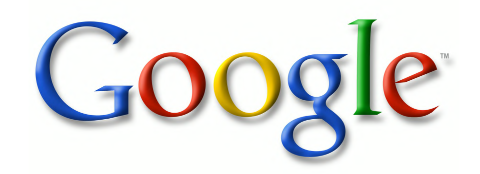





LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES



C. Gilbert — N. Habert

FRANCISC. OGIERIUS, Presbyter, Paris. Verbi divini
Concionator facundiss. obijt III° Kalend. Julij M.DC.LXX.
SCRIPSIT
Censuram Garassj, Apologiam Balzacij, Orationem funebrem
Regis Ludovici-Justj XIII. varios Sermones panegyricos,
Inscriptionem Crucis Grandimontensis.

E. PLON NOURRIT & Cie EDIT. — HÉLIOG & IMP. LEMERCIER

JOURNAL

DU

CONGRÈS DE MUNSTER

PAR

FRANÇOIS OGIER

Aumônier du Comte d'Avaux

(1643-1647)

Publié par AUGUSTE BOPPE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

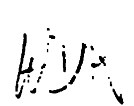
E. PLON, NOURRIT et Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1893

*



E0231

D_{269}

δ_{34}

INTRODUCTION

Il ne faut pas chercher, dans le document que nous publions sous le titre de *Journal du Congrès de Munster*, un récit détaillé et suivi des négociations qui ont amené la signature des célèbres traités de Westphalie. Ce manuscrit n'est que le cahier de notes, l'éphéméride d'un témoin de ce grand événement. Confident de l'un des plénipotentiaires, l'auteur était bien placé pour observer ce qui se passait autour de lui. Il le note tantôt jour par jour, tantôt par intervalles, insérant dans son journal aussi bien les faits politiques que les petits incidents qui le touchent personnellement. L'intérêt de ces observations s'accroît lorsque l'on connaît le rôle qu'a joué pendant le Congrès celui qui les rédigeait. François Ogier était l'au-

mônier du comte d'Avaux. Tandis que son protecteur négociait, il répandait du haut de la chaire la parole de paix. Mais il ne limitait pas à cette grave mission son activité; il servait de secrétaire à l'ambassadeur, rédigeant au besoin une brochure politique, ou donnant des conseils dans les questions religieuses. Vivant auprès d'un maître jaloux de rehausser toujours l'éclat de ses ambassades, il était, comme tous ceux qui formaient la suite de d'Avaux, un érudit, un lettré; il savait se mêler aux divertissements littéraires qui charmaient l'ambassadeur pendant son long séjour à l'étranger; et son caractère ecclésiastique ne l'empêchait pas de composer un ballet.

Le journal d'un homme d'un esprit si curieux ne peut manquer d'apporter, au milieu des innombrables volumes publiés sur les traités de Westphalie, une note personnelle qui faisait défaut jusqu'ici. Aussi n'avons-nous pas hésité à le reproduire. Nous en avons trouvé le manuscrit à la Bibliothèque nationale; il était anonyme. Avant d'exposer les raisons qui nous permettent d'affirmer que ce journal est de François Ogier et que c'est bien l'original, nous essayerons de retracer

rapidement la vie de cet écrivain, si oublié aujourd'hui, mais qui a tenu, dans la société littéraire de la première moitié du dix-septième siècle, un rang fort honorable.

I

Quoique le nom de François Ogier et celui de son frère Charles se rencontrent souvent dans les mémoires et les correspondances du temps, il aurait été bien difficile de reconstituer la biographie de notre aumônier, s'il n'avait pris lui-même la précaution de nous donner dans certains de ses ouvrages (1) quelques renseignements sur sa vie. Il aimait à parler de lui : « Je suis l'homme dont je parle, disait-il, qui me donne de l'encens à moi-même, mais qui dans une sincérité gauloise

(1) Voy. Lettre de F. Ogier pour servir de préface aux *Épistres héroïdes d'Ovide*, de la traduction de M. de Marolles, abbé de Villeloin. Paris, 1661. — Lettre à l'abbé de Chavaroche, dans *Inscription antique de la vraie croix de l'abbaye de Grandmont*. Paris, 1658. — Discours, en tête du 2e vol. des *Actions publiques*.

me rends ce même témoignage que je ne refuserais jamais à autrui. » C'est grâce à cette heureuse disposition que nous connaissons ses origines et ses débuts. Son père, Pierre Ogier, était avocat au Parlement de Paris; sa mère, Marie Dolet, appartenait à une famille parisienne dont les membres occupaient de nombreuses places au barreau ou dans la magistrature (1). De ce mariage étaient nés six enfants, trois filles et trois fils, dont deux seulement sont connus. L'aîné, Charles Ogier, avocat au Parlement, né en 1595, n'avait pas tardé à abandonner la robe pour se consacrer entièrement aux travaux littéraires. Il était, d'après Gui Patin, « extrêmement savant en

(1) Elle était fille de Pierre Dolet, sieur de la Tour, avocat au Parlement, et de Marguerite Martineau, fille de Romain Martineau, conseiller en la Cour. De ce mariage étaient nés huit enfants : Léon Dolet, avocat au Parlement; Jean, avocat au conseil privé du Roi; Robert, sieur de Charauvad, tué à la guerre; Rachele, femme de René de Chefdeville; Radegonde, femme de Nicolas de Richelieu; Madeleine, femme de Philibert Boyer, puis de Jean Mangars; Marie, femme de Pierre Ogier; Marguerite, femme de Guillaume Morin, avocat. — L'aîné, Léon, eut de Marie de Saint-Marin un fils, Charles, avocat au Parlement, dont il sera parlé dans le Journal.

Les Dolet portaient : *d'azur, au lion d'or armé, couronné et lampassé de même à la bordure de gueules, chargée en chef de 3 étoiles d'or, et entourée de 9 besans d'argent.*

Voy. Cab. des titres, *Doss. bleus*, vol. 238, la généalogie des Dolet, depuis Germain Dolet, gouverneur de Corbie, en 1415.

grec, en latin, en droit, en humanité, en géographie, en Pères de l'Église, et surtout bon poète latin ». Emmené en qualité de secrétaire par le comte d'Avaux pendant ses ambassades dans le Nord, il se fit l'historiographe de ce voyage (1). Revenu en France, épuisé par le rude climat de la Suède et de la Pologne, il languit jusqu'en 1654, donnant aux vers latins les heures de repos que la maladie lui laissait.

Son frère cadet, François, naquit en 1597 ou 1598. Destiné à l'Église, il reçut sans doute les leçons des savants maîtres qui avaient fait l'éducation de Charles Ogier, et qu'il a énumérés dans la courte biographie qu'il lui a consacrée : *In Græcis, Georgium Critonium Scotum; in Criticis, Theodorum Marcelium Belgam; in Rhetoricis, Joannem Grangerium Campanum; in Philosophicis, Nicolum Voinchetum, Lingonensem, professores ætatis suæ celeberrimos, præceptores habuit;* mais il fut surtout l'élève de Jean Galland. C'est au collège de Boncour, « sous la conduite du vieux Gallandius, l'hôte fidèle de Ronsard », qu'il ren-

(1) Voy. *Correspondance inédite de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, avec son père.* Paris, Plon, 1887.

contra Guillaume Colletet, « le plus ancien de ses amis, le premier compagnon de ses études ».

Par cette liaison, François Ogier se trouva, « comme il sortait du collège », en relation avec tous les amis de Colletet, qui devinrent les siens; il connut Vaugelas, Bachet de Meziriac, Faret; il rencontra Antoine Brun, qui débutait alors avec éclat dans la carrière des lettres, et qu'il devait retrouver plus tard à Munster; en leur société, il fréquenta chez Mlle de Gournay, la fille spirituelle de Montaigne, dont la chambre servait de rendez-vous à un petit cercle qui fut une des origines de l'Académie française. A ce moment, « la fantaisie de traduire et d'imiter Ovide s'était emparée de l'esprit des plus honnêtes gens du siècle ». Le cardinal du Perron, puis Renouard, avaient mis cet exercice à la mode. Une foule de beaux esprits les suivirent dans cette voie. Les succès que s'attirèrent l'abbé de Croisilles et Maleville, en se faisant, à l'exemple d'Ovide, « les secrétaires des héroïnes malheureuses de l'antiquité », entraînèrent Ogier. Mais, ainsi qu'il l'a raconté lui-même, ce ne fut plus dans l'antiquité qu'il choisit ses héroïnes :

« Comme l'amour a été de tous les siècles, les aventures qui l'accompagnent se sont rencontrées dans le nôtre aussi bien qu'en celui d'OEnone et de Pâris. La ville qui porte le nom de ce beau garçon a produit des ingrats et des perfides aussi bien que celle de Troie. Au temps que ces épîtres étaient en leur plus grande chaleur et en l'espace d'un an, il arriva ici deux histoires fameuses qui donnèrent beau jeu à nos secrétaires d'héroïnes malheureuses. Un M. de F..., après des recherches passionnées, épouse Mlle Le P..., fille de beaucoup de mérite, mais peu accommodée des biens de fortune, puis incontinent après son mariage, *postquam avidæ mentis satiata libido est*, l'abandonne lâchement. Ses parents favorisent son divorce, disent qu'il a été ensorcelé, et lui-même, pour pallier son infidélité, feint qu'il est tombé en démence. Peu après M. X..., galant homme et bien fait au possible, emploie toutes ses belles qualités à combattre la pudeur d'une belle fille d'illustre maison; il en triomphe et il est cause, le perfide, qu'elle est menée captive dans un cloître. Ovide lui-même n'aurait-il pas quitté sa Didon et sa Pénélope pour servir ces dames affligées? Ses secta-

teurs ne manquèrent pas aussi de venir à leur secours. Ils prêtèrent facilement leurs plumes à leurs justes plaintes, et firent courir, comme une traduction de ce poète, les lettres qu'elles écrivirent à leurs perfides amants. La première, écrite de la main d'un jeune homme de vingt ans, fit un si grand éclat au milieu de la plaidoirie de cette cause, dont les plus excellents avocats du Parlement étaient chargés, qu'on l'attribua aux plus éloquents d'entre eux : on en fit présent à MM. de la Martelière et Galland, qui, à la vérité, étaient de grands hommes en leur profession, mais dont les heures étaient trop chères et trop occupées pour se donner le loisir de faire des écritures si polies et si galantes, et dont l'âge était trop avancé pour produire encore des sentiments si fins et si tendres des passions de la jeunesse. Quelques-uns estimèrent qu'elles étaient de la façon d'un fameux prédicateur de ce temps-là, mais ceux qui savaient faire la différence entre un style raisonnable et celui du « Soldat français » et de l'« Amant victorieux », se détrompèrent facilement de cette créance. Les curieux cherchèrent donc ailleurs l'auteur de cette pièce, et feu M. le prési-

dent de Mesmes, qui était pour lors lieutenant civil, en fit une enquête si exacte qu'il le trouva... Il caressa ce jeune homme avec des termes très obligeants, l'anima à bien faire, et l'honora de sa familiarité qui lui valut quoique longtemps depuis la bienveillance du grand M. d'Avaux et les aventures de Munster. »

La seconde pièce, ajoute Ogier, était d'Habert, depuis abbé de Cérisy. « Il fit parler la belle avec de si beaux termes et si touchants, des inventions si ingénieuses et si délicates qu'il en reçut beaucoup d'estime et d'honneur. Ce fut la première entrée qu'il fit en public aussi bien que moi, et j'ose dire que ce fut par une louable émulation et une honnête jalousie de la gloire que j'avais acquise. Il se fit plusieurs jugements différents sur le mérite de ces deux pièces, dans l'Académie des beaux esprits qui se tenait alors dans la chambre de la demoiselle de Gournay. A vrai dire, supposé l'égalité du mérite de nos deux lettres, en quoi je me fais beaucoup d'honneur, le jeune Habert, ainsi l'appelait-on, méritait plus de louange que moi, car il était plus jeune de quelque année. »

Ces succès encouragèrent Ogier, et quoique de

telles occupations fussent bien frivoles pour un esprit qui se destinait à l'état ecclésiastique, il entreprit, à l'exemple du cardinal du Perron et de Bachet de Meziriac, de traduire en quatrains les distiques d'Ovide. Il s'imaginait qu'il ne lui serait pas difficile de surpasser ces deux auteurs : « Car il faut avouer que les ouvrages de ces deux grands hommes, quelque dissimilitude qui se rencontre d'ailleurs entre eux, ont cela de semblable qu'ils sentent beaucoup l'huile, quoique parfumée avec beaucoup de peine et d'industrie. En effet, j'ose dire qu'ils ont employé plus de jugement que d'esprit, plus d'art que de nature en ce genre d'écrire. Toutefois, quand je me trouvai embarqué, je m'aperçus que la route était plus difficile à tenir que je ne pensais : je m'épouvantai de la longueur du voyage et je demeurai à moitié chemin. » C'était l'épître II, Phyllis à Demophon, qu'Ogier avait essayé de traduire. L'abbé de Marolles a publié dans son commentaire un fragment de cet essai (1), qui ne nous fait pas trop

(1) *Les épistres héroïdes d'Ovide*, de la traduction de M. de Marolles, abbé de Villeloin, avec des remarques. Paris, Lamy, 1661, in-8°, p. 224.

regretter que François Ogier « ait ainsi abandonné Phyllis au milieu de ses plaintes ».

Mais ce n'était pas seulement la difficulté du travail qui avait arrêté Ogier. Une raison bien plus sérieuse était venue refréner « ses fureurs poétiques ». A ce moment, en effet, le Père Garasse fit paraître son livre fameux : *la Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps* (1). Ce violent pamphlet écrit dans un style bizarre, précieux et grossier à la fois, prétendait en s'attaquant aux gens de lettres réformer leurs mœurs. Mais si certains, comme Théophile, avaient par leur conduite, leurs poésies libertines et leur athéisme, prêté le flanc aux critiques du Jésuite, d'autres pouvaient s'étonner d'être pris si violemment à partie. Leur cause trouva de nombreux défenseurs; le premier qui « se présenta sur l'arène pour choquer l'aristarque de ce siècle » fut François Ogier. Sa réponse était anonyme (2). Dans la préface, s'adressant aux directeurs de la

(1) *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'Etat, à la religion et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le P. F. Garassus. Paris, 1623, in-4°.

(2) *Jugement et censure* du livre de la *Doctrine curieuse*, de F. Garasse. Paris, 1623, in-12.

Compagnie de Jésus, il s'excusait d'avoir adopté « une façon d'écrire un peu poignante », mais pour bien montrer à Garasse ses défauts, il avait cru devoir employer le même style que lui; et, dans sa critique, il prouvait que les descriptions que le Père Jésuite faisait du vice pour nous en éloigner, menaçaient de faire plus de mal que le vice lui-même. « Il nomme incessamment, disait-il, ces lieux de débauche la Pomme de Pin et le Cormier,... tellement que qui veut maintenant savoir où sont les fameuses tavernes, qu'il lise Garasse; qui veut savoir à quel prix on y est traité, qu'il lise Garasse; qui veut savoir où on vend le bon vin, qu'il lise Garasse. Vraiment s'il venait à mourir,

Marris en seront les voisins,
Car il enseignoit les bons vins. »

Quel motif avait amené Ogier à prendre l'initiative de cette critique? Y fut-il poussé par des ennemis de Garasse, ou crut-il par là arriver à la réputation? Certes, son libelle eut du succès, et d'Aix, le président Peiresc écrivait aux Dupuy : « Je serais bien aise d'apprendre quel homme est

ce sieur Ogier, auteur de la censure du P. Garasse (1). » Mais il s'attira en même temps la colère du fougueux Jésuite. Son anonymat n'avait pas été bien gardé ; il avait d'ailleurs dû le violer lui-même en signant de son nom : François Ogier, prieur commendataire de Chomeil, un acte judiciaire interdisant à un libraire de vendre son livre imprimé en fraude.

Garasse ne lui fit pas attendre longtemps sa réponse (2). « Ne vous ayant jamais connu, lui écrivait-il, que de la même façon qu'Achille connaissait Thersite, c'est-à-dire par les grimaces que vous me faisiez l'année passée assistant à mes prédications, je discourais ainsi sur le sujet qui vous avait piqué : ou M. Ogier est intéressé par mon livre de la *Doctrine curieuse,* ou il n'y a aucun intérêt ; s'il y est intéressé, il se met en très mauvaise posture, car il se range au nombre des libertins ; s'il n'a aucun intérêt en mon livre, je suis marri qu'il ait eu tant de temps à perdre. » Le prenant directement à partie, « car celui qui répond paie », il lançait contre lui les accusations

(1) Lettre du 28 avril 1624.
(2) *Apologie*, du P. F. Garasse. Paris, 1624, in-12.

les plus outrageantes; Ogier serait « reconnu dans Paris ou pour le moins dans les cabarets de Paris pour compagnon et camarade éternel de Théophile Viau »; Ogier aurait « charbonné les manteaux de plusieurs cheminées des principales tavernes de Paris, qui sont les dignes tablettes de ses plus mémorables pensées ». Garasse attaquait sa vie privée, ses mœurs, sa religion, son style même : « Mon accusateur a plus son cœur à la farce qu'à son bréviaire, car en ce libelle diffamatoire qui contient seulement 213 pages, et si n'en contient que trop, il a prononcé plus de trois cent cinquante fois le mot de farce, de bouffon et de bateleur, le redisant avec une si grande pompe de paroles, telle abondance de synonymes et des termes si ridicules, qu'il oblige le monde à conjecturer, par l'appétit qu'il prend à redire les noms de Garguille, de Tabarin, de Brusquembille, et autres mots que je n'avais jamais ouïs, qu'on le trouvera plutôt à l'hôtel de Bourgogne que dans l'église. »

Enfin il l'adjurait de « changer de mœurs et de vie » et de se faire « vrai religieux de prieur fantastique et imaginaire ».

Il était difficile de continuer une polémique sur ce ton. Ogier, cependant, voulait reprendre la plume pour secourir « sa réputation mourante », et se disculper vis-à-vis de ceux qui le représentaient comme « un homme abandonné à tout vice, un but de malédiction, un rebut de l'ordre ecclésiastique, et pour comble d'ignominie un achate de Théophile ». « Je suis pécheur, écrivait-il, je le confesse, et si je dis qu'il n'y a point de péché en moi, je suis menteur; à d'autres ce pharisaïsme... mais que je sois un débordé, un dépravé, un homme de scandale, que je sois le Pilade de ce furieux Oreste que je ne vis jamais ni en nature, ni en peinture, ni en songe, ni en fantôme, c'est une calomnie par trop insupportable. De vingt-cinq ans qu'il y a que je suis au monde, j'en ai passé la moitié partie à l'apprentissage des langues par les voies ordinaires, desquelles on se sert, que je trouve bien fâcheuses et bien longues; partie à l'étude des sciences de la philosophie et de la théologie. En tout ce temps, comme c'est la coutume, j'ai fait beaucoup de connaissances et peu d'amis; que si en tout ce nombre, j'ai jamais fréquenté ou reconnu un

athée, je veux mourir de la mort la plus inhumaine que la cruauté des calomniateurs puisse inventer contre moi. »

Pour l'honneur de l'Église, à laquelle appartenaient ces deux champions, on s'interposa entre eux. Des amis communs les apaisèrent et, pour sceller la paix, Garasse et Ogier s'écrivirent des lettres d'excuses qu'ils firent paraître dans la même brochure (1).

Il faut espérer pour notre aumônier que les reproches que lui adressait le P. Jésuite étaient au moins exagérés. Quoi qu'il en soit, Ogier reconnut lui-même que, à la suite de ce « démêlé », il abandonna les poésies légères pour se consacrer à des études « plus réglées et plus sérieuses ». Il ne rompit pas pour cela avec Colletet et ses amis. Plus tard il s'en excusa presque : « L'amitié des philosophes se contente des inclinations de notre volonté et n'exige pas les sentiments de notre jugement. Elle veut être servie de nos bons offices et de notre bourse si elle en a besoin, mais elle

(1) *Lettre du Père Garasse à M. Ogier touchant leur réconciliation, et réponse du sieur Ogier sur le même sujet.* Paris, 1624, in-12. (La lettre de Garasse est du 4 février 1624, celle d'Ogier du 7 février.)

n'entreprend point sur la liberté de nos opinions, quand elles ne choquent pas les lois de la société. L'une des plus fidèles couples de l'antiquité et que l'intérêt du plus grand dessein qui fut jamais devait joindre plus étroitement, était composée d'un épicurien et d'un stoïcien. Les licences poétiques de notre ami (Colletet), qui ont bien plus paru dans ses mariages que dans ses vers, ne m'ont jamais empêché de l'aimer et de le servir jusqu'à la fin. » Il accepta même peu après d'être le parrain de François Colletet.

La querelle qu'il s'était attirée avec Garasse n'avait pas découragé Ogier de se constituer le défenseur d'autrui. Peut-être était-ce pour prendre une revanche aux yeux du public qu'il fit paraître, en réponse aux attaques du religieux Feuillant dom André de Saint-Denis (1), son apologie pour M. de Balzac (2). Le succès de ce livre fut très grand, mais les contemporains s'accordèrent à dire qu'Ogier y eut moins de part que Balzac. Pour les uns Balzac avait tout fait : « Le livre qui

(1) *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent.*

(2) *Apologie pour M. de Balzac.* 1627, in-12. La dédicace au cardinal de Richelieu est signée F. Ogier.

a fait plus parler le monde ici, écrit Peiresc (1), est l'apologie de M. de Balzac, publiée sous le nom d'un nommé Ogier, encore que lui-même en soit l'auteur, mais cette pièce contient des louanges de lui-même si putides qu'il eût eu honte d'y mettre son nom ». Pour d'autres, Balzac avait seulement arrangé l'œuvre d'Ogier; c'était l'opinion de Tallemant des Réaux : « Il y avait déjà cinq ou six feuilles d'imprimées, quand Balzac arrivant ici, ne trouva point cela à sa fantaisie; il refit tout le discours et ne se servit que de la matière. Cela n'avait garde de ne pas réussir, car Ogier est fort capable de choisir bien ses matériaux et Balzac de faire fort bien le discours; aussi est-ce une des plus belles pièces que nous ayons. » Ogier a toujours prétendu que l'ouvrage lui appartenait en propre; on connaît sa repartie, lorsqu'on lui demanda s'il ne ferait l'épitaphe de Balzac : « Je m'en garderai bien, j'aurais peur qu'il ne se l'attribuât encore. »

L'*Apologie* avait définitivement mis François Ogier en lumière. Entre temps, il avait reçu les Ordres, sous la direction de M. de Saint-Cir,

(1) Lettre du 12 avril 1627.

prêtre habitué de Saint-Merri. Ainsi tombait le reproche que lui avait adressé Garasse de n'être qu'un prieur fantastique et imaginaire. Qu'était ce prieuré de Chomeil? Ni le *Grand Pouillé des bénéfices* de 1626, ni l'*Alphabet des abbayes de France* (1658) n'indiquent d'abbaye de ce nom. Ogier, que tous ses contemporains ont toujours qualifié de prieur, jouissait pourtant à cette époque d'un bénéfice : « Mon petit bien ecclésiastique, disait-il lui-même, peut être facilement supputé par ces peuples de Thrace dont la mémoire est si courte qu'ils ne peuvent nombrer que jusques à trois. »

Sans doute pour montrer qu'il était digne des fonctions dont il venait d'être revêtu, François Ogier prit en main une cause plus grave que celles qu'il avait défendues jusqu'alors. Il adressa au Roi, en faveur des Minimes français de Rome (1),

(1) *Discours au Roy, en faveur des R. Pères Minimes François,* du couvent de la Trinité du Mont à Rome, pour la conservation des privilèges de la nation, composé par F. Ogier. Paris, chez Toussaint du Bray, 1629, in-8° de 50 pages.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est celui qu'Ogier offrit à son ami Colletet. On voit en effet sur la garde : « Don de l'autheur, le 29 mars 1629, G. Colletet », et sur le titre, de la main d'Ogier : « *V. C. Guillelmo Colletetio, amicorum eximio, poetæ jampridem Apollinari laurea donando Franciscus Ogerius, dico.* »

un mémoire très éloquent et qui mériterait d'être réimprimé; car plusieurs de ses arguments pourraient encore être invoqués dans les questions où la conservation de nos privilèges religieux vis-à-vis des étrangers est en jeu. Ce discours était, dit Peiresc (1), « lu avec plaisir », et il ne pouvait qu'être bien accueilli dans la société au milieu de laquelle vivait alors Ogier. Il était toujours un des fidèles de Mlle de Gournay, chez qui il se rencontrait avec Marolles, abbé de Villeloin, avec La Mothe Le Vayer, les Habert, l'Étoile, Boisrobert, de Révol, Maleville. Mais ses relations s'étaient développées; il fréquentait Balzac, Ménage, Chapelain, les Valois; le poète latin Bourbon, alors célèbre, l'admettait dans son intimité; on le trouvait « dans l'étude » de Gui Patin. Parmi les avocats, les magistrats, amis de son frère, il voyait surtout Favereau, dont les vers étaient estimés. Enfin ses rapports avec la famille de Mesmes se resserraient, surtout depuis que le comte d'Avaux avait pris Charles Ogier comme secrétaire.

C'est à ce moment que François Ogier commença ses prédications, qui devaient, à une épo-

(1) Lettre du 16 avril 1629.

que où la chaire n'avait pas encore ses grands orateurs, lui donner une réputation qui peut nous paraître bien surfaite aujourd'hui. Ses premiers sermons ne remontent sans doute pas au delà de 1635. Il n'en a pas réuni dans ses œuvres qui fussent antérieurs à cette date, et d'ailleurs son frère semble bien indiquer l'époque de ses débuts, par une mention de ses *Éphémérides* : « *Pergratæ fuerant litteræ quibus me Frater de suis concionibus certiorem faciebat.* 5 avril 1635 (1) ».

De 1635 à 1643, nous voyons Ogier prononcer tantôt des sermons les jours de grandes fêtes religieuses, tantôt des panégyriques de saints. Il affectionnait ce dernier genre. Il prêcha d'abord à Saint-Cosme et à Saint-Gervais, puis chez les religieuses de Popincourt, aux Feuillants, à Saint-Jean en Grève, aux Minimes de la la place Royale, aux Mathurins, enfin à Saint-Étienne du Mont et à Saint-Benoît. Ses sermons avaient grand succès. C'est à l'un d'eux que Ménage rencontra pour la première fois Balzac : « La première fois que je vis M. de Balzac, ce fut en l'église Saint-Cosme, à un sermon de M. Ogier.

(1) *Éphémérides*, p. 226.

M. de Balzac en fut charmé; il me dit que le théâtre était trop petit pour un si grand orateur. » Ménage, d'ailleurs, à en croire Tallemant des Réaux, fréquentait ses sermons : « Un jour qu'Ogier avait prêché, Ménage, à la collation du prédicateur, dit : A la santé de M. Ogier *bis!* Ogier crut qu'il voulait dire que ce sermon était un sermon qu'il avait prononcé déjà deux fois. Cela était peut-être vrai, mais l'autre n'y pensait pas; il n'est pas malin. On les accommoda. »

François Ogier pouvait espérer que, grâce au succès de ses prédications, il serait appelé à un évêché. Un instant il dut croire que ses désirs allaient se réaliser. Le cardinal de Richelieu le faisait appeler pour prêcher devant lui. « La face du lieu, écrivait Ogier, qui n'était pas une église, m'était bien nouvelle. Une haie de mousquets faisait un cadre vide et d'un espace assez grand entre la chaise du prédicateur et celle du cardinal. Celle-ci posée sur une estrade était plutôt un trône qu'un siège ordinaire, autour duquel les ducs et pairs et les secrétaires d'État faisaient la presse. J'y remarquai le successeur de sa fortune, assis et plus proche que les autres... Heureux le

chevalier de l'Ordre qui pouvait s'appuyer sur le dossier de sa chaise, tandis que son capitaine des gardes était occupé à un autre office. En effet, c'était lui-même qui me faisait faire place et qui m'introduisait en chaire. Un bedeau si qualifié m'embarrassait; mon surplis s'accrocha à l'arme d'un soldat; l'odeur des mêches et de la poudre me fut un parfum désagréable et inaccoutumé qui me pénétra le cerveau... »

Contre l'espérance de ceux qui avaient désiré de voir le prédicateur échouer « à un tel écueil », il se tira de cette épreuve à son avantage. Richelieu lui promit un évêché, du moins Gui Patin nous l'affirme. Malheureusement le cardinal mourut quinze jours après sans avoir eu le temps de tenir sa parole.

La vogue d'Ogier était alors si grande, qu'il fut choisi pour être l'un des prédicateurs chargés de prononcer l'oraison funèbre du roi Louis XIII. Cette solennité eut lieu le 1er juillet 1643, dans l'église Saint-Benoît. Ogier a toujours considéré comme une de ses meilleures harangues ce discours qu'il récita « avec l'admiration et l'applaudissement de tout Paris ». Il le fit imprimer, le

dédia à la reine régente (1); mais il ne fut pas plus heureux avec elle qu'avec le cardinal; elle lui promit un évêché, mais ne tint pas sa parole.

Peut-être allait-il être dédommagé par la fortune nouvelle qui lui était offerte.

Parmi la suite brillante que le comte d'Avaux emmenait avec lui à l'assemblée de Munster, au milieu des conseillers au Parlement, des prêtres lettrés, des diplomates expérimentés, et de tous les jeunes gentilshommes avides de parvenir, allait figurer le prédicateur en vogue à Paris. Parti en qualité d'aumônier, de secrétaire, de confident de l'ambassadeur, Ogier devenait à Munster « l'Évangéliste de la Paix ». Un tel rôle ne pouvait manquer de jeter sur lui un grand éclat : « Nous vous mettons, lui disait Claude Joly, à la tête de ces vénérables prélats et de tous ces grands et sages politiques, qui étaient à Munster l'élite de leurs États, puisque la plupart vous écoutaient avec tant de plaisir et d'application, que l'on peut dire plus véritablement de vos paroles

(1) *Oraison funèbre de Louis XIII, roi de France et de Navarre*, prononcée en l'église de Saint-Benoît, le 1er jour de juillet 1643, par M. Ogier, prêtre. Paris, chez la veuve Camusat, 1643, in-8°, 58 pages.

que de celles de l'Hercule Gaulois, qu'elles étaient autant de chaînes d'or qui les tenaient par les oreilles. »

Ogier lui-même rappelait avec complaisance l'un de ses succès : ce sermon de la Passion, qu'il avait prononcé « en la plus illustre assemblée qui ait peut-être jamais été. La multitude des auditeurs n'y manquait pas, mais leurs différentes qualités étaient bien plus remarquables que leur nombre. Italiens, Français, Espagnols, Allemands, Danois, Transylvains, Suédois, catholiques, protestants, luthériens, calvinistes, juifs, anabaptistes, composaient mon auditoire. Car, en vérité, on peut dire que cette capitale de la Westphalie était pour lors le concours de toutes les nations et de toutes les religions de l'Europe qui, étant si différentes en intérêts, en opinion, et en créance, s'accordaient toutefois en ce point, de me venir écouter, et de se piquer de parler et d'entendre notre langue. Ces messieurs qui composaient pour la plupart la famille et les principaux officiers des plénipotentiaires, étaient toutes personnes choisies, instruites dans les sciences et les belles-lettres. Et certes, il fallait être ferré à glace (cette

métaphore hollandaise ne vous est pas inconnue) pour tenir ferme contre eux dans la conversation ordinaire.

« Nous pouvons dire toutefois que Messieurs leurs patrons, je veux dire les plénipotentiaires, les surpassaient, non moins en qualité qu'en suffisance; et de vrai, ces grands hommes étaient autant d'intelligences de la suprême hiérarchie, non seulement dans la politique et les affaires d'État, mais dans toutes les belles connaissances. La solennité du jour du Vendredi saint les avait attirés presque tous au sermon de la Passion. Que si je voulais les nommer en ce lieu, il me faudrait faire un dénombrement ennuyeux et peut-être trop ambitieux des principaux chefs de cette assemblée. Je peux dire seulement que j'avais sous mes yeux, en abrégé, un recueil de toute la sagesse humaine et divine qui est répandue dans toute la chrétienté.

« Vous ne vous étonnerez pas, si je parle ainsi, puisqu'un seul homme qui paraissait à la tête de cette troupe choisie peut justifier la vérité de ce que je dis. C'est N. S. P. le pape Alexandre VII... Vous savez la haute estime que l'on faisait de son

grand zèle et de sa rare suffisance à Munster... Vous me direz sans doute que je ne fais ici l'éloge de Notre Saint Père que pour faire valoir davantage la grande satisfaction qu'il témoigna et l'estime particulière qu'il lui plut de faire de mon sermon ; et je l'avoue ; et je ne puis que je ne me glorifie en Jésus-Christ d'avoir annoncé tant de fois son Évangile sous la bénédiction et l'approbation de celui qu'il avait destiné pour être son vicaire en l'Église et le chef de la mission apostolique... »

On comprend, après avoir lu ce passage, que Tallemant des Réaux ait dit en parlant de notre aumônier : « Pour l'éloquence, il se prend pour le premier homme du monde. »

Quoi qu'il en soit, après s'être fait, suivant l'expression de Perrault, « admirer en Allemagne », Ogier rentra à Paris en disgrâce. Le comte d'Avaux, desservi à la Cour par un collègue jaloux, avait dû quitter l'assemblée de Munster, et ceux qui lui étaient restés fidèles dans sa chute, et qu'il avait ramenés avec lui, n'avaient pour le moment plus rien à espérer du pouvoir. Sans se tenir entièrement à l'écart, Ogier prononça en 1649 et 1650

quelques panégyriques, et un sermon à l'occasion de la prise de voile de Mlle d'Irval, Antoinette de Mesmes. Mais, après la mort du comte d'Avaux, il renonça définitivement à la parole publique. Il n'avait pas voulu, Tallemant des Réaux nous le rapporte, que l'on fît à son protecteur une oraison funèbre, « car on ne pouvait s'empêcher de parler du grand effort qu'il fit à Munster pour faire signer la paix, ce qui choquerait la Cour »; mais il lui composa un éloge digne de lui (1), et qui mit le comble à sa disgrâce.

Dès lors, Ogier se trouvait réduit au silence « par des raisons d'État ». Mais « son devoir se rencontra avec son inclination ».

« Je suis, disait-il, le plus paresseux de tous les hommes et l'esprit du monde qui se rebute le plus facilement du travail. Mon tempérament contribue beaucoup à la vérité de ce défaut, et un homme qui est obligé d'être huit heures dans le lit, sous peine d'être malade, ne peut passer pour un génie actif et laborieux. Si est-ce que lorsque la nécessité des affaires et des emplois où je me

(1) *Éloge de Claude de Mesmes, comte d'Avaux*, par F. Ogier. Paris, 1650.

suis rencontré l'a exigé, j'ai paru semblable aux plus matineux et aux plus diligents. Mon latin et mon français ont toujours été prêts de servir ceux qui avaient droit de leur commander. Mais, depuis mon retour d'Allemagne, m'étant trouvé obligé au silence par des raisons d'État et mon devoir pour lors s'étant rencontré avec mon inclination, il s'en est fait une paresse honteuse et presque léthargique, qui ne s'est presque plus réveillée. »

La santé de François Ogier, qui avait toujours été mauvaise, s'était trouvée très éprouvée par son séjour à Munster. Une maladie nerveuse, dont il souffrait depuis l'enfance, s'était aggravée. Aussi, malgré ses amis qui lui reprochaient sa retraite, et dont « le zèle l'avait voulu reporter, comme sur leurs épaules, dans les chaises évangéliques », renonça-t-il aux panégyriques. D'ailleurs, disait-il lui-même, « en ces matières, il n'est pas permis d'être médiocre »; or, avec l'âge, bien des défauts qui l'avaient gêné, même à l'époque de ses plus grands succès, s'étaient développés. Il perdait la mémoire, qu'il n'avait jamais eue très bonne; sa vue s'affaiblissait. « Quelques médecins ont cru que l'air de la Westphalie, épais et nubileux, avait

beaucoup contribué à cette disgrâce; en effet, presque tous les Français eurent mal aux yeux dans l'espace de quatre ou cinq ans que nous fûmes en cette province; mais quelques railleurs attribuaient à un autre sujet la cause de cette maladie. De vrai, le service du Roi obligeait quelquefois les plus modérés à ne pas observer si sévèrement les règles de la tempérance. Mais j'aurais tort d'accuser les vins du Rhin d'un mal que j'avais apporté des bords de la Seine, et si je me suis écrié souvent, voyant la figure de ces grands verres qui ressemblent à de longues flûtes, η γαρ μοι καί μακροῖς αὐλοῖς. Et sans mentir, je n'étais pas là pour faire l'honneur de la nation à table, et ce ne sont pas les fumées du vin de Bacchara (*Bacchi ara*) qui m'ont ébloui la vue. »

« Mes pauvres yeux, disait-il ailleurs, n'ont pu secourir ma misérable mémoire, et ma misérable mémoire a achevé de ruiner mes pauvres yeux. »

Il ne pouvait donc plus s'adonner aux panégyriques, qui devaient être récités, et il lui était impossible de choisir une autre manière de parler en public; car il fallait pour cela quelque charge

ecclésiastique, et « il n'avait jamais été appelé à aucun bénéfice, à aucune dignité ».

Tous ces inconvénients et toutes ces disgrâces avaient dû singulièrement aigrir un caractère porté naturellement déjà à la violence et à la critique. Ses contemporains nous le rapportent : « Des amis dont vous me demandez des nouvelles, écrivait Chapelain, le docteur Ogier est tout docteur et n'entretient plus le monde que de la controverse et des Pères, *ad fastidium usque*, et je dirai même jusqu'à s'emporter contre le plus modéré des ministres qui se trouva avec lui chez moi. » Il est « hargneux et grossier », disait Tallemant des Réaux; et Balzac, oublieux des services qu'Ogier lui avait rendus, le traite de « furieux ». « S'il ne se pend un jour de ses propres mains, ce ne sera pas de sa faute, ce sera une assistance particulière de son ange gardien, qui, à mon avis, doit fort veiller pour pouvoir empêcher ce mauvais coup. »

François Ogier mena, depuis son retour d'Allemagne, une « vie chagrine et languissante », mais toujours studieuse, dans son logement de la rue des Blancs-Manteaux, au milieu de sa

bibliothèque (1). Il publiait en 1652 un recueil de ses meilleurs panégyriques (2), puis le journal de voyage de son frère en Danemark, en Suède et en Pologne (3); il composait pour son ancien compagnon de Munster, Antoine de Chavaroche, devenu supérieur de l'abbaye de Grandmont, un savant travail épigraphique (4), et il y joignait habilement l'un de ses sermons d'Allemagne. La réputation d'Ogier était assez grande alors pour que les auteurs tinssent à honneur d'avoir de lui une lettre, un sonnet ou quelque pièce de vers latins, à insérer en tête de leurs ouvrages. C'est ainsi que nous avons de lui une lettre à M. Lenquestz sur la première églogue de Segrais (5); la

(1) Voy. Bibliothèque Mazarine, ms. 4265, in-4°. « Catalogue de mes livres en 1670, peu après avoir acheté ceux de défunt M. Ogier », avec cette mention : « Ce catalogue a été dressé par François Delatte, libraire, en juin 1671. »

(2) *Actions publiques* de M. François Ogier, prestre et prédicateur. Paris, Camusat, 1652, in-4°.

(3) *Caroli Ogerii Ephemerides, sive iter Danicum, Suecicum, Polonicum, cum esset in comitatu illust. Claudii Memmii comitis Avauxii, ad septentrionis reges extraordinarii legati. Accedunt Nicolai Borbonii ad eumdem legatum Epistolæ hactenus ineditæ.* Paris, Le Petit, 1656, in-12.

(4) *Inscription antique de la vraye croix de l'abbaye de Grandmont*, avec un sermon de la Passion, par M. François Ogier, prestre et prédicateur. Paris, Jean Hénault, 1658, in-12.

(5) Lettre du 6 septembre 1655 de M. Ogier à M. Lenquestz, sur la première églogue de Segrais. *Segraisiana.* Paris, 1721.

lettre si curieuse et dont nous nous sommes tant servi, à Marolles, sur les épîtres d'Ovide (1); des vers latins adressés à l'abbé d'Aubignac, pour son roman de *Macarise* (2). Claude Joly lui dédiait son *Voyage à Munster*, et publiait à la fin de son volume les lettres que lui avait adressées François Ogier pendant son séjour en Allemagne (3); enfin, François Colletet recueillait quelques-uns de ses sonnets et les imprimait dans ses *Muses illustres* (4).

C'est au milieu de cette vie d'étude que la faveur de Louis XIV vint enfin chercher notre aumônier dans ses dernières années. Le Roi le faisait inscrire sur la liste des gens de lettres à qui étaient distribuées ses libéralités. Pour en témoigner sa reconnaissance au souverain, Ogier formait de quelques-uns de ses anciens pané-

(1) Lettre de M. Ogier pour servir de préface aux *Èpistres héroïdes d'Ovide*, de la traduction de M. de Marolles, abbé de Villeloin, avec des remarques. Paris, Lamy, 1661, in-8°.

(2) Vers latins *in philosophiam stoicam amatoriæ fabulæ involucris elegantissime adumbratam*, en tête de l'ouvrage de Hédelin, abbé d'Aubignac, *Macarise ou la reine des îles Fortunées*. Paris, 1664, 2 vol. in-8°.

(3) *Voyage fait à Munster*, par M. Joly, chanoine de Paris, avec quelques lettres de M. Ogier, prestre et prédicateur. Paris, Clousier, 1670, in-12.

(4) *Les Muses illustres*. Paris, 1658, in-12.

gyriques un nouveau volume d'*Actions publiques* qu'il dédiait à Louis XIV (1). Chapelain s'était entremis auprès de Colbert pour que la dédicace fût acceptée : « Le fameux panégyriste de ce temps, M. Ogier, l'a faite pour servir de frontispice à son nouveau volume d'*Actions publiques*, saintes et oratoires, qui sont sous la presse et qui verront bientôt le jour. Si sa longueur vous rencontre assez peu occupé pour pouvoir la lire, je ne désespère pas que dans ce panégyrique de notre grand monarque vous ne trouviez assez de pompe et d'agrément pour approuver qu'on le publie, à quoi la réputation de l'écrivain n'apporterait pas un médiocre poids. »

Ce fut le dernier effort littéraire de François Ogier, qui mourut le 3 juillet 1670. « Il a toute sa vie étudié, disait Gui Patin ; il est devenu fort savant et fort vieux, et puis pour satisfaire la nature, il faut mourir. »

(1) *Actions publiques*, tome II. Paris, Le Petit, 1665, in-4°.

II

Suivant l'exemple que lui avait donné son frère Charles, qui avait été l'historiographe fidèle des ambassades du comte d'Avaux dans le Nord, François Ogier avait, pendant son voyage d'Allemagne, noté ses observations et les faits qui l'intéressaient ou le touchaient personnellement. Il a lui-même mentionné ce journal dans sa lettre sur la croix de l'abbaye de Grandmont, adressée à son ancien compagnon de Munster, l'abbé de Chavaroche (1) :

« ...Vous vous souvenez bien comme j'abusais de votre facilité durant le cours de nos voyages. En effet, n'était-ce pas bien abuser de votre bonté que de vous donner à garder mes vers, à mesure que je les composais, et n'aviez-vous pas bien de la condescendance pour mes revêries, de quitter vos méditations pour secourir l'infidélité de ma

(1) *Inscription antique*, etc., p. 33.

mémoire. Je vous dois en vérité tout ce qui en est resté dans mon *Éphéméride* et ce qui servait quelquefois d'agréable divertissement à notre cher M. d'Avaux. »

Peut-être l'aumônier du comte d'Avaux avait-il eu, en commençant son journal, l'idée de le publier plus tard, mais les incidents dont il avait été le témoin à Munster avaient dû rapidement modifier ses intentions. Confident de d'Avaux, mêlé à sa querelle avec son collègue Servien, Ogier ne pouvait faire imprimer ses notes. C'est sans doute pour l'en dédommager que Claude Joly lui dédia son *Voyage de Munster* et inséra à la suite de ce petit ouvrage des lettres que François Ogier lui avait écrites pendant son séjour en Westphalie.

Quoi qu'il en soit, c'est bien l'*Éphéméride* d'Ogier que nous avons retrouvé à la Bibliothèque nationale. Il suffira de le parcourir pour s'en convaincre. Mais le manuscrit 1700 des *Nouvelles acquisitions françaises* est-il original? Nous le croyons. L'écriture est celle de notre aumônier. Ce n'est pas une copie qu'il a faite lui-même, car le manuscrit porte encore les traces de l'accident qui lui est arrivé dans les marais de la Westphalie, et

d'ailleurs, si Ogier avait recopié son journal, il aurait sans doute omis le compte de son domestique, qui est sur la dernière page, et la liste de ses correspondants, ou ne l'aurait pas reproduite dans l'ordre confus où elle se trouve. Enfin, alors que le journal s'arrête au 31 décembre 1647, cette liste se continue jusqu'à la fin du séjour d'Ogier à Munster, jusqu'au 6 avril 1648.

Mais si le journal est original, pourquoi certaines lacunes, pourquoi certaines dates sont-elles omises? Nous croyons que, à cause de la difficulté qu'il avait à écrire, François Ogier ne tint son *Éphéméride* que par intervalles : « Quoiqu'on m'ait donné, disait-il, des maîtres d'écriture dès mon âge plus tendre comme aux autres enfants, à peine a-t-on pu jamais façonner ma main pour former des caractères aucunement lisibles. Mais l'incommodité qui résulte de ma mauvaise écriture regarderait plutôt les autres à qui j'écris que moi-même, puisqu'il n'y a point de si malheureux écrivain qui ne se lise et qui ne déchiffre facilement les traits de sa plume. Voici le comble de ma disgrâce : c'est que non seulement j'écris très mal, mais j'écris avec une peine et une lenteur

incroyable. Voire même il se trouve des temps et des heures où je ne peux écrire en aucune sorte. Cela provient d'un tremblement de mains et d'une faiblesse de nerfs que j'ai éprouvée dès ma jeunesse. »

N'écrivant donc souvent que quelque temps après les événements, Ogier a pu oublier leur date. Il avait d'ailleurs, comme nous l'avons vu, une mauvaise mémoire. Nous trouverons dans son journal d'autres conséquences de ce défaut. Il cite presque toujours inexactement les passages qu'il emprunte soit aux auteurs de l'antiquité, soit à l'Écriture. Il a avoué du reste lui-même que, « quoiqu'il n'y ait rien qui se présente à l'esprit d'un théologien avec plus de facilité que les paroles de l'Écriture sainte... il ne lui est pourtant jamais guère arrivé d'en alléguer un passage un peu long, sans y mêler de son latin au lieu de celui de l'original ».

On comprend que le manuscrit d'un homme dont « on avait de la peine à croire qu'il fût du rang des gens de lettres, puisqu'il avait tant de peine et si peu d'aptitude à en former les caractères », ait été difficile à lire. Notre tâche a été bien

facilitée par la gracieuse obligeance de MM. H. Moranvillé et C. Couderc, sous-bibliothécaires au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nous ne saurions trop les remercier.

Sauf quelques coupures dans la relation du voyage en France, nous avons publié intégralement le texte d'Ogier, en ayant soin de rectifier l'orthographe et la ponctuation, lorsque cela était nécessaire. Nous donnons en Appendice, avec plusieurs pièces curieuses qui complètent le journal, quelques renseignements que nous n'avons pu nous procurer que pendant l'impression du volume.

Paris, le 15 février 1893.

JOURNAL

DU

CONGRÈS DE MUNSTER

In nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti. Amen.
Quod felix faustumque sit, mihi et meis, Claudioque Avauxio Memmio, Mœcenati meo.

Nous partîmes de Paris le 9 octobre 1643, jour de saint Denis, évêque de Paris et patron de la France, dont je pris bon augure du succès de la légation, me souvenant que mon frère m'avoit dit qu'ils étoient partis à pareil jour, quand M. d'Avaux fut député pour la paix de Suède et de Pologne, qu'il fit si glorieuse (1). Je recom-

(1) Charles Ogier avait accompagné d'Avaux dans son voyage du Nord. Il a laissé sur cette ambassade un très curieux livre qui fut publié après sa mort, par son frère le prieur, sous le titre :

mandai donc aux prières de ce grand saint notre voyage entrepris pour un si important dessein que celui de terminer la guerre des princes chrétiens. Autrefois le nom de saint Denis étoit le cri de bataille des rois de France; mais il me semble plus assuré que ce soit un cri et un augure de paix. Il n'est pas possible que ces saints qui sont en gloire se plaisent aux dissensions et aux discordes qui sont entre les hommes, et leur intercession nous est sans doute bien plus prête pour favoriser la paix que la guerre.

Notre premier gîte fut à Dammartin, où je me transportai après avoir passé à Roissy (1), où je pris congé de M. le président de Mesmes (2) et de Mme sa femme.

Le samedi 10, nous fûmes coucher à Nanteuil, comté de 30,000 livres de rente, appartenant à M. le maréchal de Schomberg.

Le dimanche 11, nous fûmes coucher à la Ferté-

Caroli Ogerii Ephemerides, sive iter Danicum, Suecicum, Polonicum, cum esset in comitatu illust. Claudii Memmii comitis Avauxii, ad septentrionis reges extraordinarii legati. Paris, 1656, in-12. Voy., sur Charles Ogier, la *Correspondance du comte d'Avaux avec son père*, p. 37, 39, 51, etc.

(1) Bourg du département de Seine-et-Oise, où se trouvait le château de la famille de Mesmes.

(2) Henri de Mesmes, frère aîné de d'Avaux. Il avait épousé en secondes noces Marie de la Vallée-Fossez, veuve du marquis de Lansac.

Milon, petite ville où se remarquent les ruines d'un ancien château qui paroît de même structure et de même âge que celui de Vincennes.

Le lundi 12, à la Fère en Tardenois, diocèse de Soissons, où M. l'Évêque (1) faisoit sa visite. Il vint visiter M. l'Ambassadeur et entre autres discours il lui dit qu'il espéroit une réforme effective des abus du clergé, quand il seroit cardinal, dignité qui lui étoit due et qui ne lui pouvoit manquer s'il vouloit se mettre dans l'ordre ecclésiastique (2). L'église est assez belle et bien servie, mais j'y lus une épitaphe qui me fit rire, où il est dit du fils d'un procureur fiscal, successeur de l'office de son père : *Sceptra paterna tulit,* ce qui n'est pas du tout si ajusté que les sceptres des Pédants de Martial, *tristes ferulæ pedagogorum,* ou le royaume du paysan de Virgile : *Post aliquot mea regna videns mirabor aristas.*

Le mardi 13, nous fûmes coucher à Fimes, où

(1) Simon Le Gras, qui fut évêque de Soissons de 1624 à 1656.

(2) On croyait généralement, à cette époque, que le comte d'Avaux entrerait dans les ordres. V. Tallemant des Réaux, t. IV, p. 416. — *Corresp. du comte d'Avaux*, p. 119. — A. Chéruel, *Notice sur Groulart de la Court*, p. 15. — « Je vois bien que ses pensées vont à l'Église pour être cardinal, mais c'est un chemin qui n'est pas sûr, dans lequel beaucoup d'autres ont vieilli sans y pouvoir parvenir. » — Charvériat, *D'Avaux et Servien* (*Revue du Lyonnais*, 1888), cite plusieurs lettres ayant trait à l'entrée de d'Avaux dans l'état ecclésiastique.

quelques Messieurs de Reims vinrent au-devant de M. l'Ambassadeur.

Le mercredi 14, nous arrivâmes à Reims, où nous avons séjourné jusqu'au mardi suivant. Tous les corps, tant de la Ville, du Chapitre, que du Présidial et de l'Élection, vinrent saluer M. l'Ambassadeur, avec harangues qui réussirent assez bien. Il répondit à MM. de la Ville qu'il étoit leur concitoyen du côté de sa mère (1), et que comme l'amour maternel étoit plus tendre et plus délicat aussi que son affection étoit plus sensible pour eux. A MM. du Chapitre il dit que, comme ils étoient dépositaires de l'onction sacrée des Rois de France, aussi qu'il prenoit bon augure de leurs vœux et de leurs prières qui préparoient les esprits à l'onction de la paix, dont l'huile et l'olive étoient le symbole.

Le dimanche, je prêchai aux filles de Sainte-Claire, à la profession de Mlle d'Herbigny, nièce de Son Excellence (2), où je fis comparaison du sacrifice d'Iphigénie à l'action de cette sainte fille,

(1) Antoinette, fille de M. de Grossaine, seigneur d'Irval, d'Avaux, de Breuil, de Besancourt et de Bellefontaine, lieutenant général au siège présidial de Reims.

(2) Antoinette d'Herbigny, le dernier enfant issu du mariage de Jeanne de Mesmes avec Lambert d'Herbigny, conseiller d'État. V. *Corresp. du comte d'Avaux.*

et en tirai les augures de la prospérité et du succès de notre navigation et de notre voyage.

Durant ce séjour nous eûmes loisir de voir toutes les singularités de la ville, qui consistent principalement en la beauté, richesse et reliquaires des églises où nous fûmes conduits par la courtoisie et l'humanité de M. Frémin (1), chanoine de Notre-Dame.

Enfin, après avoir satisfait pleinement à notre curiosité et Son Excellence ayant donné ordre aux affaires qui la retenaient, nous partîmes le mardi 20, après avoir pris congé de M. et de Mme d'Irval (2) et de Mme de Fouquesolles (3), et de notre bon hôte M. Le Large, qui nous avoit reçus sans cérémonie, mais non pas sans la franchise d'un vieux Gaulois qui nous rendit les maîtres de

(1) Dans un manuscrit de la Bibliothèque de Reims, *Recueil des chanoines*, nous trouvons sur Frémin les renseignements suivants : Jerôme Frémin, clericus Rem. auth. ordin. perproc. 14 mai 1609, per obitum Nicolai Lescamounier, legitur elemosinarius Domini Gastonis Ducis Aureliani, 1630, fit decanus eccles. Rem. 10 aug. 1655. Obiit Remis nuper can. Rem. antiquior et Decanus ejusdem eccles. 23 feb. 1663, æt. 68; sepultus in sacillo S[ti] Nicasii.

(2) Jean-Antoine de Mesmes, sieur d'Irval, frère cadet de d'Avaux, conseiller au Parlement, avait épousé, le 27 avril 1628, Anne Courtin, fille de François Courtin, conseiller du Roi.

(3) Jeanne-Marie-Angélique, fille de Jeanne de Mesmes et de François-Lambert d'Herbigny, avait épousé en 1635 Charles de Rune, marquis de Fouquesolles. (Voy., sur les désordres de sa conduite, GUI PATIN, *Lettres*, t. III, p. 635, et *Correspondance du comte d'Avaux*.)

sa maison depuis le grenier jusqu'à la cave, lieu remarquable pour le bon vin qu'il nous départoit libéralement et à tous ceux de notre troupe.

Le même jour nous fûmes coucher à Rethel, qui à mon avis n'a rien de remarquable que son mauvais pavé, si ce n'est peut-être une assez belle église devant laquelle nous passâmes pour nous acheminer à Charleville, le 21 mercredi, où nous arrivâmes par un très mauvais chemin et avec bien de la fatigue, principalement à cause de la lenteur de notre train, d'autant que nous n'osions abandonner notre équipage pour la crainte des paysans et des Bourguignons qui dressent souvent des partis en ces quartiers (1); mais notre crainte fut dissipée par la venue de M. de Saint-Étienne, gouverneur de Château-Regnault (2), qui vint au-devant Son Excellence, quatre lieues au deçà de Charleville, et notre travail fut adouci par la belle entrée que nous fit M. d'Aiguebère (3), gouver-

(1) « Entre Launoy et Rethel, dit Claude Joly, *Voyage de Munster*, p. 13, nous nous aperçûmes bien de la misère du pays, causée par la guerre, et en un certain endroit nous vîmes une bande de paysans qui étoient conduits, à ce que l'on nous dit, par leur curé, ayant tous le mousquet sur l'épaule pour garder leurs bestiaux. »

(2) Saint-Étienne, un parent des de Mesmes (voy. *Correspondance du comte d'Avaux*, p. 7 et 17), était depuis 1630 gouverneur de Château-Regnault. (Voy. Avenel, *Papiers de Richelieu*, t. III, p. 572.)

(3) M. d'Aiguebère avait été, sous Richelieu, chargé de plusieurs missions.

neur de Charleville et du Mont-Olympe, qui est un fort brave gentilhomme, et qui a donné des preuves de son courage en la défense d'Aire contre les Espagnols et des témoignages de sa suffisance dans l'entretien que j'eus avec lui à la table de Son Excellence, où il s'expliqua en latin aussi facilement que pas un de la troupe.

On peut dire de cette place que c'est le commencement d'une ville, comme Livia disoit de son fils Claudius que c'étoit le commencement d'un homme, et c'est un dessein qui a eu le même succès que toutes les autres entreprises de M. de Nevers. En un mot, c'est une belle apparence et une belle montre, où la pauvreté et la misère est logée magnifiquement ; les habitants sont composés d'un concours de malheureux ou de coupables ; bref, c'est l'égout des autres villes. Ce spectacle, qui n'est pas désagréable d'ailleurs, m'a semblé digne d'être proposé en vers :

SONNET.

Ces palais enchantés, ces noms ambitieux,
Noms de fable et d'histoire, Olympe et Charleville,
Nous promettent merveille, et ne sont qu'un asile
De voleurs, d'assassins et de séditieux.

Ces combles et ces tours qui menacent les cieux,
Font paraître à nos yeux une pompe inutile.

La hutte d'un berger, qui n'est que de l'argile,
Est cent fois plus commode et nous logeroit mieux.

Ici la gueuserie est à son apogée,
Ici la pauvreté superbement logée
N'en a pas moins de froid, de faim, ni de tourment.

Bref, ces beaux pavillons, ces magnifiques portes
Ne sont que la prison et que le monument
De crimes impunis et de fortunes mortes (1).

Sur le point que l'on travailloit avec plus d'ardeur à la construction de cette ville, M. de Nevers fut appelé à la principauté de Mantoue, de sorte qu'il en abandonna l'entreprise imparfaite : *Manent opera interrupta.*

Il y a toutefois plusieurs maisons religieuses et leurs églises achevées : les Capucins, qui sont Nivernois et ne peuvent être d'autre nation par la fondation, et ne sont pas moins de dix-huit; les Carmélites, qui la plupart sont Liégeoises, dont l'église est fort enrichie de peintures et colonnes de marbre; les filles du Saint-Sépulchre, fondées par Mme de Chaligny, qui s'y rendit et y fut nommée religieuse; elle étoit veuve d'un prince de la maison de Lorraine; les Jésuites, dont le collège quoique imparfait ne laisse pas d'être beau et capable

(1) Ce sonnet a été publié par François Colletet dans ses *Muses illustres.* Paris, 1658, in-12, p. 105.

de plusieurs écoliers, qui reçurent Son Excellence avec leurs civilités ordinaires, et des épigrammes dont il me rendit le dépositaire.

Auprès de la ville, à égale distance de Mézières, est situé un couvent de Cordeliers fondé par un Philippe, bâtard de Jean, duc de Bourgogne, qui après le décès de sa femme s'y rendit moine, et en fut trente cinq ans gardien. Son portrait s'y voit encore dans un tableau de l'*Adoration des mages*, qui sert de contretable à l'autel d'une chapelle, qui est d'un excellent peintre de ce temps-là, et dont M. le cardinal de Richelieu a voulu donner deux mille écus, à ce qu'ils disent.

Mézières est si voisine de Charleville, que ces deux villes sont à la portée du canon l'une de l'autre. Mais elle est aussi mal bâtie et désagréable que l'autre est plaisante à voir. Néanmoins elle est plus riche et mieux habitée. Le vendredi 23, Son Excellence y fut reçue par M. de Bussy (1), gouverneur de la place, et menée dans la citadelle; en laquelle rencontre il me semble que l'épithète que Virgile donne au tonnerre, *non imitabile fulmen*, n'est pas véritable, car les échos des vallons redoublant plusieurs fois les coups

(1) Charles de Lameth, comte de Bussy.

de canon, représentoient parfaitement la foudre.

Revenons à Charleville. Le gouverneur de Charlemont, place appartenant à l'Espagnol, et située sur la Meuse comme celle-ci, a envoyé depuis trois jours un trompette, par lequel il dit qu'il a appris que certains Portugais et Catalans, se portant pour ambassadeurs, prétendoient de passer en la compagnie de M. d'Avaux, et qu'il ne peut leur donner passage sans offenser la dignité de la couronne d'Espagne; demande que Son Excellence lui envoie une liste des noms et des qualités de ceux qui doivent passer avec elle, à quoi Son Excellence a répondu qu'il n'y avoit aucune personne auprès d'elle qui prît qualité d'ambassadeur de Portugal; que s'il y avoit quelques étrangers en sa compagnie, c'étoient personnes privées, ou de ses amis, ou de ses domestiques; qu'il y en avoit de toutes nations; qu'on ne s'étoit point enquis auprès de l'ambassadeur d'Espagne passant en France de quelle nation ou qualité étoient ceux qui l'accompagnoient, que son passeport étoit conçu en ces termes : *Pro legato, et amicis, familiaribus et famulis*.

Cependant le lundi 26 arriva M. Servien (1),

(1) Abel Servien, marquis de Sablé et de Boisdauphin, comte de la Roche-Servien, né à Grenoble en 1593, mort au château de

collègue de M. d'Avaux en ambassade, qui fut reçu par M. d'Aiguebère presque en la même sorte que Son Excellence, et en fut visité tout sur l'heure même, comme un moment après il visita pareillement Son Excellence, qui le traita aussi magnifiquement et madame sa femme (1), le mercredi ensuivant; et comme ils étoient au milieu du dîner, arriva le trompette espagnol retourné de Charlemont, qui leur apprit que tout étoit disposé à les recevoir, et que l'on étoit satisfait de leur réponse. MM. les Ambassadeurs résolurent donc de partir le vendredi ensuivant, 30 du mois,

Meudon en 1659. De toute sa carrière administrative et diplomatique, très bien résumée par M. Eug. Asse (*Biographie Didot*), nous ne voulons rappeler ici qu'une phase, la négociation du traité de Chérasco (1631), où il montra dans le partage de l'autorité la même impatience qu'à Munster. Il desservit son collègue le maréchal de Toiras, comme nous le verrons desservir d'Avaux, avec plus d'ardeur encore, car il était soutenu à la Cour par son neveu Hugues de Lionne. — Voy. *Lettres de MM. d'Avaux et Servien*, Cologne, 1650, et Charvériat, *D'Avaux et Servien*.

(1) Augustine Leroux, fille de Louis Leroux, seigneur de la Roche des Aubiers, et veuve de Jacques Hurault, comte d'Onzain. Servien l'avait épousée le 7 janvier 1641, en Anjou, où il s'était retiré pendant sa disgrâce. « Il s'était épris, raconte Tallemant des Réaux (t. IV, p. 407), d'une fille d'Angers qu'on appelait Mlle Avril. L'abbé Servien eut peur qu'il ne l'épousât, et fit tant qu'il le maria avec la veuve d'un comte de Donzain de Vibraye, qui avait été tué à Arras. Il eut de la peine à s'y résoudre, car il n'était pas trop épouseur. » Mme Servien mourut en février 1652. (Voy. Loret, *La Muse historique*, et Ad. Rochas, *Biographie du Dauphiné*.)

et pour cet effet s'embarquèrent dans six bateaux, trois pour M. d'Avaux, et trois autres pour M. Servien, et deux autres pour les Portugais et les Catalans, qui perdirent là leur qualité d'ambassadeurs et de députés, et nous fut commandé de les nommer de leurs noms propres : le Portugais Louis de Castro, et le Catalan M. de Fontenella. Dans le bateau de M. d'Avaux étoient M. de Bussy, gouverneur de Mézières, M. d'Aiguebère, gouverneur de Charleville, et M. de Saint-Étienne, gouverneur de Château-Regnault, qui accompagnoient Son Excellence par honneur. Et quant à ceux de sa comitive, y étoient MM. le baron de Survilliers (1), l'abbé de Goussencourt (2), Marcilly (3), con-

(1) Le baron de Survilliers, descendant des anciens comtes de Meaux. « Ce vieux chevalier, dit François Ogier dans l'*Éloge de d'Avaux*, avait un esprit aussi commode, une conversation aussi agréable qu'on pouvait désirer; à dire vrai, c'était la partie enjouée et récréative de la famille, qui, par ses entretiens divertissants, a plusieurs fois tempéré le chagrin que nous avions conçu des illusions de la Cour, de la vaine poursuite d'une paix fugitive, et d'une si longue absence de notre chère patrie. »

(2) M. de Goussencourt était déjà avec d'Avaux à Venise. Voy. *Correspondance du comte d'Avaux*, p. 108, 109, 181 et 222.

(3) Antoine Fouquet de Marcilly-Croissy, reçu conseiller au Parlement en 1641. Il fut, de Munster, envoyé en Transylvanie. A son retour, il négocia en Bavière (1647). Il est l'auteur d'un pamphlet contre Mazarin paru en 1649 : *le Courrier du temps, apportant ce qui se passe de plus secret en la cour des princes de l'Europe*. Sur son rôle après la Fronde, voy. Valfrey, *Hugues de Lionne*.

seiller de la Cour; d'Herbigny (1), neveu de Son Excellence; La Briffe (2), deux ou trois autres (3) et moi, auxquels fut joint le lendemain M. de Saint-Maurice (4). Il ne se peut rien voir de plus agréable que le cours de cette navigation, où nous étions convoyés presque toujours, ou par l'acclamation des peuples circonvoisins, attroupés et répandus sur le rivage, ou de compagnies de mousquetaires qui venoient des villes et des châteaux prochains, et nous faisoient des salves continuelles. Le premier lieu remarquable que nous rencontrâmes fut Château-Regnault, non tant pour la beauté du lieu que pour son importance; en effet, ce n'est qu'une méchante bicoque, située sur un roc, et qui représente parfaitement ce que dit Plutarque du pays d'Ulysse, que ce n'étoit

(1) Henri d'Herbigny, né en 1623, fils aîné de Jeanne de Mesmes et de François-Lambert d'Herbigny, conseiller d'État.

(2) Jean de la Briffe vendit ses biens pour accompagner, en qualité de gentilhomme, nos plénipotentiaires à Munster. En 1645, il épousa Anne de Masparault. Son contrat de mariage lui donne les titres de seigneur de Rochefort, conseiller du Roi, trésorier général de France. Ses descendants portèrent le nom de marquis de Ferrières. Il mourut en 1663. (Cabinet des titres, vol. 135, dossiers bleus, 3348 et 3349.)

(3) Sans doute les secrétaires ordinaires du comte d'Avaux, Gedoyn, Allego, Préfontaines.

(4) Antoine de Chavaroche, abbé de Saint-Maurice, était le frère de l'intendant de Mme de Rambouillet. Il devint abbé de Grandmont le 8 octobre 1654 et mourut le 14 octobre 1677. (Voy. *Gallia Christiana*, t. II, col. 659, et VOITURE, *Lettres*.)

qu'un nid d'hirondelle attaché à un rocher; qui ne laisse pas de commander pourtant à la rivière de Meuse, et d'où l'on tira force coups de canon.

De là, nous passâmes devant une petite rivière qui sépare les États de France et le pays étranger; car la première bourgade qui parut immédiatement après est à l'archevêque de Trèves, d'où vinrent les principaux habitants, dans un petit bateau, saluer Son Excellence et lui firent don d'un chevreuil et d'un saumon d'une prodigieuse grosseur. Je prenois grand plaisir à la naïveté des harangues de ces bonnes gens, qui portoient, sur leur visage et dans leurs yeux, des sentiments de joye qui me font augurer un bon succès de leurs vœux et de leurs prières qui ne tendent qu'à la paix. Enfin nous arrivâmes à Fumay à deux heures de nuit, bourgade appartenant pareillement à Son Altesse de Trèves. Le peuple, répandu sur le rivage avec grande quantité de feux et de mousquetades, nous promettoit une bonne réception, mais l'inhospitalité du curé qui nous refusa sa porte nous pensa faire coucher dehors, et la pauvreté des autres nous fit coucher assez mal; c'est pourquoi je ne suis pas en humeur de faire plus long séjour en un si mauvais gîte.

Le samedi 31, nous partîmes dès le matin pour

venir coucher à Dinan, terre des Liégeois; mais pour y parvenir il faut passer devant Charlemont, grande et importante forteresse, bâtie par l'empereur Charles-Quint, sur le haut d'un rocher qui paroit inaccessible. Une lieue avant que d'en approcher, vint au-devant de Son Excellence, dans un bateau pareil au nôtre, M. de Paris, auditeur de la chambre des comptes du roi d'Espagne, de la part de don Francisco de Mello, marquis de Tor de Laguna (1), qui lui offrit par un assez long discours en françois tout ce qui dépendoit de son maître, avec ordre de l'accompagner dans tous les lieux de son gouvernement dans un voyage si favorable, et qui étoit entrepris pour faire la paix entre les deux couronnes. M. d'Avaux le retint dans son bateau, et nous arrivâmes incontinent après à Givet, bourg appartenant aux Liégeois, mais commandé si souverainement par Charlemont que l'on peut dire qu'il est de l'obéissance d'Espagne. Là, le marquis Deseaux, gouverneur de la place, le vint recevoir au sortir du bateau, et pareillement après dîner l'y vint reconduire.

(1) Don Francisco Melo de Braganza, comte d'Assumar, marquis de Tor de Laguna, descendait d'un fils naturel de Jean Ier, roi de Portugal. Il était alors capitaine général, gouverneur des Pays-Bas et de Bourgogne. (Voy. duc d'Aumale, *Hist. des Condé*, t. IV.)

C'est un gentilhomme qui parle et qui est vêtu à la françoise. L'après-dîner se passa fort agréablement à considérer les merveilleux rochers qui règnent tout le long du rivage, et nos trompettes faisoient retentir ces montagnes, qui par leur écho nous rendoient trois et quatre fois le même son, de sorte qu'il me sembloit d'être en quelque lieu enchanté où les démons et les fées eussent dessein de nous charmer pour nous faire oublier notre patrie. Mais à cette musique en succéda une autre; car toute la ville de Dinan, répandue sur les deux bords de la rivière en belle ordonnance et sous leurs enseignes, nous fit une si furieuse salve de mousquetade, que plusieurs cavaliers de notre compagnie avouèrent de n'en avoir jamais ouï de pareille dans les batailles; à quoi succéda un tonnerre de canons, tirés tant des murailles de la ville que du château, où Son Altesse de Liège, qui est l'Électeur de Cologne, tient un gouverneur qui vint recevoir Son Excellence sur le bord et la conduire à sa maison chez un ancien bourgmestre. Nous y passâmes la fête de la Toussaint, et le lendemain, après la messe pour les morts, nous partîmes pour Namur, le lundi 2 novembre.

C'est une belle ville et bien peuplée, tant de

noblesse que de bourgeoisie, où MM. les Ambassadeurs furent reçus par le lieutenant du comte d'Isembourg (1), vieux soldat âgé de quatre-vingts ans, presque perclus de tous ses membres. Il excusa l'absence dudit comte d'Isembourg, sous prétexte de quelques affaires; mais en effet il s'étoit absenté, ou pour ne pas rendre l'honneur à Leurs Excellences, d'autant que l'ambassadeur d'Espagne n'avoit pas été reçu assez honorablement à son gré dans les villes de France, ou bien plutôt pour n'oser paroître devant nous après la perte de la bataille de Rocroy, dont il étoit l'un des principaux chefs, encore que les blessures qu'il y a reçues ne lui puissent être que fort honorables, puisque la plus dangereuse de toutes est sur son visage. Nous logeâmes, M. de Saint-Maurice et moi, *Aux quatre fils Aymon,* chez M. Pierson, marchand, avec qui j'avois fait connoissance dès Reims, qui nous reçut avec beaucoup d'humanité et de franchise.

Le mardi 3 novembre, nous partîmes de Namur et vînmes coucher à Huy, ville appartenant à l'évêque de Liège. Là les députés des trois ordres

(1) Ernest, comte d'Isembourg, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Namur, mort en 1664. Sur sa conduite héroïque à Rocroy, voy. duc D'AUMALE, t. IV, p. 113, 123.

de Liège, entre lesquels étoit le gouverneur même de Huy, vinrent trouver Leurs Excellences pour les supplier très humblement de venir loger en leur ville, qui étoit leur passage, et où on les attendoit avec de grands préparatifs. Mais ils les refusèrent jusqu'à tant qu'ils eussent accordé le retour de ceux qui avoient été bannis de la ville, pour avoir soutenu le parti de France en ces dernières guerres, et qu'ils eussent satisfait au Roi pour l'offense faite à Sa Majesté en la personne de l'abbé de Mouzon (1), agent pour ses affaires audit Liège. Ils accordoient bien de satisfaire pour ce dernier point, et pour cet effet offroient de demander pardon au Roi ou à ses ambassadeurs, voire même à genoux, et en pleine assemblée de tous les ambassadeurs qui se doivent trouver à Munster; mais quant au deuxième point, ils dirent n'y pouvoir satisfaire sans violer les lois fondamentales de leur patrie, par lesquelles ils avoient été jugés et bannis, non comme partisans de la France, mais comme coupables de plusieurs crimes, voire même d'homicides et d'assassinats qualifiés; offroient néanmoins révision de leur procès, et de les ouir juridiquement dans toutes les justifications qu'ils

(1) Sur l'abbé de Mouzon, résident de France à Liège, voy. quelques détails dans les *Papiers de Richelieu.*

pourroient proposer de nouveau. Mais ces offres furent refusées par MM. les Ambassadeurs qui vouloient avant toutes choses que les bannis fussent rétablis, autrement qu'il n'étoit point de la dignité de leur Maître d'entrer dans une ville, où ceux qui étoient affectionnés à son parti étoient si mal traités; que leur affection étoit notoirement la cause de leur disgrâce; et sur ces termes, au lieu d'aller droit sur Liège, ils s'arrêtèrent deux lieues au deçà, et se logèrent en une abbaye nommée le Val-Saint-Lambert, ordre de Cîteaux, avec dessein de passer à Maestricht. Cette abbaye est belle et bien bâtie, et a quantité de grands appartements, de sorte que nous y pouvions tous (et nous n'étions pas moins de deux cents personnes) loger commodément s'ils eussent eu des lits à proportion de notre nombre, du moins avoient-ils des vivres suffisamment, qui furent fournis par la libéralité de l'abbé, qui est moine et électif, et prend confirmation de celui de Clairvaux, comme sont ceux du Pays-Bas. L'église et le cloître sont fort beaux, et enrichis de beaucoup de tableaux, qui, à mon avis, sont de la manière des plus excellents peintres flamands de ce temps. Nous fûmes deux jours dans cette abbaye, durant lesquels les députés des Liégeois allèrent et vinrent plusieurs fois, pour essayer

d'accommoder l'affaire des exilés et donner contentement au Roi et à MM. les Ambassadeurs. Mais le conseil de Liège n'ayant pu s'accommoder aux propositions qu'on leur faisoit, MM. les Ambassadeurs, malcontents de leur refus, délibérèrent de passer outre, sans s'arrêter à leur ville, et pour cet effet partirent de la dite abbaye.

Le vendredi 6 novembre, passâmes dans nos bateaux au travers de la ville de Liège, au milieu d'une multitude innombrable de peuple, qui nous regardoit passer des maisons qui bordent la rivière des deux côtés, et quoique MM. les Ambassadeurs leur eussent déclaré qu'ils ne vouloient recevoir d'eux aucune civilité, néanmoins ils ne laissèrent pas de faire paroître quelques troupes en armes, qui nous saluèrent à coups de canon et de mousquet, sans qu'il leur fût répondu par nos trompettes, auxquels on avoit imposé silence.

Au sortir de la ville, sur la main gauche, s'offre comme une espèce de faubourg, qui est une souveraineté appartenant au prince d'Orange, qui sert de retraite à plusieurs exilés, qui nous saluèrent à coups de mousquet et de boîtes, et témoignèrent leur réjouissance et l'espérance de retourner en leur patrie, sous la faveur du Roi, par des feux allumés, à quoi il fut répondu incontinent par nos

trompettes. Trois ou quatre des principaux d'entre eux vinrent aborder Son Excellence pour lui recommander leur rétablissement, ce qu'il leur promit au nom du Roi, et leur dit qu'ils ne seroient pas les seuls qui seroient privés du bénéfice de la paix.

Poursuivant notre navigation, nous arrivâmes à Maestricht, où MM. les Ambassadeurs furent reçus magnifiquement par M. le comte de Solms, beau-frère de M. le Prince d'Orange (1), qui les traita le soir même.

Le samedi 7 novembre, nous arrivâmes à Maasique, petite ville appartenant au prince de Liège, où les Pères Capucins nous reçurent, M. de Saint-Maurice et moi, nous donnèrent à manger et nous couchèrent fort courtoisement. Nous y célébrâmes la messe, le lendemain dimanche, puis nous étant rembarqués, vînmes à Ruremonde, ville assez belle et assez grande, mais peu forte, et qui sert presque de proie au premier occupant. Elle est maintenant sous la domination espagnole.

Le lundi 9, nous partîmes pour Venloo, qui est la dernière ville de la domination d'Espagne de ce côté; aussi y a-t-il forte garnison, et la place

(1) Il était frère d'Amélie de Solms-Brunsfeld, qui avait épousé en 1625 Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange.

est bien fortifiée. Là, nous quitta M. de Paris, l'envoyé de D. F. de Mello pour nous conduire sur les terres de son gouvernement. C'est un fort galant homme, entendu aux affaires et employé en plusieurs négociations. Il désira de voir l'oraison funèbre du Roi, et je lui en fis présent d'un exemplaire (1).

Le mardi 10, nous arrivâmes à Gennep, ville appartenant à l'Électeur de Brandebourg, mais le château qui est distant d'un demi-quart de lieue en deçà est tenu par les Hollandois, qui l'ont pris sur les Espagnols, qui s'en étoient saisis.

Le mercredi, nous en partîmes pour aller à Grave; sur quoi il faut noter que toutes nos journées n'étoient que de cinq à six heures. Cette place appartient en propre à M. le prince d'Orange, et M. de Rizoart (?), qui en est gouverneur, reçut en son nom Leurs Excellences et les traita après avoir

(1) Parmi les nombreuses oraisons funèbres qui furent prononcées à l'occasion de la mort de Louis XIII, celle d'Ogier n'est pas une des plus mauvaises. « Oraison funèbre de Louis XIII, roi de France et de Navarre, prononcée en l'église de Saint-Benoît, le premier jour de juillet 1643, par M. Ogier, prêtre. » A Paris, chez la veuve Jean Camusat. 1643, in-8°, 58 pages, avec une dédicace à la Reine régente. « La Reine mère, écrit Gui Patin, *Lettres*, t. III, p. 741, lui avait promis un évêché pour la harangue funèbre du feu roi Louis XIII, qu'il avait récitée dans Saint-Benoît avec l'applaudissement et l'admiration de tout Paris, et néanmoins elle ne lui a rien donné. »

fait passer devant eux plus de deux mille hommes de pied ou de cheval, qui y sont en garnison ou en quartier d'hiver. Là, nous changeâmes de bateaux le jeudi; car les vaisseaux de Liége n'étoient plus capables de voguer sur la Meuse, qui commence à paroître comme une petite mer. Nous pensions aller à Bommel, mais la tempête nous fit arrêter au fort de Voorne, où mon estomac renversé et ma pauvre tête agitée, à grand peine put trouver un malheureux lit pour me reposer.

Le vendredi 13, nous arrivâmes à Gorcum, vis-à-vis de Vorcum, qui est sur l'autre rive. La Meuse n'est pas là encore corrompue par les eaux de la mer, car je bus de son eau qui me sembla fort bonne.

Le samedi 14, nous arrivâmes à Dort, ou Dordrecht, qui est la principale ville de Hollande quant à la dignité et l'ancienneté, et dont le député a la première voix de tous ceux des villes dans l'Assemblée des États. Nous demeurâmes là jusqu'au vendredi suivant, pour attendre et concerter l'ordre de la réception qu'on devoit faire à MM. les Ambassadeurs, sur laquelle se présenta quelque difficulté : les dits États s'étant dispensés depuis quelque temps de l'ancienne coutume de

venir recevoir nos ambassadeurs jusqu'à cette ville. M. de la Thuillerie (1), ambassadeur ordinaire pour le Roi, y vint trouver nos plénipotentiaires, et M. Brasset (2), agent aussi pour Sa Majesté; M. de Saint-Romain (3), pareillement agent, ci-devant à Hambourg, gentilhomme du Lyonnois, de la discipline de M. d'Avaux (4), que j'embrassai pour ce plusieurs fois, et M. le baron de Rorté, agent aussi en Suède. M. l'Ambassadeur étoit logé chez des catholiques nommés MM. Oem, très honnête et ancienne famille de la ville (5), qui n'a jamais eu aucun protestant. Un d'eux, Antonius Oem, qui a vu la France, et est homme

(1) Gaspar Coignet de la Thuillerie, baron de Courson, d'abord conseiller au Parlement en 1618, puis maître des requêtes en 1624, avait été ambassadeur à Venise en place du comte d'Avaux. Il fut ensuite employé en Hollande, en Allemagne, en Danemark, et devint intendant de la Rochelle.

(2) M. Brasset fut, pendant de longues années, chargé d'affaires en Hollande. Nous verrons plus loin qu'il fut envoyé à Munster comme secrétaire de la mission française.

(3) Melchior de Harod de Senevas, baron, puis marquis de Saint-Romain, d'une ancienne famille du Lyonnais. Né en 1614, mort à Paris en 1694. Il fut ambassadeur en Portugal, après avoir été longtemps employé en Allemagne, où il était, dit Chapelain, « le second de M. d'Avaux ». Ce fut son confident dans sa lutte contre Servien.

(4) Sur Rorté et ses missions en Suède et Allemagne, voy. *Correspondance de d'Avaux*, p. 90.

(5) FOPPENS, dans sa *Bibliotheca Belgica*, cite plusieurs écrivains qui appartenaient « à cette ancienne et illustre famille de Dordrecht ».

de belles-lettres, m'obligea d'insérer mon nom *in albo amicorum* (1). Il me fit voir le curé de la ville, nommé Ludolphus ab Heumen (2), et un autre prêtre nommé Leduc (3), que je présentai à M. l'Ambassadeur, qui les écouta favorablement et leur promit son assistance contre une nouvelle persécution de certains commissaires députés par toute la Hollande pour exercer une espèce d'inquisition sur les personnes. Je fus aussi voir ce ministre Colvius (4) qui prêche en françois, qui avoit témoigné grand désir de m'aboucher. Notre entrevue dans son étude fut des belles-lettres. Mais s'étant trouvé le soir chez M. l'Ambassadeur, nous eûmes prise touchant l'autorité des Écritures saintes. Mais la dispute ne fut que d'un bon quart d'heure, car le ministre ne trouvant pas en moi tant de soumission qu'en ses ouailles, sortit en colère (5).

(1) L'*Album amicorum* était très répandu en Allemagne et en Hollande. M. F. v. Rappard a étudié ceux qui ont été conservés dans les Pays-Bas. *Overzigt eener verzamling Alba amicorum uit de* XVI *et* XVII *eeuw*. Leide, 1856, in-8°.

(2) Ludolphus ab Heumen était curé de Dordrecht depuis 1639. Il mourut en 1671. (Voy., sur sa vie et son caractère, *Batavia sacra*, p. 171.)

(3) Cornelius Duchius, « secundarius pastor Dordraci » (*Batavia sacra*, p. 172), succéda à Ludolphus ab Heumen comme premier prêtre de cette ville.

(4) André Colvius, né en 1594, mort en 1671, un des hommes les plus savants de son temps.

(5) Nous avons été assez heureux pour trouver à la Bibliothèque

Le vendredi 20, nous arrivâmes à Rotterdam, sur les vaisseaux du prince d'Orange, qu'il avoit envoyés au-devant de nous. On les appelle *hiacques* (1) et sont fort ajustés, peints et dorés. Nous n'eûmes que le loisir de les considérer, car la navigation n'est que de trois heures, et fûmes reçus à coups de canon par les bourgeois.

M. d'Avaux étoit logé en une assez belle maison, où Mme la Princesse avoit logé autrefois et y sont ses armes (2). Pour moi j'eus pour logis le « Croissant », où sont trois frères, jeunes hommes catholiques, nommés MM. Rooz, riches marchands dont l'oncle nommé M. Kievitz (3) est un très honnête homme et très savant, particulièrement en fait de controverses, où il réussit si heureusement qu'il a converti quantité de Hollandois et en a composé

de l'Université de Leyde, grâce à l'obligeance des conservateurs des manuscrits, MM. de Rieu et de Vriès, le rapport que Colvius écrivit à la suite de son entretien avec Ogier et d'Avaux. Nous publions cette curieuse pièce à l'Appendice.

(1) Le *Dictionnaire* de Littré n'indique pas cette orthographe du mot yacht, que nous avons retrouvée à la page 271 du *Voyage à Munster* de JOLY.

(2) Sans doute Charlotte de Montmorency, femme de Henri II de Bourbon, prince de Condé.

(3) Aarnout Kiévit, d'une ancienne famille de Rotterdam, avait publié, sous l'anagramme de Turano Vehiti, son livre de controverses, *Catholik Memorieboek,* dont la cinquième édition parut à Louvain en 1648. (Voy. VAN DER AA et SCHOTEL, *Biographische Woordenboeck der Nederlanden.*)

un livre en flamand, imprimé déjà trois fois à Anvers. Il me fit presque toujours compagnie tandis que je fus là, me fit ouïr la musique de Sainte-Cécile chez lui, composée d'une douzaine de dames hollandoises et d'autant d'hommes, qui ensuite nous traitèrent dans leur confrérie où étoit aussi un Père Jésuite, fort habile homme.

Le samedi 21, M. d'Avaux reçut nouvelle de la mort de Mme de Roissy, sa mère (1), qu'il apprit dans un compliment intempestif d'une lettre de la Cour (2), en ouvrant des paquets chez M. Servien, où étoit aussi M. de la Thuillerie. Incontinent il revint au logis fort affligé, où m'étant rencontré à propos, il nous invita à dire pour elle l'office des morts; ce que nous fîmes, M. de Goussencourt et moi d'un côté, M. de Saint-Maurice et lui-même récitant de l'autre.

(1) Madame de Roissy, morte le 11 novembre 1643, avait été inhumée le 13, aux Grands-Augustins.

(2) Voy. Bibl. nat., coll. Clairembault, vol. 389, fol. 417, la réponse de d'Avaux à ce compliment, venu sans doute de M. de Brienne : « Monsieur, c'est de vous que j'ai appris le décès de ma bonne mère. Si j'avais choisi moi-même le parrain, je n'aurais pas voulu recevoir ce coup d'une autre main; mais, bien qu'elle me soit favorable et que je vous sois très obligé, Monsieur, du soin qu'il vous a plu prendre de modérer ma douleur, il faut pourtant que j'avoue n'en avoir pas été le maître. Je ne dois pas vous arrêter dans la considération de mon malheur; il me suffit de vous dire que le ressentiment que vous en avez me rend de plus en plus, etc., etc. » (La Haye, 23 novembre.)

Le lendemain dimanche, je célébrai la messe pour la défunte, en sa présence; puis ensuite M. de Saint-Maurice, à la messe duquel survint Mme la comtesse de Losse, qui est une dame de fort bonne mine, mais un peu trop enjouée pour un jour de deuil et pour consoler un homme si sérieux et si grave.

Nous laissons Rotterdam, après avoir salué la statue d'Érasme (1); le lundi 23, nous nous embarquâmes sur de petits bateaux pour venir à la mer, par un canal fait à la main, et passâmes au travers de la ville de Delft. Je n'ai rien vu guères de si agréable pendant tout le cours de mes navigations, tant pour la gentillesse des édifices que pour l'abondance du peuple, qui nous regardoit des fenêtres et qui nous suivoit sur les deux bords du canal. De là à la Haye, il y a environ une lieue, à un quart de laquelle, j'entends de la Haye, vint M. le jeune prince d'Orange (2), fils de Henri, recevoir MM. les Ambassadeurs avec plusieurs carrosses et les conduisit à leurs logis, où nous fûmes

(1) Joly la décrit ainsi (*Voyage de Munster*, p. 143) : « La statue d'Érasme, de sa hauteur, tournant le dos au canal, vestu d'une grande robbe et d'un gros bonnet quasi quarré et tenant un livre ouvert entre ses mains. »

(2) Guillaume II de Nassau, né en 1626, prince d'Orange 1647, stathouder de Hollande 1648, mort en 1650.

trois jours traités aux dépens de MM. les États, comme nous avions été dès Rotterdam. Mais M. d'Avaux ne comparut point à tous ces traitements, tant à cause du deuil de Madame sa mère qu'à cause d'une indisposition qui lui survint, pour laquelle il fut saigné et médiciné (1), et fut jusques au mardi 1er décembre sans sortir de sa chambre. Mais ce jour même il sortit, et eut audience sur les onze heures du matin de MM. les États dans la chambre du Conseil, où étoient présents aussi M. Servien, son collègue, et M. de la Thuillerie, ambassadeur ordinaire aux États. Tous les députés des Provinces-Unies étoient assis autour d'une longue table et MM. les Ambassadeurs assis aussi vis-à-vis d'eux. Après que leur Conseil eut lu, nue tête et à haute voix, la lettre de créance de MM. les Plénipotentiaires, M. d'Avaux leur parla d'un ton de voix médiocre, mais avec une autorité et une grâce sans pareille. M. Vanghem (2), président de la compagnie, gentilhomme

(1) Le comte d'Avaux avait, depuis 1639, à son service un médecin que lui avait choisi son père, M. de Roissy. « Il se vante de savoir saigner et connaître quelque chose dans la chirurgie comme aussi fait-il de la chimie. Il parle bien allemand et sait du latin fort raisonnablement. »

(2) M. van Gent représentait la province de Gueldre : « Gentilhomme, veut passer pour baron; passablement prudent et éloquent, a bien étudié, surtout l'histoire, parle coulamment le fran-

député de la noblesse, répondit au nom des États, en peu de mots, qu'ils étoient disposés de seconder les intentions du Roi avec toute fidélité et promptitude, qu'ils auroient toujours une parfaite correspondance avec lui et qu'ils recevroient toujours ses commandements avec beaucoup d'observance. Ensuite il y eut quelque peu de conférence à voix basse, puis on se départit. Dans cette chambre du Conseil sont en assez grand volume les portraits des trois princes d'Orange : Guillaume (1), fondateur de cet État, au milieu en robe fourrée; à sa droite, le comte Maurice; à sa gauche, Henri-Frédéric; ses deux fils, dont le dernier est encore aujourd'hui capitaine général des États. Il fut visité l'après-dîner par nos Ambassadeurs et ne les put ni recevoir ni conduire, car il avoit fort la goutte. Mais Monsieur son fils s'acquitta de ce devoir, puis conduisit ces Messieurs chez la princesse sa mère, qui les reçut et fit asseoir sous son dais à la droite. Je la vis. Elle est du comté de Solms et étoit venue fille d'hon-

çais, tient équipage et mène un assez grand train; est estimé riche de 200,000 florins. » (VREEDE, *Histoire de la diplomatie hollandaise*, t. III, p. 139.)

(1) Guillaume le Taciturne, né en 1533, mort en 1584. Son fils Maurice, né en 1567, lui succéda comme stathouder de Hollande en 1584. Il mourut en 1625 et fut remplacé par son frère Henri-Frédéric.

neur avec la reine de Bohême, en Hollande, après la ruine du Palatin (1), de sorte qu'elle règne en un pays où sa maîtresse est en exil, et m'a-t-on dit qu'il y a jalousie entre elles pour cette cause.

Durant ce séjour à la Haye, je reçus des lettres d'Anvers, de la part de M. de Paris dont j'ai parlé ci-dessus; par lesquelles il me remercie de l'oraison funèbre que je lui avois donnée, la loue en termes très avantageux et me donne avis de l'avoir montrée et donnée à don Francisco de Mello, marquis de Tor de Laguna, qui l'a trouvée excellente, et lui a commandé d'en traduire une grande partie en espagnol; me prie de lui en envoyer encore un exemplaire, et en échange m'envoie un livre intitulé : *Pompa introitus Ferdinandi infantis Hispan. et cardinalis in urbem Antverpiam* (2), plein de tailles-douces fort belles et d'inscriptions magnifiques, pour en faire lecture, aux heures de loisir, à Son Excellence. Je lui présentai, et reçus commandement de faire réponse, ce que je fis le 4 décembre. Je fus aussi faire les recom-

(1) Élisabeth d'Angleterre, qui avait épousé l'électeur palatin, Frédéric V.

(2) Cet ouvrage, imprimé à Anvers en 1636, porte pour titre : *Serenissimi principis Ferdinandi Hispaniarum infantis S. R. E. cardinalis triumphalis introitus in Flandriæ metropolim Gandavum.* Il est orné de 42 planches de Van der Does, Galle, Jode, etc., d'après des dessins de Rubens.

mandations dudit M. de Paris à M. de Servien et présenter à Madame sa femme, de la même part, une médaille de Notre-Dame de Montaigu, qui est une dévotion de Flandre.

Le second dimanche de l'Avent, je prêchai devant Son Excellence, après lui avoir administré la sainte communion de ma main, où étoient quantité de gens de toutes sortes de sectes, qui abondent en ce pays.

J'employai tout le lundi suivant à écrire des lettres à Paris, et mon cœur étoit triste de la nouvelle de la mort de M. le maréchal de Guébriant et de la déroute arrivée quelques jours après à son armée, qui s'étoit maintenue invincible, tant qu'il a vécu (1).

Le jour de la Conception, 8 décembre, je fus voir la princesse Élisabeth (2), fille aînée du duc de Bohême, qui est en grande réputation par les

(1) Le maréchal de Guébriant était mort le 24 novembre, des suites de la blessure qu'il avait reçue le 7, au siège de Rottweill. Après sa mort, les Impériaux, sous les ordres de Charles de Lorraine, de Mercy et de Jean de Wert, battirent son armée, commandée par Rantzau. (Voy. CHERUEL, *Lettres de Mazarin;* LE LABOUREUR, *Histoire du maréchal de Guébriant.*)

(2) La princesse Élisabeth, petite-fille de Jacques I[er], et l'aînée des filles de Frédéric V, vivait à la Haye, chez sa mère, qui s'y était réfugiée. (Sur ses relations littéraires et sur ses travaux, voy. F. BOUILLIER, *la Philosophie cartésienne*, t. I, p. 256-258, et FOUCHER DE CAREIL, *Descartes et la princesse palatine*, in-8°, 1862.)

belles connoissances qu'elle a des langues et des sciences; elle avoit témoigné de le désirer et m'avoit envoyé un gentilhomme de sa part plusieurs fois; mais les prédications m'avoient empêché d'y aller jusqu'alors, que j'éprouvai moi-même ce que j'avois appris de la bouche d'autrui. En effet, elle est fille de grand esprit, qui a grande teinture de la philosophie, des mathématiques et de toutes belles-lettres; mais ce que j'estime davantage, sa science ni sa naissance n'empêchent pas qu'elle n'ait beaucoup de modestie et de civilité. Elle témoigna qu'elle se plaisoit à mon entretien, qui fut environ d'une heure, m'invitant de la revoir, et me dit qu'elle auroit grand désir de m'entendre parler en public. Je n'oubliai pas de lui dire qu'elle étoit vraiment petite-fille du roi Jacques, et qu'elle faisoit asseoir comme lui les muses dans le trône.

Je logeai chez une bonne veuve nommée madame Stersun, catholique; il y en a quantité à la Haye et en tout le pays, et tient-on que le tiers de la Hollande est catholique et que si l'exercice de la religion catholique y étoit libre, il s'y joindroit incontinent un autre tiers. Il y a, dit-on, cent chapelles dans des maisons particulières à la Haye; il y a douze abbés, dont le supérieur est un M. de

la Torre (1), gentilhomme hollandois de six mille livres de rente qui a été nourri Père de l'Oratoire en France, et qui se dit encore de cette compagnie. C'est un fort honnête et vertueux prélat. A Amsterdam est un M. Marius, Zélandois (2), que l'on tient vicaire apostolique, qui est, il me semble, recteur de Cologne où il a quitté de bons bénéfices pour travailler à la vigne du Seigneur en ces quartiers, homme illustre en vertu et en suffisance, aussi est-il la terreur des ministres, et néanmoins les aumôniers protestants l'honorent à cause de sa candeur et de sa probité.

Une nuit, ne pouvant dormir, je fis l'épitaphe

(1) Jacques de la Torre, né à la Haye; il descendait des marquis de Floresta. Entré en 1629 dans la congrégation des Pères de l'Oratoire, il enseigna les humanités au collège de Malines. Nommé en 1637 coadjuteur de Rovenius, il alla en 1638 à Rome. Nous le verrons venir à Munster en 1647, pour se faire sacrer archevêque *in partibus* d'Éphèse, titre qui cachait sa véritable charge d'archevêque d'Utrecht. Il mourut en 1661. (V. Dupac de Bellegarde, *Histoire de l'église métropolitaine d'Utrecht*, in-8°, 1852.)

(2) Leonardus Marius, qui est qualifié, dans la *Bibliotheca Belgica*, de « vir maximi ingenii, prodigiosæ memoriæ », avait été professeur de théologie à Cologne; il était revenu à Amsterdam depuis 1630. Il mourut en 1652, laissant de nombreux ouvrages de théologie et de controverse. L'amitié de Marius avec le grand poète hollandais Vondel a popularisé son nom, et tout récemment on a placé sur la maison qu'habitait Marius à Amsterdam, son buste et celui de Vondel. (V. Alexandre Baumgartner, *Joost von den Vondel, sein Leben und seine Werke*. Fribourg, 1882, in-8°.)

de Mme de Roissy (1), que je présentai à M. d'Avaux :

Si le terme préfix à toute chose née
Avoit borné ma vie aux jours de mon printemps,
Certes avec raison je me plaindrois du temps,
Qui loin devant ma nuit finiroit ma journée.

Mais soixante ans passés dans un même hyménée,
Fertile pour la France en illustres enfants,
Peuvent faire envier aux esprits plus contents
Le cours et le bonheur de notre destinée.

Je laisse une maison si pleine de splendeur,
De dignités, de biens, de gloire et de grandeur,
Qu'elle peut enrichir plusieurs de son partage.

Mais, hélas! tous ces biens sont les jouets du sort!
Je laisse donc aux miens un meilleur héritage,
L'image de ma vie et celle de ma mort.

M. de Wicquefort (2) est un homme illustre, Hollandois, conseiller et agent de Mme la landgrave de Hesse, qui demeuroit à Amsterdam, mais qui a transporté son domicile à la Haye et son précieux cabinet depuis peu de temps. Mon frère l'avoit pratiqué autrefois, et il nous connoissoit

(1) Imprimée dans les *Muses illustres*, p. 106.

(2) Joachim de Wicquefort, le frère d'Abraham, né en 1600, mort en 1670. Après avoir été longtemps agent de Bernard de Saxe-Weimar, il était devenu résident de Hesse-Cassel auprès des États. Sa correspondance avec Barleus a été imprimée.

déjà de réputation. C'est la vertu et la civilité même. Il me montra toutes ses curiosités, peintures, médailles, agates, pierres gravées qu'il a en bon nombre; vases, vaisseaux, cristaux, ouvrages des Indes orientales et occidentales. Mais ce qu'il estime le plus eut un *Adam et Ève* d'un pied de haut, de bois; sculpture si belle et si parfaite qu'on la peut attribuer à Michel-Ange sans lui faire tort. On l'estime 20,000 francs. Cet honnête homme ne se contenta pas de me montrer toutes ces raretés; mais encore il me fit présent des *Oraisons* de Barleus, professeur d'Amsterdam, qui lui sont dédiées.

Le 10, je reçus de Dort, par les mains de M. Pusch, l'écrit que le ministre Colvius a fait courre sur notre rencontre, plein de faussetés et d'impostures, auquel je fis réponse durant les fêtes de Noël, et lui ai envoyé par la même voie. J'en ai fait lecture à M. d'Avaux, et il l'a trouvée conforme à la vérité et m'a conseillé d'y changer quelque chose pour le style, ce que j'ai fait (1). *Vinci possunt, persuaderi non possunt.*

(1) Nous n'avons pu trouver ni cet écrit de Colvius, ni la réplique d'Ogier. Mais nous publions à l'Appendice une longue lettre de Colvius à d'Avaux, du 4 février 1644, en réponse à la réplique d'Ogier. Ce document est conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Université, à Leyde.

Le ..., M. Marquis, qui est comme le curé des catholiques de la Haye et qui prêche tous les dimanches en flamand chez M. l'Ambassadeur ordinaire, nous donna à dîner avec M. Valtrin, aumonier de M. de la Thuillerie.

Le ..., M. Descartes vint voir Son Excellence, et dîna avec lui; je fis connoissance avec lui, et il me dit le sujet de sa dispute avec le ministre Voétius d'Utrecht (1). Je vois qu'il ne fait pas beaucoup d'état de Mlle de Schurman (2), aussi est-elle fort amie, à ce qu'on m'a dit, de ce ministre.

Le quatrième dimanche de l'Avent, la princesse Élisabeth de Bohême vint entendre mon sermon déguisée en simple demoiselle de compagnie de Madame de Marquette (3), grande dame de ce pays, qui demeure près d'Harlem, que j'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois chez elle à la Haye.

(1) Sur la querelle de Descartes avec le théologien hollandais Voët, voy. BAILLET, *Vie de Descartes;* E. BOUILLIER, *Hist. de la philosophie cartésienne.*

(2) Anne-Marie de Schurman (1607-1678) avait acquis un savoir universel. En relation avec tous les hommes distingués de son temps, elle a écrit : *De ingenii muliebris ad doctrinam et meliores litteras aptitudine*, 1641, in-8°. — *Opuscula hebræa, græca, latina*, 1648, in-12.

(3) Sans doute Léonore de Hennin, veuve de Daniel de Hartaing, sieur de Marquette.

J'avois été plusieurs fois invité d'aller au prêche pour entendre un ministre français nommé de Maury, mieux disant que les autres, et l'avois toujours refusé, n'ayant encore jamais entendu, ni en France ni ailleurs, aucun sermon de cette secte. Enfin je me résolus d'y aller le dimanche dernier de février 1644. Le ministre le savoit bien et s'étoit préparé comme pour s'opposer à la réputation des actions publiques que je faisois alors à la Haye. Chose étrange! Le lendemain matin, le temple de l'église françoise où il avoit prêché fut brûlé de fond en comble, sans qu'on y pût apporter aucun remède. Sur quoi je fis ce sonnet, la nuit du jour de l'embrasement :

JÉSUS-CHRIST *parle :*

Vous avez profané mon temple et mes saints lieux,
Renversé mes autels et mon divin service,
Vous avez aboli l'unique sacrifice
Où mon cœur est présent comme dedans les cieux.

Vous couvrez vos péchés d'un voile spécieux
En vous attribuant, vaniteux, ma justice,
Et cependant, plongés dans la chair et le vice,
Vous pensiez m'apaiser par un haussement d'yeux.

Prêcheurs sans mission, anarchiques ministres,
Voici de votre fin les augures sinistres :
Ce feu purge mon temple et brûle votre cœur.

Tremblez sous mes éclairs, boutefeux de la guerre,
J'ai la foudre à la main; ces feux pleins de terreur
Sont les avant-courriers d'un horrible tonnerre.

M. Spirong est l'agent du royaume de Suède à la cour de la Haye, près MM. les États, marchand de Delft, qui s'est avancé à de grandes richesses par son industrie. Il est homme curieux, qui a quantité de tableaux et un cabinet plein de toutes sortes de médailles, de reliefs d'or, argent, ivoire, cuivre, cire; plusieurs livres de tailles-douces d'Albert Dürer, Lucas et autres; dessins de Raphaël d'Urbin, horloges qui vont un an et plus sans être montées qu'une fois. Il a encore plusieurs reliques des saints des églises dépouillées et pillées par les Suédois, lesquelles il garde quoiqu'il soit calviniste.

Le jeudi 25 février, nous fûmes promener à Delft pour voir les religieuses, qui sont logées encore en un lieu qui a été autrefois un cloître qu'on appeloit, il me semble, Sainte-Agathe. Elles habitent de petites maisons séparées, comme feroient des particuliers bourgeois (1); elles sont divisées en deux congrégations, et ont deux cha-

(1) Sur l'organisation de ces béguinages, qui existaient à Delft, Harlem, Amsterdam et Utrecht, voy. DUPAC DE BELLEGARDE, *Histoire de l'église d'Utrecht*, p. 143-145.

pelles; l'une, musique de voix et de violes, n'est pas mauvaise; mais l'autre, de dévotion et de ceux qui assistent au service divin, est excellente.

Nous fûmes voir aussi le tombeau de Guillaume, prince d'Orange, le principal auteur de la rébellion et de la liberté de ces provinces; il est dans une grande église, en la même place où étoit autrefois le grand autel. Sa statue y est de deux sortes et de deux étoffes différentes : l'une en tête du sépulcre, assise en cavalier, armé, la tête nue, son casque à ses pieds, de bronze; l'autre de marbre blanc, comme une effigie de mort sur le lit funéral. Ce tombeau enrichi de plusieurs colonnes de marbre pourra servir un jour à réparer ce grand autel, quand il plaira à Dieu de remettre son église en lustre; et je l'augure ainsi.

Le jeudi 3 de mars, MM. les Ambassadeurs furent prendre congé des États en plein conseil et publiquement. M. d'Avaux étoit assis au milieu de M. Servien et de M. de la Thuillerie, et porta la parole avec une grâce et une éloquence non pareilles.

On croit que ce qui arrêta si longtemps la conclusion du traité que nos Ambassadeurs faisoient avec les États, étoit un point d'honneur, et que ces Messieurs vouloient être traités des

nôtres dorénavant, avec tous les honneurs qu'on rend aux têtes couronnées, qu'on donnât la droite à leurs ambassadeurs, et qu'on les traitât d'Excellences. Leur fondement principal étoit qu'Henri IV en avoit ainsi usé envers eux; et qu'ils étoient d'aussi bonne condition, voire infiniment plus puissants que la République de Venise à qui l'on déféroit ces honneurs et ces titres. Je sais que s'ils ont voulu accorder la liberté qu'on leur demandoit pour les catholiques, on leur eût pareillement accordé l'honneur qu'ils demandoient; mais ne l'ayant pas voulu, on leur refusa aussi ce qu'ils désiroient avec tant d'ardeur, que ce seul point nous arrêta deux mois entiers.

Nous emploiâmes les jours suivants à dresser notre équipage pour partir, et à prendre congé de nos amis, que nous nous étions acquis principalement par nos prédications. Ils nous disoient adieu, la plupart avec des larmes, et leurs sentiments de piété me représentoient ceux des anciens chrétiens pour saint Paul : *Osculantes collum Pauli cum lacrimis deducebant ad navem;* et me sembloit qu'ils me disoient :

> *Dic, hospes Spartæ, nos te hic vidisse jacentes*
> *Dum sanctis patriæ legibus obsequimur.*

M. de la Capelle, lieutenant-colonel d'un régiment françois; M. des Champs, écuyer du prince d'Orange; M. Heuloz, M. de Walkener et mesdames leurs femmes; M. Marquis, religieux du tiers ordre Saint-François et prédicateur flamand, les Pères Baudouin et Koffine, Jésuites; M. Pusch, Mmes de Paulnes de Tillebourg, M. de Neubourg, de la maison d'Egmont; M. et Mme de Bering, issus de la maison de Bavière et des comtes de Hollande, et autres; desquels les noms soient au livre de vie.

Nous partîmes le mercredi 9 de la Haye, M. de la Torre et moi, à cheval, et vînmes dîner à Leyde, chez une demoiselle catholique (1), fille dévote des plus riches de la ville, belle-sœur de M. d'Alkemade, de la maison de Wassenaer, ancienne et haute noblesse de Hollande. Je passai l'après-dîner à voir les singularités de la ville, et principalement l'Académie, où je fus conduit et accompagné de M. de la Barre, professeur de la langue françoise (2) : l'anatomie, où se voient

(1) Mlle Henriette de Duivenvoorde, dont la maison servit longtemps de refuge à l'évêque Rovénius pendant les persécutions contre les catholiques.

(2) Nous trouvons dans l'*Album studiosorum Academiæ Lugduno Batavæ*, 1575-1875, *Accedunt nomina curatorum et professorum* (la Haye, 1875, in-4°), la mention suivante, à la date du 6 août 1640 : « Antonius D^{nus} de la Barre, Gallus. 32. Philosophiæ studiosus. »

quantités de singularités de corps humains et d'autres animaux anatomisés. Beaucoup de momies, pierres, minéraux, statues, vieux monuments, lampes, urnes des anciens; vêtements; peaux corroyées d'hommes, femmes, bêtes; ossements de baleines énormes et autres curiosités rares, mais certes hideuses. La bibliothèque nous présenta un spectacle plus agréable, où sont les livres que Scaliger et Bonaventure Vulcanius ont légués, leurs portraits, et autres des hommes illustres de ces quartiers.

De là nous fûmes voir M. de Saumaise, qui nous reçut fort civilement et se souvint de m'avoir vu autrefois à Grigny chez M. des Bordes, son beau-père (1). L'entretien qu'il nous fit fut *De militia Romanorum et Grecorum* (2). Je lui demandai si *principes, hastati,* et *triarii,* étoient noms seulement tactiques, comme dit Scaliger; il me dit qu'il s'étoit trompé et que *in acie* et *alibi ita dicebantur;* que le mécompte où plusieurs étoient tombés pour le fait de la milice romaine venoit

(1) Saumaise était depuis 1632 professeur à Leyde. Il avait épousé, le 5 septembre 1623, Anne Mercier, fille du savant Josias Mercier, sieur des Bordes, auprès de qui il avait vécu longtemps, à Grigny, près Paris. (Voy. HAAG, *la France protestante.*)

(2) Sur la demande du prince d'Orange, Saumaise avait composé, vers 1637, un traité *De re militari Romanorum,* qui resta manuscrit et ne fut imprimé qu'en 1657, après sa mort.

de ce qu'elle avoit changé sous les Empereurs; que les anciens choisissoient les soldats *ex censu;* les pauvres étoient *principes,* les médiocres *hastati,* les riches *triarii;* que Marius le premier avoit changé cet ordre, comme Salluste l'avoit observé; qu'il avoit, lui seul, découvert la vraie ordonnance des armées de Pompée et de César à la bataille de Pharsale, inconnue jusqu'à présent par les critiques.

Ensuite, je fus voir M. Heinsius (1), qui me reçut avec des caresses extraordinaires et des remerciements extrêmes de l'oraison funèbre que je lui avois envoyée, l'estimant au-dessus de tout mérite. Ce bon homme ne pouvoit se lasser de m'embrasser, me montra des lettres que N. S. P. Urbain VIII lui avoit fait écrire; sur quoi il me dit que, les ministres l'ayant su, et désiré de savoir quelle réponse il avoit faite, il leur répliqua seulement : *Unum scitote, non vocavi Ipsum antechristum.* Il nous fallut boire ensemble dans son verre, et pour clôture de notre conversation, il me promit une amitié sincère et me donna, pour gage de sa parole, un de ses livres sur la *Poétique* d'Aristote.

Le lendemain, jeudi 10, nous fûmes dîner chez

(1) Le célèbre érudit hollandais vivait alors à Leyde.

M. d'Alkemade, en sa maison ou château, à mi-chemin de Leyde à Harlem, et saluâmes madame sa femme, sœur de notre hôtesse, qui nous avoit fait si bonne réception la nuit précédente, et de là à Harlem, où nous vîmes l'Angulum (1) ou coin des religieuses, qui ne sont pas moins de deux cents, entre lesquelles M. de la Torre a une sœur, qui nous reçut en sa chambre. L'ancienne ou supérieure est la mère Barbara, sœur de MM. Oem de Dordrecht, à qui je parlai. Les procureurs qui les administrent sont deux frères qui nous reçurent à grand'joie (2). Nous avions dessein de coucher là; mais quand nous sûmes que Son Excellence avoit passé outre, il nous fallut aller à Amsterdam, le long du canal, qui est coupé en deux, à l'endroit d'une digue qui empêche la mer de Harlem de se joindre à un lac, qui autrement inonderoit tout ce pays. Nous arrivâmes toute nuit, et je me trouvai fort mal, de sorte qu'étant arrivé chez un avocat catholique, hôte de M. de la Torre, il me fallut mettre au lit.

Le lendemain, vendredi 11, je me trouvai

(1) C'était le nom que portaient en Hollande ces sortes de béguinages. (Voy. DUPAC DE BELLEGARDE, p. 144, et *Batavia sacra*, p. 330 et suiv.)

(2) Balduinus et Cornelius Catzius. Le premier devint vicaire apostolique. (*Batavia sacra*.)

mieux, et fus visité par MM. Marius et Nihusius, dont l'un est le prélat de 20 à 30,000 catholiques qui sont en cette ville; et l'autre est un abbé d'Allemagne dépossédé par les Suédois, autrefois luthérien, fort savant homme qui m'avoit écrit plusieurs fois à la Haye (1). Je leur fis donner audience par Son Excellence, et de là ils me menèrent voir de la ville ce qu'on en peut en trois ou quatre heures. Nous fûmes voir aussi les religieuses, où l'on produisit le Saint-Sacrement avec musique en notre honneur. Là, M. Marius me prenant à témoin, me protesta que toutes ces filles se mettoient entre mes mains pour être présentées à la Reine et mises sous sa protection; qu'elles avoient ouï parler de sa piété et de l'insistance qu'elle avoit fait faire par Son Excellence à MM. les États pour les catholiques, dont elles avoient un très grand ressentiment, qu'elles s'obligeroient à une prière particulière tous les jours

(1) Barthold Nihusius, né à Wolpe en 1589, mort à Erfurth en 1657. Après avoir été précepteur chez plusieurs grands seigneurs protestants, il s'était converti au catholicisme à Cologne, en 1622. Nommé abbé d'Illfeld en 1629, il avait dû fuir à l'approche de l'armée suédoise et s'était réfugié en Hollande. Il devint évêque de Myre et suffragant de l'archevêque de Mayence. (Voy. les *Dictionnaires* de Bayle, Moréri, Didot.) Nihusius était en relation avec les principaux érudits du dix-septième siècle, et, outre les ouvrages qu'il a laissés (*Disputationes logicæ*, 1612, etc.), il a édité de nombreux volumes, entre autres ceux d'*Allatius*, d'*Erithræus*.

pour la prospérité de Sa Majesté et du Roi son cher fils. Je lui répondis que je n'étois pas de qualité à recevoir un tel présent au nom de Sa Majesté, que je ne doutois point toutefois qu'elle ne l'eût pour très agréable, que j'en communiquerois à Son Excellence. De là, nous fûmes voir la Bourse, qui est comme le change, et ensuite nous nous embarquâmes sur la mer qu'ils nomment Zuider-Zée. Le port de cette grande ville est la plus belle chose du monde. Il y a tant de vaisseaux et si beaux que cela est incroyable; on croit qu'il habite autant d'hommes dedans que dans les maisons; ils sont arrangés dans des estacades de pilotis, comme un haut bois planté à la ligne. La mer étoit calme et ne faisoit point de vent. Son Excellence s'impatienta et sortit du vaisseau pour s'acheminer par terre dans des chariots. Nous demeurâmes et, sur les quatre à cinq heures, survint un vent favorable qui nous porta sur les deux heures de nuit à l'embouchure de l'Yssel, qui est une rivière où se répand un bras du Rhin par la fosse Drusienne, que nous remontâmes jusqu'à Kempen, petite ville où nous dinâmes. C'étoit le samedi 12 mars; et de là jour et nuit jusqu'à Deventer, où nous arrivâmes sur les quatre heures du matin, dimanche. Je fus beau-

coup moins malade sur la mer que je n'eusse espéré, et n'eus aucun vomissement, dont je fus fort étonné. Deventer est une assez belle ville et bien fortifiée, qui a été autrefois de l'empire, et il y a encore la figure et les armes d'un empereur sur l'hôtel de ville. Elle est maintenant du corps des États; ils y tiennent un gouverneur qui vint recevoir et saluer Son Excellence qui étoit arrivée le samedi au soir. Les catholiques de cette ville, qui sont environ deux cents ménages, sont fort mal traités par les magistrats; on en avoit fait plainte à Son Excellence dès la Haye, et lui avoit-on dit, qu'ils vouloient ôter le droit de bourgeoisie et chasser de la ville plusieurs catholiques qui s'y étoient habitués depuis vingt ans. Son Excellence leur en parla avec grand soin; je ne sais quel effet aura sa recommandation. Le curé et un autre Père me vinrent voir. Il y a une belle église couverte de plomb et une autre encore plus ancienne; en visitant lesquelles, il me souvenoit du bon Thomas A Kempis, qui y avoit été nourri et instruit, et qui les avoit tant fréquentées; non sans regret de les voir maintenant profanées par des ministres qui n'ont rien de commun ni avec la créance, ni avec la piété de ce saint personnage. Nous y fûmes un jour pour recouvrer

des voitures, et cela nous donna le loisir de sortir de la ville et d'aller voir le canal appelé Fossa Drusiana, que Drusus fit faire du temps d'Auguste pour avoir communication d'un des bras du Rhin à l'Yssel, et qui a servi peut-être d'exemple à tant de canaux dont la Hollande est si accommodée, qu'il n'y a point de ville où l'on ne puisse aller de l'une à l'autre par eau.

Nous partîmes donc de Deventer, capitale de l'Overyssel ou Transisulanie, le mardi 15, Son Excellence dans une calèche que lui prêta le gouverneur, les autres dans des chariots, moi et trois ou quatre autres à cheval, et vînmes dîner à une bourgade nommée Goer, et coucher à Enschede, qui étoit le propre jour de carême prenant, suivant l'ancien style, qu'ils pratiquent en ces lieux-là.

Le mercredi 16, nous fûmes dîner à Metlen, méchante bourgade demi-ruinée qui a titre de comté et appartient à une abbaye de chanoinesses que Son Excellence visita. J'y fus en sa compagnie. Elles sont toutes demoiselles de naissance et ont assez bonne mine; mais leur église est malpropre et délabrée.

De là nous fûmes coucher à Steinfort, comté de Bentem, petite ville assez jolie et académie fréquentée par les calvinistes, mais maintenant demi-

brûlée et saccagée par ceux qui l'ont prise et reprise durant ces guerres. Maintenant elle est entre les mains des Hessiens qui l'achèvent de ruiner. Son Excellence fut logée dans une commanderie de Malte, qui a été autrefois conservée par la faveur au chevalier de Mérode, qui le reçut le mieux qu'il étoit possible. Nous couchâmes, M. de Goussencourt et moi, dans la chambre du chapelain, qui est un gîte aussi commode et aussi digne du sonnet des grisons de du Bellay, qui s'en puisse trouver dans tout le voyage. Il y avait pourtant une bibliothèque fort considérable par son antiquité. Ce bonhomme est sans doute plus curieux de jambons que de livres; jamais je n'ai vu d'ais ni de chevilles mieux faites pour les arranger (1). De là nous partîmes le jeudi 17 et fûmes d'une traite à Munster. Il ne se peut imaginer un chemin plus mauvais que celui que nous eûmes ces trois jours, et principalement dès que nous fûmes dans la Westphalie, qui est l'image de l'ancienne Ger-

(1) Joly logea aussi plus tard chez ce prêtre, « qui était de gaie humeur et qui voulait que nous prissions de la bière auparavant nous aller coucher, pour boire à sa santé. Mais par après, il s'avisa de nous faire aussi goûter de son vin pour boire à la santé de Son Altesse Madame... Bière ou vin, il faut que les Holandais boivent et qu'on boive avec eux, autrement ils se défient des personnes et ne les tiennent pas pour leurs amis. » (JOLY, *Voyage de Munster*, p. 172.)

manie, inculte, désagréable, pleine d'eaux dormantes et de fondrières; à cela il faut ajouter la saison d'hiver, et le mauvais temps; la neige fondue nous pénétroit jusque dans les os; la moitié du temps nous étions dans des chemins creux où nos chevaux nageoient plus souvent qu'ils ne marchoient; des chariots versèrent et se trouva force gens de bien mouillés jusqu'au collet; mes papiers le furent de sorte que celui-ci que je voulois particulièrement conserver en portera les marques tant qu'il durera (1). Enfin nous arrivâmes en cet équipage proche de Munster (2). Son Excellence y vouloit entrer *de incognito;* mais l'impatience que tout le monde avoit de la voir ne lui permit pas d'en user de la sorte. Les carrosses de l'Empire, d'Espagne et de Venise l'attendoient, qui lui furent présentés par des gentilshommes exprès de la part de leurs maîtres; il sortit du sien pour les recevoir. Le gouverneur de la ville (3) l'avoit déjà abordé quelque temps

(1) Le manuscrit de la Bibliothèque nationale porte en effet encore les traces de cet accident, qui en rend en beaucoup d'endroits la lecture très difficile.

(2) Dans les *Négociations*, t. I, p. 243, une lettre d'un des secrétaires de d'Avaux, du 24 mars 1644, donne quelques détails sur l'entrée. « Nous arrivâmes le 17 de ce mois en cette sale ville de Munster, aussi honnêtement mouillés et crottés qu'on le peut être en Westphalie... »

(3) Munster avait été, pour la durée du Congrès, déclarée ville

auparavant, qui le conduisit dedans, marchant à la tête à cheval, on lui fit une belle salve de canons et de mousquets, et étoient la garnison et les bourgeois en armes; les boutiques et fenêtres pleines de monde, mais monde qui n'approche ni en politesse, ni en beauté, ni en richesse de ceux que nous venons de quitter en Hollande; de la sorte, il arriva à la place du Dôme jusqu'à sa maison (1), devant laquelle étoient en haie quelques compagnies de soldats qui le saluèrent à belles mousquetades.

neutre, et avait reçu comme gouverneur le général de l'Empire Jean de Reumont.

(1) Le *Zeitschrift für Vaterländische Geschichte und Alterthums Künde* (*Verein für Geschichte Westphalens*) a publié (année 1855) le tableau complet des logements des différents ambassadeurs. Ceux de nos plénipotentiaires avaient été préparés par M. de Meulles, l'ancien secrétaire de M. d'Avaux. Voy. Bibl. nat., *Coll. Clairembault*, vol. 386, une lettre du Roi à l'évêque de Cologne, du 9 juillet 1643, pour lui recommander de Meulles, et une lettre de de Meulles au comte de Brienne datée de Munster, 29 juillet 1643, où il rend compte de ses démarches : « Il y a huit jours que je suis ici, où j'ai reçu beaucoup de courtoisie et faveur des principaux de la ville, qui m'ont octroyé tout ce que je leur ai demandé pour le logement de messeigneurs les plénipotentiaires, et ainsi je n'ai pas eu besoin de me servir de la lettre du Roi pour M. l'Électeur de Cologne... J'ai mandé à M. d'Avaux et à M. de Chavigny qu'il est besoin qu'il y ait liberté de venir ici à 15 lieues à la ronde et d'y apporter des provisions, et que sans cela la cherté y serait insupportable, comme aussi que le territoire de Munster soit déchargé des contributions de Hesse. Messieurs de cette ville m'ont fait grande instance sur ces deux points qui, outre la commodité qu'on en recevra, concilieront à la France l'affection de ces peuples-ci, qui autrement sont tous bons Espagnols... »

Le lendemain, ou deux jours après, le vinrent saluer les bourgmestres et corps de ville (1), parlant par la bouche d'un bon vieillard, qui lui fit une assez longue harangue latine, à laquelle il répondit sur-le-champ fort élégamment en la même langue; le vinrent aussi saluer les Jésuites, Cordeliers, Récollets, dont je fus l'introducteur et déducteur.

Le samedi 19, jour de l'Annonciation, selon le rituel de deçà, qui l'a fait anticiper, au lieu que nous la remettons après Pâques, quand elle échoit durant la semaine sainte, arriva l'après-dîner M. de Chigy (2), nonce du Pape à Cologne, et député pour suppléer l'absence du cardinal Ginetti, légat *a latere,* pour ce traité de paix; audevant duquel Son Excellence envoia des carrosses (3), accompagnés de dix ou douze gentils-

(1) Pendant la durée du congrès, Munster fut administrée par le bourgmestre Jan Timmerscheidt et l'ancien bourgmestre Henri Herdingh.

(2) Fabio Chigi, qui devint pape en 1655, à la mort d'Innocent X, et prit le nom d'Alexandre VII. Tous les papiers du nonce sur le congrès de Munster sont conservés dans la Bibliothèque des princes Chigi, à Rome. (Voy. GACHARD, *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, t. X, 3e série, p. 234-237.)

(3) M. le nonce, dit la lettre du 24 mars citée plus haut, « arriva avant-hier avec un train fort ecclésiastique, c'est-à-dire modeste. Sur un des paniers de son bagage il y avait un cordelier, comme un coq sur ceux d'un vivandier. » (Sur le séjour du nonce à Munster, voy. TOURTUAL, *Zur Geschichte Westfälischen Friedens.* Munster,

hommes à cheval, les Espagnols n'y comparurent point de peur de nous céder, et se contentèrent de faire compliment à M. le Nonce quand il fut arrivé à son logis, au couvent des Cordeliers, par un gentilhomme qui lui dit que Leurs Excellences avoient été surprises et n'avoient pas su le jour de son arrivée. C'est là proprement *mendacium officiosum*. Cependant il pensa arriver un grand désordre à la porte de la ville; comme les carrosses furent rentrés, on ferma la porte à nos gens de cheval qui retournoient aussi; ils crurent que c'étoit une supercherie et que les Espagnols étoient à quelque coin de rue pour s'entrejeter entre nos carrosses et ceux de l'Empire. On crie, on menace pour rentrer, on met la main au pistolet; la porte est ouverte, on entre en foule; un soldat de la garnison est blessé et porté par terre. Tout fut apaisé quand on sut que la porte avoit été fermée seulement pour empêcher la presse; Son Excellence fit donner deux ducats au soldat légèrement blessé, qui ne s'en porta que mieux.

Le lundi 21, toute la maison d'Autriche vint nous visiter. En premier lieu, M. le comte de

1874. — A. v. Reumont, *Papst Alexander VI in deutschland*, Zeitschrift der Aachener Geschichtsvereins, 1885.)

Nassau (1), et M. Volmar (2), conseiller de Sa Majesté Impériale; et incontinent après qu'ils furent sortis, entrèrent les plénipotentiaires d'Espagne, don Diégo de Saavedra Facardo (3), le comte de Zapata, et M. Brun (4), qui me connoît, et qui est Comtois de nation, que j'ai vu autrefois à Paris et hantoit MM. de Vaugelas (5), Méziriac (6)

(1) Jean-Louis comte de Nassau, seigneur de Belstein, conseiller au conseil de l'empereur Ferdinand III. Il était arrivé à Munster le 29 juillet 1643. « Son bagage, écrivait Meulles, était un vrai bagage d'Allemand, car de vingt-cinq chariots, il y en avait quinze chargés de vins. »

(2) Le docteur Isaac Volmar, conseiller au conseil privé de l'archiduchesse de Tyrol et président de la chambre des comptes. Il avait été président du conseil souverain à Ensisheim, en Alsace. D'après le P. Lelong, le journal ou *diarium* de Volmar, septembre 1643-janvier 1648, serait imprimé dans Adam Contrecius, t. IV, *Du droit public de l'Empire.* Francfort. 1870, in-fol.

(3) Saavedra (1584-1648), avant d'être plénipotentiaire à Munster, fut chargé de nombreuses missions en Italie, en Suisse et en Allemagne. Après le congrès, il obtint un siège au grand conseil des Indes. Il a beaucoup écrit. Ses œuvres complètes ont été réunies plusieurs fois en 1677, 1789, 1853. — Voy. Conde de Roche y D. José Tejera, *Saavedra Fajardo, sus Pensiamentos, sus Poesias, sus Opusculas.* Madrid, 1884. — La correspondance diplomatique des plénipotentiaires espagnols se trouve dans les vol. 82, 83, 84 de *Coleccion de Documentos ineditos para la historia de España.* Madrid, 1885.

(4) Les papiers de Brun sont conservés dans les archives de la famille de Scey. M. Poignand les a utilisés pour composer son *Éloge de Brun.* Besançon, 1864, in-8°.

(5) Le grammairien Claude Favre de Vaugelas, mort en 1650.

(6) Bachet de Méziriac (1581-1638), membre de l'Académie française dès sa création.

et Faret (1), et ce cher M. Colletet (2). Tandis que Leurs Excellences s'entretenoient, nous nous mêlâmes avec leurs gens dans tous les termes de civilité et de familiarité qu'on se peut imaginer, et eux pareillement avec nous; de sorte que l'on nous eût pris pour des amis qui se rencontrent après une longue absence. Dieu bénisse par sa grâce cette première rencontre et donne effet aux bons augures de paix que chacun en prend.

Le reste de la semaine, qui étoit celle que nous appelons Sainte, à cause du grand mystère de notre Rédemption que l'Église célébroit, se passa dans les exercices de piété et de dévotion; nous fûmes deux fois à Ténèbres aux Capucins et visitâmes les autres églises.

Le jour de Pâques, Son Excellence et toute sa famille fut communier dans le Dôme, église cathédrale dédiée à saint Paul, de la main de M. de Saint-Maurice; nous y célébrâmes la messe; l'après-dîner nous fûmes ouïr vêpres et le sermon aux Jésuites.

(1) Nicolas Faret, l'un des premiers membres de l'Académie française, mort en 1646. Il a publié des stances en tête de la traduction des lettres de Juste Lipse par A. Brun.

(2) Guillaume Colletet, le poète, né en 1598, mort en 1659. Ogier était le parrain de son fils.

Le 3 avril, octave de Pâques, je prêchai pour la première fois dans Munster, en l'église des Jésuites, sur ces mots de saint Jean, XX, *Pax vobis*, en présence de Son Excellence et de M. le Nonce, qui n'étoit pas toutefois en vue. Texte d'heureuse rencontre pour notre premier sermon (1) et le sujet qui nous amène en ce lieu. Je crois que MM. les ambassadeurs d'Espagne y eussent été sans le décès de M. Zapata, l'un d'eux, qui mourut la nuit précédente. C'étoit, dit-on, un fort homme

(1) C'est sans doute à ce sermon que Servien faisait allusion dans sa lettre à d'Avaux du 6 août 1644, quand il lui reproche ce que son prédicateur avait osé publier en chaire. « Après avoir exhorté le peuple de prier Dieu pour ceux qui étaient chargés de traiter la paix au nom du Roi, il eut l'impertinence d'ajouter en désignant votre personne, principalement pour celui qui tient le caducée d'icelle, et vous ne pûtes pas vous empêcher de baisser les yeux, écoutant un discours si ridicule, qui scandalisa tous ceux qui m'en vinrent faire rapport. » D'Avaux releva cette accusation dans sa lettre à la Reine du 18 août. « M. Servien censure injurieusement un prêtre faisant sa charge et dans l'action où il doit être écouté avec plus de respect. Ce prédicateur, Madame, que M. Servien appelle impertinent et ridicule, c'est M. Ogier; Votre Majesté aura peine à le croire, après lui avoir fait l'honneur d'assister quelques fois à ses sermons et après avoir lu l'oraison funèbre du feu Roi, estimée généralement de tout le monde. Il est vrai qu'à la fin d'une de ses prédications, il exhorta une fois de prier Dieu pour la paix de la chrétienté, pour ceux qu'il a plu à Votre Majesté d'y employer de sa part, spécialement pour celui qui a jeté (disait-il) le caducée entre deux armées prêtes à se choquer. Voilà, Madame, le discours si ridicule et impertinent auquel je n'ai eu aucune part. sinon de l'avoir écouté en baissant les yeux... »

de bien, et d'une vie exemplaire, et parallèle à celle de Son Excellence, de sorte que l'on avoit conçu grande espérance de la rencontre de deux si dévots et vertueux personnages, assemblés pour un si beau dessein que la paix de la chrétienté. Dieu en suscitera un autre par sa grâce.

Le mardi 5, arriva M. Servien, qui étoit demeuré malade à la Haye, et fut reçu de même sorte à peu près que M. d'Avaux, qui fut au-devant de lui avec une vingtaine de cavaliers bien montés. Il y avoit eu difficulté pour son entrée de la part des Espagnols, craignant que le carrosse de Son Excellence n'allât prendre sa place après celui de l'Empereur, et qu'eux, pensant faire honneur à l'ambassadeur de France, ne reçussent affront et fussent contraints de se retirer. Cela n'arriva point; car M. Servien entra dans le carrosse de M. d'Avaux, et ainsi conjointement ils entrèrent dans la ville, suivis de celui de Mme Servien, qui étoit demeurée dans celui de M. son mari.

Le dimanche 10, se fit une procession générale du clergé de Munster, pour la paix, où assistèrent M. le Nonce; M. de Nassau, le docteur Volmar, ambassadeurs de l'Empereur; et MM. d'Avaux et Servien, ambassadeurs du Roi; quant aux ambas-

sadeurs d'Espagne, ils ne s'y trouvoient point. M. Contarini (1), ambassadeur de Venise, comparut seulement à la messe, s'excusant sur sa goutte; mais c'est en effet qu'il n'y vouloit point suivre ces messieurs tout seul, mais marcher à côté. MM. les Impériaux alloient au côté droit, les nôtres à gauche, et étoient couplés deux à deux ainsi : Nassau, Avaux; Volmar, Servien; M. le Nonce y comparut en deux sortes, premièrement comme officiant, et porta le Saint-Sacrement jusques à Notre-Dame, qui est une paroisse et église de religieuses de Saint-Benoît; et là, l'évêque suffragant de Munster, qui est un bon vieillard nommé Joannes Nicolaus (2), lui succéda; et, lui, prit sa place au milieu de MM. de Nassau

(1) Alvise Contarini, né en 1597, mort en 1651. « Homme de belle prestance, disent les *Négociations*, t. I, p. 243, de bon jugement, de facile perception, qui témoigne en son procédé une certaine franchise, aimable, bien disant, résolu, exécutif. Il a passé par les ambassades de Hollande, d'Angleterre, de France, de Constantinople, de Rome, et de toutes a apporté de l'honneur. Qui l'estimerait le premier homme de Venise ne s'abuserait pas. » Le Comte PAPADAPOLI et M. CÉRÉSOLE ont publié son rapport : *Relazione del congresso di Munster*. Venise, in-4°, 1864.

(2) L'évêque de Munster était Ferdinand de Bavière, archevêque de Cologne; il avait nommé depuis 1620, comme suffragant (weihbischof), Jean-Antoine Claessens, évêque *in partibus* d'Acca. Claessens dut se retirer en 1647, à cause de son grand âge; il mourut le 1er avril 1650, à quatre-vingts ans. (Voy. A. TIBUS, *Geschichtliche Nachrichten über die Weihbischöfe von Münster*. Munster, 1862, in-8°.)

et d'Avaux; de là on fut aux Cordeliers, puis ensuite à Saint-Martin, église collégiale et paroisse; à Saint-Lutgérus premier évêque de Munster; à Saint-Lambert pareillement paroisse, sur la tour de laquelle se fait le guet; et sous les trois cages de fer, dont celles du milieu est plus haute que les deux autres, où fut enfermé avec deux de ses principaux complices Jean de Leyde, le roi des anabaptistes; de là on retourna au Dôme, qui est la grande église dédiée à saint Paul. Par toutes ces églises, l'on fit station, et à toutes, trouvâmes musiques aux orgues composées de voix et de violons, sans celle qui fut faite à quelques maisons particulières, et celle des écoliers des Jésuites qui nous attendoient à toutes les portes des églises, courant devant et nous prévenant. Voici l'ordre de procession : premièrement plusieurs croix et bannières qui tiennent l'une à l'autre, et non séparées comme en France, puis suivent quelques officiers et appariteurs du chapitre et un chanoine, un bâton d'argent à la main; puis les Capucins, les Recollets, deux Bénédictins, gouverneurs de la religion des filles dont je viens de parler; puis les chantres du Dôme, au milieu desquels on portoit une image de Notre-Dame comme assise en un trône; puis les grands chanoines, qui

sont tous gentilshommes, la plupart avec de grands vilains cheveux et une mine soldatesque; puis les Cordeliers; je ne sais encore pourquoi ils tiennent un lieu si honorable, mais certes ils le méritent mieux que ces chanoines irréguliers (1), car ils sont fort modestes et gens de bien; puis suivoient vingt-quatre pages de MM. d'Avaux et Servien, tous des flambeaux de cire blanche en main, et six écoliers des Jésuites avec des torches; puis

(1) Sur les chanoines de Munster, voy. Bibl. nat., *fonds Dupuy*, vol. 738, fol. 155. « Ils sont quarante en nombre, et faut qu'avant que d'être admis, ils prouvent leur noblesse jusqu'au quatrième degré du côté paternel et autant du côté maternel. Ils ont droit d'élire leur évêque, selon le concordat d'Allemagne. Les canonicats communs valent par an environ 600 reichstalars de revenu, qui font 1,500 livres, et les principaux rendent 1,200 talars. Les officiers de ce chapitre sont six en nombre, savoir : le prévôt, qui est comme l'archidiacre; le doyen, qui préside au chapitre; le scholiaste ou théologal; le trésorier ou gardien des reliques, vases et ornements de l'église; le vidame ou lieutenant de l'évêque au temporel, et le receveur. Les chanoines ont des vicaires sous eux qui les exemptent de se rendre assidus au service divin.

« Kersenbrock, en l'histoire des anabaptistes de Munster, manuscripte, lorsqu'il parle des chantres de la même église, qui sont au nombre de vingt-quatre, remarque ce qui s'en suit : Nul n'est admis à ce collège de chantres de l'église cathédrale de Munster, si ce n'est que sa voix soit bonne et qu'il entende la musique, et avec cela qu'il fasse profession d'observer le célibat. Advenant qu'aucun d'eux ait un enfant et soit devenu père, il est condamné de faire un banquet à ses collègues; néanmoins, avec cette prérogative et permission d'envoyer premièrement pour l'amende un tonneau de bière à l'accouchée. Ayant fait ces dépenses, il recouvre son honneur et renommée sans qu'on lui puisse rien reprocher d'une telle faute, si ce n'est qu'il se soit marié, auquel cas il est exclu du corps du collège. »

l'évêque avec le Saint-Sacrement, sous un dais porté par des principaux bourgeois, à l'entour duquel étoient une vingtaine d'enfants vêtus en anges, l'un desquels portoit la crosse épiscopale; suivoient MM. les Ambassadeurs et leur train qui ressemble à une armée; la compagnie des notables bourgeois fermoit la procession avec flambeaux; hors d'œuvre tantôt devant, tantôt derrière, tantôt faisant pause suivant la commodité des lieux, paraissoient les écoliers des Jésuites qui sont grand nombre, divisés en trois troupes sous leurs bannières, et portant chacun sur leurs épaules des images, l'une de la Vierge, l'autre de Saint-Michel, et la troisième de l'Ange gardien. La messe fut célébrée par le bon évêque, à la fin de laquelle il invita par quatre ou cinq prières latines la compagnie à continuer de prier Dieu pour la paix, et pour l'y obliger davantage publia des indulgences apportées à cet effet par M. le Nonce de la part de notre Saint-Père.

Le 17 avril, les pouvoirs des plénipotentiaires d'Espagne furent communiqués aux nôtres par l'entremise de M. Contarini, qui leur communiqua aussi le sien d'envoyé de la République de Venise, en qualité de médiateur. Il est écrit en parchemin sous un sceau de plomb et est conçu en fort mau-

vais termes latins et avec quantité de solécismes, mais il est ample et en forme suffisante. Ceux des Espagnols sont en leur langue, bien couchés en papier seulement comme c'est leur coutume, signés « Yo el Rey », mais fort défectueux, en ce que le pouvoir qui leur est donné est restreint à agir, faire, conclure avec les autres plénipotentiaires qui ne sont ni nommés, ni leur nombre énoncé, tellement que c'est inutilement que l'on travailleroit avec des gens qui ne peuvent rien faire valablement sans leurs collègues, qui ne sont pas encore venus et dont le nombre n'est pas encore certain. De sorte que si le roi d'Espagne envoie encore une douzaine de plénipotentiaires avec de tels pouvoirs, ce n'est rien de fait, puisque leur pouvoir demeure toujours limité et relatif à d'autres plénipotentiaires, qui ne viendront jamais si bon lui semble. Voici les termes qui causent la difficulté : « J'établis, constitue, Saavedra ou Brun, par exemple, *plenip. por trattar, ajustar, etc., con mios plenipotentiarios* »; ils ne peuvent donc rien faire sans eux; et où sont-ils, et combien sont-ils? La mort de M. de Zapata redouble la difficulté; car quand on restreindroit ces mots : *mes plénipotentiaires,* à ceux seulement qui sont ici à Munster, l'un d'eux étant

décédé, les deux autres ne peuvent traiter valablement qu'un troisième autre ne soit substitué à leur place.

Le lundi 18, arriva M. de la Thuillerie, ambassadeur ordinaire aux États, mais extraordinaire vers les royaumes de Suède et de Danemarck, pour traiter la paix entre eux au nom du Roi. Il vint accompagné d'une escorte de cavalerie hollandoise et hessienne de deux mille hommes, d'autant qu'il n'avoit point de passeport des Impériaux, ni des Espagnols; et d'ailleurs le dessein de son ambassade va indirectement contre eux, puisque la paix donnera commodité aux Suédois de tourner toutes leurs forces en Allemagne.

Le mercredi 4 de mai, il partit, et prit son chemin vers Osnabrug; Son Excellence l'accompagna quelque heure de chemin, et lui donna dix cavaliers et M. Servien environ autant pour le conduire en sûreté. Il menoit avec lui un honnête homme qu'il avoit fait venir de Paris, pour être sa langue et sa plume en pays de latin; qui est Gascon et je crois de Montauban, nommé M. de La Péreyre (1), huguenot, mais homme de belles-

(1) Isaac de La Peyrère, né à Bordeaux en 1594, avait quitté le service militaire, où il s'était distingué, pour accompagner la Thuillerie. Pendant son voyage, il recueillit les matériaux de ses deux ouvrages : *Relation du Groenland; Relation de l'Islande.* De

lettres, avec qui je fis grande connoissance. Il me donna la lettre de M. de Saumaise touchant l'*Hérode infanticide* (1), que je n'avois pas encore vue.

Quelques jours après son départ, nous apprîmes que Jean de Werth, dans un festin à Cologne, avoit tué le comte de Mérode pour une querelle prise entre les pots et les verres.

Le 10, Son Excellence nous dit publiquement que le comte d'Auersberg, député de l'Empereur à Osnabrug, avoit refusé de communiquer son pouvoir pour traiter avec les Suédois, comme étant expiré par la guerre de Danemarck et par l'absence des députés du Roi danois qui devoit être le médiateur et qui est maintenant devenu partie.

Je lisois, environ ce temps-là, l'*Histoire des anabaptistes*, composée par un docteur de Cologne nommé Arnoldus Messovius (2), que m'avoit prêtée

retour en France, il publia son livre fameux sur les *Préadamites*. Voy. sur les événements qui suivirent cette publication, HAAG, *la France protestante*.

(1) *Herodes infanticida*, tragédie de HEINSIUS, qui faisait grand bruit à cette époque. La réponse de SAUMAISE : *Epistola ad Algidium Menagium super Herode infanticida*, est imprimée à la suite de : *Cl. Salmasii viri illust. epistolarum liber primus*. Leyde, 1656.

(2) Cette *Histoire des anabaptistes* d'Arnold MESSOV, professeur au gymnase de Cologne, avait été imprimée en 1617. (Voy. DRIVER, *Bibliotheca Monasteriensis*. Munster, 1799.)

le Père gardien des Cordeliers de Munster, dont les deux derniers livres sont dédiés aux fureurs de Jean de Leyde qui se fit leur roi; et je prenois plaisir à suivre pied à pied ces âmes bacchantes dans tous les lieux où ils ont fait éclater leur rage; et il n'y en a guère dans cette ville qui ne soit signalé par quelqu'une de leurs actions funestes. Je fus curieux aussi de savoir si personne n'avoit le portrait de ce faux prophète, pour voir si les traits de son visage et sa physionomie répondoient à ses hautes entreprises et à ses actes tyranniques. M. le curé de Saint-Lambert, paroisse au milieu de la ville, et qui étoit comme le siège principal de la religion anabaptiste, où leur principal docteur Rothmann enseignoit, me dit et m'avertit qu'il étoit peint dans la fermeture de la contretable du grand autel sous la personne de Pilate qui présente au peuple un *Ecce homo;* digne fantaisie d'un excellent peintre qui le représenta de la sorte peu après son supplice, travaillant à la réparation de cet autel qui avoit été ruiné par ce Nabuchodonosor. Mais je l'ai vu depuis représenté en sa propre personne dans une grande taille-douce, avec son associé et le plus fameux exécuteur de ses furies, Knipperdolling, qui est enchâssée et gardée dans

le chapitre des chanoines du Dôme. Ils ont tous deux bien la mine de ce qu'ils ont été : l'un d'un fanatique imposteur, l'autre d'un résolu pendard. Le roi est vêtu à peu près comme il est dépeint dans son histoire, avec sa chaîne d'or au cou, où pend un globe impérial; Knipperdoling est vêtu d'un habit tailladé à la suisse, avec un bonnet et une plume. Sous le premier sont écrits ces vers :

Hæc facies, hic vultus erat cum sceptra tenerem,
Rex anabaptistorum, sed breve tempus ego.

Sous le second ceux-ci :

Ignotus nullis Knipperdolingius oris,
Talis eram hospes cum mihi vita fuit.
Henricus Aldegaster husatriensis fecit 1536,

qui est l'année de leur mort tragique. J'obliois que sous l'image du roi sont écrits ces mots en allemand, que le chapelain qui me montra ces portraits m'interpréta : *Potestas Dei est mea virtus.*

Le 13, arriva M. Rosenham (1), agent de Suède qui doit résider ici pour le traité de paix, et eut audience de Son Excellence.

Le 14, jour du décès du Roi défunt, Son Excellence m'envoya chez M. Servien pour concerter

(1) Gherings de Rosenham, gouverneur d'Ostrogothie.

quelle cérémonie on feroit pour son anniversaire.

Le 15, jour de la Pentecôte, je prêchai dans Saint-Lambert en présence de MM. d'Avaux et Servien, et de plusieurs auditeurs de toutes nations appartenant à MM. les Ambassadeurs étrangers.

Le 22 mai, le prince de Wurtemberg (1), cadet de cette maison, dont l'aîné est dépossédé, dîna chez Son Excellence, où il fut accompagné de M. de Rorté, agent du Roi à Osnabrug, de M. de Rosenham, agent de Suède à Munster, et de M. de Cérisante (2), conseiller de Suède et envoyé en France pour faire trouver bonne au Roi l'invasion des Suédois en Danemarck, qui s'est faite à son

(1) Aux Affaires étrangères, *Allemagne*, vol. XXVI, fol. 310, une lettre de Mazarin aux plénipotentiaires, du 14 avril 1644, pour leur recommander le duc de Wurtemberg, qui était chargé de faire des levées pour le compte de la France, ainsi que le montre la lettre de Mazarin à Turenne d'avril 1645, citée par M. CHÉRUEL (t. II, p. 149) : « Nous vous envoyons M. le prince de Wurtemberg pour travailler à la levée d'un régiment de gens de pied, ce que nous présumons qui lui sera facile, maintenant que le Wurtemberg, où il a du crédit, lui est ouvert. Vous lui donnerez toutes les facilités et commodités nécessaires pour cela, et si après la levée dudit régiment vous trouvez à propos qu'il serve dans votre armée, à quoi je ne vois point de difficulté, vous l'y retiendrez, sinon nous trouverons moyen de l'employer ailleurs à son contentement. »

(2) Marc Duncan, sieur de Cérisante, mort en 1648. Tallemant des Réaux a consacré une historiette à la vie si mouvementée de cet aventurier.

insu et sans son consentement, contre les traités qui portent qu'ils n'entreprendront aucune nouvelle guerre sans le consentement de Sa Majesté.

Le 23, Son Excellence envoya M. Allego (1) en France pour rendre office de consolation à M. le cardinal Mazarin, sur la mort de sa mère. Il avoit rendu ce même devoir six mois auparavant à Son Excellence sur la mort de la sienne, non par homme exprès, mais par des lettres très particulières (2) que Son Excellence me communiqua à la Haye.

Le 26, jour de la Fête-Dieu, je prêchai dans les Cordeliers en présence de Mgr Chigi, nonce apostolique et député médiateur pour la paix, et de Son Excellence; ensuite de quoi, MM. de la Briffe (3) et Bigot me vinrent dire adieu. Ils s'en retournoient en France.

Le lendemain, je vis M. le Nonce, qui me donna grande audience; notre entretien fut des belles-lettres et des lettrés, et entre autres d'un Romain qui s'est voulu nommer Joannes Nicius Erythræus, et

(1) Allego avait suivi le comte d'Avaux dans toutes ses ambassades. (Voy. *Correspondance du comte d'Avaux.*)

(2) Ces lettres du Cardinal sont du 15 et du 19 décembre 1643.

(3) Dans le cahier des preuves de la noblesse du marquis de la Briffe, en 1773, nous trouvons la mention de deux passeports donnés le 26 mai 1644 à Jean de la Briffe par Servien et par d'Avaux. (Cabinet des titres, *Dossiers bleus*, vol. CXXXV.)

dont le vrai nom est Joannes Victor A Rubeis (1), qui est un vieillard de soixante et dix ans, son ami de l'académie des Humoristes, dont est aussi le dit sieur Nonce, auquel il a dédié un petit livre intitulé *Exempla virtutum et vitiorum*. Son style est fort latin, net, et sans fard. Il a fait encore une autre pièce nommée *Eudemiæ lib. X*, à l'imitation de l'*Utopie* de Thomas Morus, qui est une satire où il fait le procès à beaucoup de gens, sous des noms supposés, et que Notre Saint-Père Urbain a lue avec grand plaisir. Il a encore composé un autre livre appelé *Pinacotheca,* qui est un éloge ou plutôt une censure d'une soixantaine d'hommes de lettres ou d'affaires de ce temps, mais défunts. M. le Nonce est comme l'éditeur de ses ouvrages. Les *Exempla* et la *Pinacotheca* sont imprimés à Amsterdam.

Le 29, dimanche *infra octovam corporis Christi*, se fit une procession fort solennelle de l'église de

(1) Jean-Victor Rossi, ou A Rubeis, un des plus célèbres latinistes de ce temps. Réduit par sa pauvreté à choisir des protecteurs, il avait obtenu, grâce à l'amitié de Fabio Chigi, un modeste emploi, celui de commissaire de l'eau marane. Il ne savait pas lui-même, comme il l'écrivait à son protecteur, ce qu'était cette eau marane, d'où elle venait et à quoi elle servait aux Romains. Erythræus mourut en 1647. Outre les ouvrages dont parle ici Ogier, il en a laissé d'autres : *Orationes* et *Dialogi*, qui furent édités par Barthold Nihusius.

Saint-Lambert, où M. le Nonce porta le Saint-Sacrement, et y assista Son Excellence. Elle dura trois grosses heures, et fûmes à quatre reposoirs différents, où furent chantés par les diacres les commencements des quatre premiers évangélistes, et encore à un cinquième, où deux écoliers des Jésuites récitèrent un long poème iambique à la louange du Saint-Sacrement, avec des vœux pour la paix. Toute cette cérémonie accompagnée de musique de violes, de trompettes, de cornets, de sacquebutes (1) à leur mode; *item*, d'une légion d'anges de nouvelle création, qui étoient tellement las de porter leurs ailes et leurs atours angéliques qu'ils ne désiroient rien plus que de se retirer, *fatigatas ubi Dædalus exuit alas*. Son Excellence, accoutumée à l'air du pays, et d'ailleurs qui se plaît fort aux exercices et tournois de piété, dévore tout cela avec une patience germanique, mais l'ambassadeur de Venise, M. Contarini, ne peut dissimuler son impatience, et prononça en prenant congé de lui : *Questi Tedeschi non sanno fare breve cosa*. En effet, ils sont longs en toute chose, mais surtout en procession et à table.

(1) Le *Dictionnaire* de Littré définit ainsi la saquebute : espèce de trompette à quatre branches qui se démontent, beaucoup plus longue que la trompette ordinaire; elle sert de basse en Allemagne pour toutes sortes d'instruments à vent.

Juin. — Les affaires languissent pour le regard de la paix, et nous sommes aux écoutes pour les nouvelles de la guerre tant françoises qu'espagnoles; chacun de nous s'imaginant qu'il aura l'avantage dans le traité si la campagne lui est favorable, nous sommes gais et tristes tour à tour, selon que les événements de la guerre sont avantageux ou funestes à l'une des deux nations. Les démonstrations toutefois que nous faisons de joie ou de tristesse ne sont pas excessives; nous devons cela à la révérence des ambassadeurs et à la modestie bien séante à des politiques d'être fort modérés dans nos bonnes fortunes. Aussi, dans les mauvaises, chacun fait bonne mine, et témoigne une constance digne de la majesté de son prince et de la dignité de sa patrie. On dit que les Espagnols s'échappèrent un peu l'autre jour sur la nouvelle de notre défaite en Catalogne, près de Lérida (1). Leurs valets se séparèrent en deux troupes et représentèrent le combat, et frottèrent bien ceux qui jouoient notre personnage. Mais je crois que c'est un conte fait à plaisir, et quand ils l'auroient fait, cela leur seroit pardonnable; ils sont si peu accoutumés aux victoires, principale-

(1) Lerida était assiégée depuis plusieurs mois par les Espagnols.

ment en ce quartier-là, que le moindre avantage est capable de les transporter hors des bornes de la raison. Il me souvient d'avoir lu dans Plutarque que les Lacédémoniens, après tant de pertes reçues par la valeur d'Épaminondas, ayant enfin gagné une bataille, en témoignèrent une joie extraordinaire par des hécatombes, des festins et des jeux publics. Ce peuple généreux, qui autrefois pour de grandes victoires ne sacrifioit qu'un coq, oublia la gravité et la frugalité de Sparte. A plus forte raison les Espagnols ont droit de se réjouir. Leur joie toutefois a été fort corrigée par le Boiteux, qui leur a appris que leur victoire leur coûte beaucoup plus de sang qu'aux nôtres, dont le petit nombre leur a tué tant de chefs et de bons hommes. De plus, voici un surcroît capable de les remettre dans leur première mélancolie, et de les tenir aussi jaunes qu'auparavant; c'est que M. le maréchal de Turenne a passé le Rhin, et leur a défait trois vieux régiments d'Allemands et quelque cavalerie. D'ailleurs, je viens d'apprendre par les lettres d'un gentilhomme, procureur hollandois, que l'armée du prince d'Orange a pris le fort Saint-Donat, près de l'Écluse, sous la conduite de M. de Brederode. Nous attendons d'autre côté, de jour en jour, que les Suédois tournent tête en Alle-

magne. La paix se traite entre eux et les Danois, et ils envoient quatre conseillers de chaque royaume sur les frontières pour cet effet. Vrai est que les Suédois protestent de rompre d'abord, si l'on met seulement en contestation la liberté de leur passage sur le Sund; qu'ils veulent absolument être libres et sans aucun péage pour leurs vaisseaux.

Le 20 juin, nous fûmes promener, M. de Goussencourt, M. de Saint-Maurice et moi, à Saint-Mauritz (1). C'est un village et une église collégiale distant de la portée d'un canon de Munster, fondé par un évêque de la même ville. Ce bon prélat se nommoit Frédéric et voulut y être enterré. Son monument porte qu'il mourut l'an 1100. Je ne sais si c'est par respect, ou qu'il l'ait ainsi ordonné, mais personne, de quelque condition qu'elle soit, ne peut être inhumée dans cette église; voire même un autre évêque ayant dessein d'être enterré en ce lieu, a fait prolonger l'église d'une chapelle qui est tout au bas et hors d'œuvre. Celui-ci s'appeloit Erpho et est estimé saint. La vieille pierre de son sépulcre porte ce titre : « Ces deux

(1) Voy., sur l'église de Saint-Mauritz et ses fondateurs, l'article du Dr Darpe, *Die älteren propste von St Mauritz*, dans le *Zeitschrift* de Munster, année 1885, vol. 43.

tombeaux ayant été ruinés par les anabaptistes, ont été réparés depuis cinquante ans environ. » Ces bons évêques y paroissent armés de pied en cap, comme c'est la coutume d'Allemagne, sous leur chappe épiscopale. Le fameux apostat Rotmann avoit été nourri choriste dans ce collège par un sien oncle, et depuis en fut chapelain paravant qu'il eût rempli la ville de Munster de ses fureurs anabaptistiques.

Le même jour au soir, le Père Mulman (1), Jésuite, apporta à Son Excellence un écrit intitulé : *Vindiciæ Anagramm. Mariani*, composé contre moi. Sept ou huit jours auparavant, comme on s'entretenoit à table, je ne l'aurois pas assez admiré à son gré, et avoit dit que ces faiseurs d'anagrammes *abundabant otio et litteris;* de plus, sur ce qu'il avoit dit que les vers en étoient admirables, j'y avois remarqué quelqu'impropriété. Ces gens ne souffrant pas volontiers qu'on trouve la moindre

(1) Hyéronime Mulmann, né à Leipzig en 1600, devenu Jésuite après s'être converti au catholicisme, était professeur de philosophie et de théologie au collège de Munster; il en fut plus tard recteur. Il mourut en 1666, laissant, entre autres ouvrages, *Mysterium Fraudis*, et des apologies contre différents pasteurs protestants. (Voy. DRIVER, *Bibliotheca Monasteriensis*. Munster, 1799.) M. SÖKELAND (*Geschichte der Munsterschen gymnasium*) dit que Mulmann servit beaucoup la Compagnie des Jésuites dans ses affaires politiques, et cite une lettre de lui au confesseur de l'Empereur, du 12 juillet 1647.

chose à redire à leurs ouvrages, ne purent digérer cela: ils écrivirent donc leurs *Vindiciæ* comme si j'avois abattu les autels de la Vierge. Je fis réponse dès le lendemain que j'envoyai au Père Mulman, et je pensois bien que j'aurois une réplique; néanmoins la chose en est demeurée là; et nous nous sommes revus depuis l'un l'autre comme auparavant.

Le 29 juin, jour saint Pierre et saint Paul, nous eûmes des indulgences plénières en forme de jubilé dans le Dôme qui est dédié à celui-ci, à condition de communier et prier Dieu pour la paix. Son Excellence et toute la famille s'en acquitta, et je célébrai la sainte Messe.

Son Excellence avoit écrit une lettre circulaire à tous les Électeurs, princes, États, villes de l'Empire pour les inviter à l'Assemblée. L'Empereur s'en offensa, comme d'un cri de liberté qui tend à les affranchir de la servitude. Il fit donc une déclaration à l'encontre. Néanmoins plusieurs princes et républiques y répondirent et remercièrent le Roi et Leurs Excellences de cette invitation promettant d'y envoyer leurs députés, et entre autres les villes hanséatiques, Lubeck, Hambourg, Brême, Strasbourg et quelques princes.

Le 4 juillet, Son Excellence fut à une action de théâtre aux Jésuites, où se trouvèrent les députés

suédois et hessiens (1), qui furent fort caressés par ces Pères. On y représenta l'histoire du Samaritain, *Luc*, X (2).

Le ... juillet, M. de Bregy-Fléxelles (3) arriva destiné pour aller en Pologne pour consoler le Roi sur la mort de sa femme et de sa fille.

Le 11, se fit une procession générale et annuelle qui est comme une pénitence publique, où quantité de femmes vont nus pieds et vêtues d'un drap blanc, en mémoire d'un embrasement qui brûla autrefois toute la ville de Munster (4).

(1) Les députés de la landgrave de Hesse étaient M. de Croisic, depuis longtemps employé aux négociations avec la France, et le Dr Vulteius.

(2) Ces représentations étaient très à la mode au collège de Munster. Elles étaient encouragées par les chanoines du Dôme et par les bourgeois, qui, depuis 1589, autorisaient les acteurs à parcourir la ville à cheval avec des trompettes et des saquebutes et leur donnaient des prix. Mais elles n'allaient pas toujours sans scandale; en 1621, on dut punir les professeurs qui avaient laissé les élèves, après la représentation, danser et tirer des coups de fusil sur la place du Dôme. (Voy. Sökeland, *Geschichte des Munsterschen gymnasium*, et de Backer, *Bibliothèque de la Société de Jésus*, art. *Munster*.)

(3) Nicolas de Flécelles, comte de Brégy, ambassadeur en Pologne l'année suivante (1645); maréchal de camp en 1651, lieutenant général en 1655, mort le 22 novembre 1689; neveu de Saumaise par son mariage avec Charlotte de Chazau. (Voy. Farges, *Instructions de Pologne*.) M. de Brégy était un protégé de Mazarin, qui l'envoyait, écrit Saint-Romain aux plénipotentiaires, « apprendre le métier d'ambassadeur à votre école ». (Aff. étr., *Allemagne*, vol. 27, fol. 148.)

(4) La « Grande Procession », c'est ainsi qu'on la nomme à

Le 13, partit pour Hollande M. de Montigny, neveu de M. Servien (1). Il alloit pour traiter avec MM. les États du rang que doivent tenir et des honneurs que doivent recevoir leurs plénipotentiaires en cette assemblée. Car jusqu'à présent, nos ambassadeurs ne leur ont point donné la main droite, etc., et ils veulent être traités comme Venise.

Le 22, partit M. de Rorté, agent du Roi à Osnabrug, et M. de Croisic, agent de Mme la landgrave de Hesse, à Munster, pour aller en Frise, afin d'accorder les différends survenus entre le comte d'Embden et les Hessiens, à cause des places qu'ils occupent en cette province. M. le prince d'Orange prend part aux intérêts du comte, à cause que le fils de celui-ci a épousé la fille de celui-là.

Le mardi 26, j'eus ordre de Son Excellence d'aller trouver les supérieurs des Capucins Observantins et Cordeliers pour faire plainte de ce que le jour précédent, fête de saint Jacques, ils avoient fait des prières à la requête des ambassadeurs

Munster, rappelle deux calamités : la peste de 1382, qui enleva 6,000 personnes, et l'incendie total de 1383. Elle se célèbre toujours le lundi de la Sainte-Marguerite, et en 1889, nous avons eu occasion de la voir. En 1884, on en a fêté solennellement le jubilé. (Voy. *Westphalischer Anzeiger*, numéros des 8 et 10 juillet 1884.)

(1) Il appartenait à une branche de la famille Servien qui avait quitté le Dauphiné pour se fixer à Paris au seizième siècle.

espagnols pour la délivrance de Gravelines; j'étois obligé de traiter avec eux en latin, à cause qu'ils n'entendent pas notre langue. Ils répondirent que don Diégo de Saavedra, plénipotentiaire d'Espagne, étoit venu ou avoit envoyé à la vérité chez eux et leur avoit donné l'aumône, aux uns pour les obliger de prier *pro re gravi*, aux autres *pro pace,* qu'ils n'avoient eu aucune intention de prier contre la France ni contre M. d'Avaux, dont ils recevoient tous les jours tant de bienfaits; qu'ils étoient prêts de faire les mêmes prières pour nous et sous le même titre. Ensuite les gardiens vinrent faire leurs excuses. Les Jésuites, qui avoient fait la même prière, prévinrent notre plainte fort prudemment et, dès le jour même saint Jacques, envoyèrent députés chez Leurs Excellences, de sorte que je ne fus point chez eux.

Le jeudi 28, il fit un horrible éclat de tonnerre qui tomba sur la partie occidentale de la ville qui est le côté des Espagnols et mit le feu à une grande maison qui fut brûlée. Ils ont un bon ordre pour obvier aux embrasements, et entre autres inventions, ils ont des engins en forme de pompe qui jettent une quantité d'eau, en manière d'une grosse pluie, du bas de la rue jusque sur le toit des plus hautes maisons.

Le mercredi 3 août, sur les sept heures du soir, nous reçûmes la nouvelle de la prise de Gravelines (1), par exprès envoyé de la Haye par M. de Montigny, qui l'avoit apprise de Madame la princesse d'Orange. L'amiral Tromp, qui avoit contribué beaucoup à cette action avec son armée navale, l'en avoit avertie promptement; nos Espagnols et Impériaux ne le pouvoient croire et furent faites plusieurs gageures sur ce sujet. En même temps nous apprîmes que le prince d'Orange avoit passé le canal et pris le fort de Saint-Antoine, assiégé le Sas qui est la clef de Gand, où M. de la Capelle, lieutenant-colonel, avoit fait merveille à la tête de six cents qu'il commandoit, et M. d'Aumale avoit été blessé à mort; tous deux de nos connoissances de la Haye, et le premier catholique. Gravelines avoit été rendue le 29 du mois passé, après deux mois de siège.

Le 9, pour tempérer notre joie, nous apprîmes que Fribourg en Brisgau, assiégé par l'armée bavaroise, avoit été rendu. Mais aussi cette même armée de Bavière fut défaite peu de temps après par MM. d'Enghien et de Turenne (2).

(1) Gravelines avait été prise par le duc d'Orléans.

(2) Fribourg, où commandait le colonel français de Canowsky-Langendorf, s'était rendue à Mercy le 29 juillet 1644, mais

Durant ce mois, une religieuse lorraine du nombre de celles qui sont réfugiées en cette ville et à qui je prêche tous les dimanches (1), nommée sœur Catherine, prit une fantaisie de ne point manger et d'imiter le jeûne de quarante jours de Notre-Seigneur; elle demeura dix jours entiers sans prendre aucune nourriture, quelque commandement, remontrance, prière, qu'on lui pût faire; enfin pressée par la nécessité elle mangea. Ce qui est remarquable encore en cette longue abstinence, c'est que durant huit jours elle vaqua aux exercices de la maison et à enseigner leurs écoliers comme à l'ordinaire, sans aucun changement de visage. Elle avait à la vérité l'haleine fort puante.

Le 17 arriva M. de Beauregard, agent pour le roi vers Mme la Landgrave et résident à Cassel. Son Excellence le logea, et le reçut fort bien. Aussi est-il gentilhomme d'esprit et de mérite, homme d'affaires, de paix et de guerre (2).

quelques jours après, l'armée combinée de Turenne et de Condé remportait sur le même général la victoire de Fribourg (5 août).

(1) Ces religieuses lorraines étaient venues à Munster en 1642. Leur congrégation, qui s'était rapidement développée, s'occupait de l'éducation des filles. Un décret de Napoléon, daté de Fontainebleau, 23 janvier 1813, l'a supprimée. (Voy. Tibus, *Die Stadt Munster*, p. 306.)

(2) Dans une lettre à Turenne, Mazarin appréciait ainsi Beauregard : « Je le trouve fort honnête homme et le tiens homme de service. » (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 139.)

Le 18, jour de ma naissance, nous reçûmes la nouvelle de la mort de Notre Saint-Père le pape Urbain VIII (1), et fut Son Excellence consoler M. le Nonce sur ce sujet.

Le 25, M. de Brégy partit pour Pologne et je lui fus dire adieu.

Le 26, fut fait un service public dans le Dôme pour l'âme de Notre Saint-Père, où furent invités MM. les Ambassadeurs.

Hoc mense, simultates, rixœ, altercationes inter utrumque legatum, principio pressœ, dein paulatim crescentes, sœpius male compositœ, tum demum in aperta odia prorupere. Nullus exinde inter ipsos neque de privatis, neque de publicis rebus congressus. Scripserat epistolam non satis sobriam ad Avaux Servien (dissidia hactenus intus verba steterant). Accusabat in multis capitibus, tam negligentiœ quam imprudentiœ, homo novus in legationibus veterem tractandi peritissimum. Respondit ille non tam acriter quam modeste; certe civilem modum non est transgressus, reveritusque in inimico dignitatem communis muneris. Replicatum est portentoso volumine tot probris, convitiis, sordibusque scatente, ut nil reliquum factum sit, de pontanis bajulis,

(1) Urbain VIII (Maffeo Barberini) était mort le 29 juillet 1644.

aquariis, scortis, veterique comedia. Nil retulit ad famosum libellum Avaux; tantum scripsit ad Reginam, conquestusque est de injuria; specie tamen querelæ apologiam texit sollertissime, ita ut quicumque legerit epistolam, non dubitet quin sit plane explenoque responsum horribili sacroque volumini. Interea nondum ex dierum computatione perlata a cursore epistola apologetica Lutetiam, indidem venit san Romanus litteram afferens legatis a Regina quibus auctoritate gravissima jubentur sub pœna imminutæ majestatis injuriarum oblivisci, easque condonare reipublicæ. Protinus Avaux noster, ne tanta palma ab æmulo præriperetur, currum conscendit, in domum illius proficiscitur, dextram offert; quid amplius inter ipsos actum sit, nescio; dies aperiet. Unum scio, prudentissime juxta ac fortissime fecisse Memmium, qui, si præventus fuisset, magnam jactandi obsequii erga regem sui vano et astuto homini fenestram aperuisset. Nunc cum suo jure posset uti, domi præstolari adventum ejus maluit omnibus exemplo esse civiliter habendas ejuscemodi discordias. Nunc quin fortiter fecerit nulli dubium est qui norit quanta animi contentio impendenda sit domandæ indignationi quæ justissimis de causis concepta sit. Istud præ omnibus Gastonis Enguiemensis Auriaci victoriis habeo;

quibus ut nihil detractum velim, omnes, quotquot pugnant, milites participant, hic omnia nostra sunt in ἐτήμι. *Hæc ante prandium gerebantur magna, ut ab illis qui aderant accipio, consternatione in ipsius Servien, in cujus animo odium, pudor, gaudium, metus, pœnitentia, in vultu rubor, pallorque invicem observabantur. Ut pransum est apud nos, ecce hic ingreditur cum maxime hæc scribo. Recesseram e mensa in cubiculum, ut litteris conscribendis vacarem. Faxit Deus Opt. Max. ut gratia sincera minimeque fucata inter ipsos sarciatur, omen pacis futuræ.*` 27 *augusti in pervigilio sancti Augustini.*

Le 26, arriva de Paris M. de Saint-Romain, qui m'apporta des lettres de mon frère, avec quatre-vingt-seize écus d'or, dont je n'avois plus besoin, car Son Excellence m'avoit fait donner par M. Gambier (1) deux cents risdalles, qui font environ cinq cents francs, desquels, avec cinq cents autres que j'avois reçus à Paris peu auparavant notre départ, j'ai donné quittance de mille livres de mes appointements échus le premier juillet passé. Ainsi plaît-il à mon unique et libéral bienfaiteur de combler le grand et signalé béné-

(1) Gambier était depuis longtemps l'un des secrétaires du comte d'Avaux. (Voy. *Correspondance du comte d'Avaux.*)

fice qu'il m'a fait en la pension qu'il m'a donnée sur l'abbaye de la Vaulx le Roy (1), d'autres nouveaux bienfaits.

Le 4 septembre, M. Servien dîna chez M. d'Avaux et, le lendemain, partit pour Osnabrug pour conférer avec les plénipotentiaires de Suède, comme pareillement l'un d'eux, M. Salvius (2), étoit venu quelques mois auparavant ici, à Munster.

En me promenant dans le cloître du Dôme, je lisois cette épitaphe de Rodolphus Langius (3), chanoine de Munster, et le premier et ancien poète qu'avoit eu la Germanie depuis la restauration des bonnes lettres :

Inclitus in nostro dum vixit Langius orbe
Præsidium doctis, pauperibusque salus,
Mox ubi sustulerat tantum Decus invida Fata
Luctus erat doctis, pauperibusque fames.
Obiit octogenario major, anno Dni 1520.

(1) La Valroy, abbaye cistercienne voisine du comté d'Avaux (commune de Saint-Quentin-le-Petit, Ardennes). D'après Tallemant des Réaux (t. IV, p. 416), Ogier aurait reçu deux mille livres de rente sur cette abbaye, qui en valait dix-huit mille.

(2) Jean Adler Salvius (1590-1652) était depuis 1638 chargé des négociations avec la France. Pour ses rapports de Munster, V. *Handlingar vorände Skandinaviens historia*, vol. 5, 1818, et *Historiskt Bibliotek*, 1876.

(3) Rodolphe Lange, chanoine de Munster. Driver, dans la *Bibliotheca Monasteriensis* (Munster, in-8°, 1799), donne la liste des nombreux ouvrages de Lange et reproduit son épitaphe.

Dans l'ancienne église de Saint-Paul, qui étoit autrefois épiscopale et la cathédrale, et qui est jointe à la grande par ce cloître, est un collège de chanoines, dont Knipperdoling, frère de ce fameux séditieux, et porte-enseigne des anabaptistes, étoit doyen. On dit que ce bon homme fit tout ce qu'il put pour ramener ce furieux dans le bon chemin, mais il n'en put venir à bout. Il est enterré dans ce temple avec une épitaphe fort honorable.

Le 15, vint la nouvelle de la prise de Philippsbourg par le duc d'Anguien, ce qui étonna bien du monde (1); puis ensuite et comme de jour en jour, nous apprenions le progrès de ses victoires, la reddition de Spire et de Mayence.

Le 23, partit M. de Beauregard pour s'en retourner à Cassel, et remporta à Mme la landgrave un exemplaire d'une seconde lettre circulaire pour accompagner celle que le Roi écrit à tous les princes et États d'Allemagne. L'Empereur et ses ministres avoient trouvé quelque chose à

(1) Philippsbourg avait été prise le 10 septembre. « Le public, dit le duc D'AUMALE, t. IV, p. 380, n'attendait pas un succès aussi prompt; on doutait même du succès, et à la Cour on était fort disposé à rire de la confiance que montrait M. le Prince dans l'étoile et le mérite de son fils. Quand on sut Philippsbourg pris, il y eut un grand revirement, et tout le monde voulait avoir prévu le résultat. Mais ce qui suivit surprit bien davantage. » En effet, en moins de sept jours, Spire, Worms et Mayence se rendirent.

redire aux termes de la première lettre circulaire envoyée par nos Plénipotentiaires auxdits princes et États pour les convier de venir à Munster. Ils avoient même dit en pleine assemblée à Francfort que c'étoit une lettre séditieuse, et que nos Ambassadeurs écrivant de la sorte avoient perdu la sûreté publique qui leur est donnée par leur qualité et leurs passeports. Cela a obligé le Roi à avouer par lettre expresse aux princes et États la procédure de ses ministres, qui ont ensuite écrit la seconde circulaire, qui avec la première est du style et de la main de M. d'Avaux.

Le 18, je reçus lettre de M. Descartes, et trois de ses livres (1), dont il me prioit de présenter les deux à MM. nos Plénipotentiaires, ce que je fis. Sa lettre est datée de Paris; ses livres imprimés à

(1) Le livre que Descartes a envoyé à Ogier se trouve maintenant dans la bibliothèque de la ville de Carcassonne. (Voy. FONCIN, *A propos d'un autographe de Descartes : Mémoires de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, année 1884, t. IV.) C'était *les Principes de la philosophie*, suivis de la traduction latine du discours de la méthode, des dioptriques et du traité des météores. Le volume, qui a été achevé d'imprimer le 16 juillet 1644, porte à la première page : « *F° Ogier acris judicii senatoris censenda proponit Descartis.* » Sur le feuillet blanc qui précède la première page sont quelques lignes presque indéchiffrables (c'est bien là l'écriture d'Ogier) : « *Haga comitis missus liber ab auctore cum epistola Monasterium Wistofalorum, ubi nunc temporis commoror in comitatu Claudii Memmii Avauxii Mæcenatis mei ad pacem 18 sept. 1644. — F. Ogier.* »

Amsterdam, et envoyés de la Haye par M. Brasset. Je lui fis réponse le 24.

Enfin MM. les Impériaux, qui avoient toujours refusé de communiquer leurs pouvoirs à Osnabrug, l'ont fait et ont reçu communication de celui des Suédois, sur lequel toutefois, encore qu'ils l'approuvent et n'y trouvent rien à redire, ils ne veulent point donner de réponse, qu'ils n'aient envoyé à Vienne et su le sentiment de leur maître. Voilà d'étranges plénipotentiaires qui n'ont aucune puissance, et qui n'ont pas le crédit d'approuver un pouvoir auquel ils ne trouvent rien à redire. Si dans le fond de l'affaire ils usent de longueurs proportionnées à celle-ci, nous pouvons bien nous résoudre de vieillir et de mourir en ce pays-ci, et je ne sais pas si l'enfant dont Mme Servien est en travail pourroit espérer de voir terminer un traité où nos adversaires apportent des délais si extraordinaires.

Le 29, le nouveau député de Portugal, qui se faisoit appeler ambassadeur partout où il a passé, eut audience de Son Excellence, et fut reçu seulement comme un agent. Il se nomme M. d'Andrado (1).

(1) François de Andrada Leitao avait été ambassadeur en Angleterre et aux Pays-Bas.

Le 5 octobre, nous reçûmes la nouvelle de l'élection du cardinal Pamfilio au souverain pontificat. Il est Romain de naissance et a pris le nom d'Innocent dixième. Il fut élu le 15 septembre 1644, après de longues contestations et un conclave de quarante jours. Il est venu autrefois en France quand le cardinal François Barberini y fut envoyé légat, et depuis a été nonce en Espagne. Il est âgé de soixante et onze ans.

Le 8 octobre, partit M. de Marcilly, autrement Croissy, pour aller en Transylvanie trouver le prince Ragosky et confirmer la confédération que nous avons avec lui par l'entremise des Suédois, par un nouveau traité. Auparavant que de partir, il me donna son indult (1) qu'il a en qualité de conseiller de la cour aux requêtes.

Son Excellence m'ayant laissé l'image de Notre Saint-Père, qui lui avoit été envoyée par le nonce, je fis ce sonnet sur ses armoiries, qui sont d'une colombe qui tient une branche d'olive à son bec et trois fleurs de lys à ce chef :

(1) L'indult était le droit particulier qu'avaient les officiers du Parlement de Paris de requérir sur un évêché ou sur une abbaye le premier bénéfice vacant, soit pour eux-mêmes, soit pour un autre. Chaque officier ne pouvait exercer le droit d'indult qu'une fois en sa vie.

« Si le présage heureux d'un bien qui nous arrive
« Fut jamais observé par le vol des oiseaux,
« Quels signes plus certains, quels augures plus beaux
« Que l'aimable colombe et sa branche d'olive !

« Ce déluge de sang qui sans fond et sans rive
« Est tous les jours fertile en ravages nouveaux,
« Enfin arrêtera le débord de ses eaux :
« Je vois régner la paix et Bellone captive.

« Au seul regard des yeux, au signe de la main
« Du grand pape Innocent, du dictateur romain,
« La colombe et l'olive apaisent la tempête,

« Et les trois fleurs de lys qu'elle porte en son chef
« Montrent que ce Pontife aura toujours en tête
« Le soin de conserver la France de méchef. »

Le jour Saint-Denis, 9 octobre, an révolu de notre voyage.

L'onzième, vint la nouvelle que le siège de Tarragone étoit levé. On ne peut pas être heureux de tous côtés.

Le dernier du mois, nous eûmes nouvelles de la mort du comte d'Herbenstein, général de l'armée de Mme la landgrave de Hesse-Cassel, décédé de maladie en Ost-Frise, où il étoit pour les différends qui sont entre sa maîtresse et le comte d'Embden.

Au commencement de novembre, les plénipotentiaires de part et d'autre travailloient soigneu-

sement à la réformation et correction de leurs pouvoirs, dont ils tombèrent enfin d'accord et se firent fort de les obtenir en la forme accordée, chacun de leurs maîtres, dans le 20 janvier prochain; tellement que nous concevions une grande espérance de venir après tant de longueurs au traité de paix.

Cependant courroient plusieurs libelles des Impériaux contre la lettre circulaire de nos Ambassadeurs, se plaignant qu'on avoit entrepris sur les droits de l'Empereur et passé les bornes du pouvoir de notre légation. Ils disoient plusieurs opprobres du Roi et de la France, voire même étoient si impudents d'avancer que nous avions perdu le droit de la sûreté publique, et qu'il falloit donner des gardes à nos Ambassadeurs; mais cela ne les épouvantoit guère, et l'on se préparoit à répondre à ces libelles, dont l'un s'appeloit *Amico-critica monitio ad gallos legatos* (1), et l'autre *Castigationes*.

Le mercredi 17, M. Salvius, plénipotentiaire de

(1) Ce pamphlet est d'Antoine Brun. Voy. P. LELONG, n. 30721, et POIGNAND, *Éloge de Brun*. *Amico-critica Monitio ad Galliæ Legatos Westphalorum pacis tractandæ titulo missos, auctore Adolpho Sprengero, Ubiorum consule. Francofurti*... 1644, in-4°. Le P. LELONG cite (n. 30722) Mathieu de Mourgue, abbé de Saint-Germain, comme l'auteur de la réponse : *Amico-criticæ Monitionis litura calamo deducta*. 1645, in-4°.

Suède à Osnabrug, fut traité magnifiquement par Son Excellence, où assistoient les agents de Portugal et Catalogne. C'est la première fois que je l'ai vu, quoiqu'il soit venu ici une autre fois, mais il ne vouloit pas être connu.

Le 25, jour de Sainte-Catherine, arriva l'évêque d'Osnabrug, prince de la maison de Bavière, député et plénipotentiaire tant du duc de Bavière que des trois Électeurs ecclésiastiques (1). Les plénipotentiaires et médiateurs envoyèrent leurs carrosses au-devant de lui, excepté les Espagnols, qui ne comparurent pas à leur ordinaire; son train et son équipage sentoient bien son prince, et il étoit accompagné de la noblesse d'autour de Munster, son logis est l'évêché. Il fut visité de Son Excellence le 28, qui m'apprit qu'il étoit député pour tout le collège électoral et qu'il devroit rendre compte de sa légation à deux Électeurs, Cologne et Brandebourg.

(1) Frédéric-Guillaume, comte de Wurtenberg, évêque d'Osnabrück, de Verden et de Minden, cousin germain du duc de Bavière et de Ferdinand, électeur et archevêque de Cologne. Il était accompagné de Thierri de Reck, prévôt de l'église cathédrale de Paderborn, chanoine de Munster; de A. de Landsberg et de Buchmann. Son entrée dut être fort belle, car Bernard Golschmidt rapporte qu'il avait avec lui soixante-dix nobles à cheval. (Voy. *Lebensgeschichte des Kardinal priesters Franz Wilhem.* Osnabrück, 1866, in-8°.)

Durant le mois, les Espagnols prirent le deuil de la reine d'Espagne, de la mort de laquelle ils donnèrent avis à nos Ambassadeurs et en furent visités.

Le 15 décembre, vint la nouvelle de la retraite de Galas dans Magdebourg et de la défaite de son armée et du secours qui lui étoit venu de Saxe, sous la conduite de Ekemfort, par le maréchal Torstenson.

Le 16, arriva M. d'Avaugour, colonel dans ladite armée et agent du Roi, et M. Van den Lind, aussi colonel suédois. Ledit sieur d'Avaugour me fit l'honneur de me venir voir et de renouveler avec moi la connoissance qu'il a avec mon frère, qui l'a vu en Danemarck, Suède et ailleurs (1).

(1) Sur la mission à la fois militaire et politique de ces deux officiers, voy. *Négociations secrètes de Munster*. Le baron d'Avaugour, d'abord employé auprès de Feuquières, en Allemagne, avait suivi d'Avaux dans les cours du Nord. (Voy. *Correspondance du comte d'Avaux*.) Nommé résident à Danzig en 1636, il fut, en 1642, appelé à remplacer Beauregard comme attaché militaire auprès de l'armée de Suède. (Aff. étr., *Allemagne*, vol. XVI, fol. 478, 526; *Pologne*, vol. V, fol. 8, 57.) Torstenson, qui avait grande confiance en lui, lui fit donner, en mars 1644, un régiment de cavalerie suédoise (*Suède*, vol. VIII, fol. 65) et l'employa en de nombreuses négociations, qui le firent aller plusieurs fois à Munster et à Paris. A l'occasion d'un de ces voyages, d'Avaux écrivait à la Cour : « M. d'Avaugour est un gentilhomme qui a toujours bien servi et dans les négociations et dans les armées; depuis douze ou quinze ans, il est employé en Allemagne. Si la Reine lui fait du bien, on ne demandera pas pourquoi. Je sais

M. de Brégy étoit revenu de Pologne, quelques jours auparavant, et partit incontinent pour Paris.

Le 24 arriva M. Oxenstiern (1), plénipotentiaire de la couronne de Suède à Osnabrug; il étoit venu sous prétexte de curiosité de voir les cérémonies des catholiques aux fêtes de Noël, mais en effet c'étoit pour conférer avec nos Messieurs. Cette venue surprit bien fort ceux qui croyoient que ce seigneur, qui le porte fort haut et qui est le fils du premier grand chancelier, ne viendroit point ici que M. de Longueville n'y parût, qu'il attend et considère comme son égal; mais ceux qui ont eu cette pensée ignorent l'estime que l'on fait de M. d'Avaux dans tout le Septentrion, et qu'il n'y a point de si grand seigneur en tout ce pays-là qui ne croit être bien honoré d'être apparié avec lui et de marcher sur même ligne, de sorte qu'il arriva par cette visite que nos seconds qui ont tant de peine et de contradiction à reconnaître la précédence et la dignité de leurs premiers, sont réduits

qu'il a beaucoup de créance auprès du général Torstenson, et que cela est très utile au service du Roi et au soulagement des catholiques. » (*Allemagne*, vol. XXXIV, fol. 421.) D'Avaugour mourut en 1657, ambassadeur en Suède.

Sur ses relations avec Ch. Ogier, voy. les *Éphémérides*, p. 41, 434, 441, 447.

(1) Jean Oxenstiern, né en 1611, mort en 1657.

à servir de parallèle aux docteurs Volmar, Salvius et Brun, que les premiers plénipotentiaires de l'Empereur, de Suède et d'Espagne, regardent comme des suivants et des porteurs de registres, fournisseurs de mémoires d'État, qu'ils font venir sur le poing quand bon leur semble.

ANNUS CHRISTI 1645

Le premier jour de l'an, qui étoit un dimanche, je prêchai à l'ordinaire chez les religieuses où survint Mme Servien.

Le matin, Monseigneur fit la fête et cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit (1) et communia à notre chapelle de Saint-Nicolas.

M. le doyen de l'église cathédrale m'envoya prier pour dîner avec lui le lendemain, où je fus, et contractai une plus particulière connoissance avec lui; c'est un des doctes de ce pays-ci, et se nomme Mallinkrot (2).

(1) Le comte d'Avaux avait reçu le cordon bleu le 7 avril 1637. (Voy. *Gazette*, n° 53.) A la mort du président de Chevry, il acquit la charge de greffier de l'ordre du Saint-Esprit, et pour l'aider à payer les 90,000 livres qu'il lui fallait verser, Louis XIII lui donna 150,000 livres. (Voy. Aff. Étr., *Suède*, vol. IV, fol. 445.)

(2) Bernard Mallinkrot, doyen du chapitre de Munster et coadjuteur de Minden. Il avait été nommé, mais sans pouvoir être confirmé, évêque de Raitzbourg, près Lubeck, et de Minden. En 1650, à la mort de l'évêque de Munster, il chercha à se faire élire à sa place. On lui préféra son neveu, Bernard de Galen, avec

Le 13, arriva M. Brasset avec madame sa femme et sa famille. Il venoit de Hollande, où il a servi sous les ambassadeurs quinze ou seize ans, et est envoyé ici, par ordre de la Cour, pour être le secrétaire d'ambassade de MM. nos Plénipotentiaires, qui l'avoient proposé pour terminer quelques différends arrivés entre eux pour les expéditions communes qui, depuis un an, avoient été faites par M. Servien.

En ce même temps, nous eûmes copie de la lettre latine que le même M. Servien avoit écrite, de son autorité particulière, à la diète de Francfort, avec la glose apposée par les Impériaux, qui se commence : *Duæ hic deprehendentur singulares imposturæ.*

Le 20 arrivèrent les députés des vingt-deux villes hanséatiques, qui sont quatre anciens bourgmestres ou bourgeois tirés de Lubeck, Hambourg et Brême (1).

lequel il entama une lutte que rien ne put calmer. Déchu de sa dignité de doyen en 1655 et emprisonné à Ottenstein, il y mourut le 7 mars 1664. Parmi les ouvrages que Mallinkrot a laissés, on peut citer : *De natura et usu litterarum*. Munster, 1638; — *De ortu et progressu artis typographicæ; — De archicancellariis Sancti Romani Imperii*, etc. « Un savoir si étendu en lui surprenait d'autant plus qu'il passait les jours à régaler ses amis et à se divertir avec eux, et qu'il ne donnait à l'étude qu'une partie des nuits. » (Voy. Niceron, t. XXXIII. — Cl. Joly, *Voyage de Munster*. — *Correspondance* de Gronovius et de Heinsius.)

(1) C'étaient : pour Lubeck, David Glexin, docteur et syndic;

M. Colletet m'avoit envoyé un sonnet pour le présenter en étrenne de sa part à MM. nos Plénipotentiaires. J'en fis une parodie. Voici l'un et l'autre.

SONNET.

« Terminez ces combats qui font trembler l'Europe,
« Qui lui mettent le glaive et le feu dans le flanc,
« Qui font des mers de pleurs et des fleuves de sang,
« Qui du plus doux mortel font un cruel cyclope.

« Terminez ce labyrinthe où chacun s'émancipe
« Sans ordre et sans respect de sexe ni de rang;
« Et d'une âme sincère et d'un courage franc,
« Achevez de tramer l'œuvre de Pénélope.

« Mais après tant de soins et tant de longs travaux
« De quelque doux espoir dont vous flattiez nos maux,
« Lorsque vous procurez le repos de la terre,

« Ne satisfaites point à nos justes souhaits,
« Si par vos soins ardents nos conquêtes de guerre
« Ne sont au rang des biens que nous offre la paix. »

PARODIE.

« Pourroit-on bien calmer les troubles de l'Europe
« Avec deux députés qui se battent en flanc,
« Qui veulent s'arracher et la vie, et le sang.
« Ne s'accordant non plus qu'Ulysse et le cyclope,

pour Brême, Gérard Roch et Libérius de Lirien; pour Hambourg, Jean-Christophe Meurer.

« L'un démêle une affaire et l'autre l'enveloppe,
« L'un veut tout précéder, l'autre garder son rang,
« L'un est fourbe et trompeur, l'autre sincère et franc;
« N'est-ce pas pour ourdir la toile à Pénelope?

« A quoi donc tant de soucis, et tant de longs travaux?
« De quelque doux espoir dont on flatte nos maux
« En vain nous attendons le repos de la terre;

« C'est inutilement qu'on en fait des souhaits;
« Ces deux ambassadeurs, qui sont toujours en guerre,
« Ne peuvent pas entrer au temple de la paix. »

(La nuit du 28 janvier, ne pouvant dormir.)

Cette pensée est commune et peut facilement s'offrir à un esprit médiocre d'ailleurs; elle est fort ancienne; Philippe fut moqué par un ambassadeur de ce qu'il vouloit se mêler de mettre la paix parmi les Grecs, lui qui ne la pouvoit mettre dans sa propre maison, où il était en discorde avec sa femme et son fils; mais je l'ai encore rencontrée en un cas tout pareil à celui-ci, dans la lettre 260, liv. VII, de M. d'Ossat, où il parle de la dissension de deux ambassadeurs de Perse envoyés à Rome, dont l'un étoit Anglais et l'autre Persan, qui ne purent jamais s'accorder ensemble. Ils étoient venus toutefois à dessein d'accorder les princes chrétiens pour faire la guerre au Turc.

Le dernier du mois, M. de Saint-Romain partit pour la Cour.

Les députés des villes hanséatiques, après avoir visité les deux plénipotentiaires impériaux dans la maison du premier, les deux François de même sorte et ensuite les deux Espagnols aussi conjointement, trois jours consécutifs, demandent le quatrième jour audience particulière à M. Servien, qui la leur promet. Ils viennent et se présentent à l'heure donnée et sont refusés avec affront, après avoir été conduits dans une salle où toute la famille de M. Servien étoit attroupée; on leur signifie qu'ils n'ont qu'à s'en retourner, qu'il n'y a point d'audience pour eux, d'autant qu'ils ont fait visite devant que de l'être venu voir en particulier. Ces députés se plaignent amèrement et avec grand ressentiment de cet opprobre, et disent qu'on pouvoit avoir rendu au rang ce qu'ils lui doivent, en la même sorte qu'ils ont fait à leur propre souverain qui est l'Empereur, on ne peut, sans injure, trouver mauvais qu'ils aient visité les Espagnols en troisième lieu; de vrai, cette procédure est apparemment bien injuste, mêmement envers des gens que nous avons invités par tant de semonces et de lettres circulaires, et qui se mettent en danger d'être un jour mal-

traités par les Impériaux, de s'être trouvés à une assemblée où ils ne les demandent pas (1).

Le 3 février, Son Excellence partit pour aller à Osnabrug, conférer avec les plénipotentiaires de Suède et leur rendre leurs visites, mais comme ils avoient pris d'autres prétextes pour venir ici, de peur qu'il ne semblât qu'ils vinssent voir les premiers nos plénipotentiaires, de même Son Excellence va à Osnabrug pour voir une abbesse du mont Sainte-Gertrude (2) (Gertruidenberg), qui est de sa connoissance, *profecto totus mundus exercet histrioniam* (3).

Le 11, Son Excellence revint d'Osnabrug, où il avoit été reçu magnifiquement et traité par les plénipotentiaires de Suède. Les pauvres ecclésiastiques qui sont en cette ville, et dont il y a quatre églises collégiales en comptant le Dôme, le vinrent saluer comme leur protecteur et leur

(1) Voy. à la Collection Godefroy, vol. XIX, fol. 251, une brochure de 8 pages in-12 intitulée : *Expositio eorum quæ Monasterii Westphalorum a deputatis hanseaticis gesta sunt, ad propriam et dominorum suorum justificationem toti mundo, et Illust. Domini Legati Servient novam illegitimamque usurpationem palam faciendam.*

(2) Abbaye de religieuses de l'ordre de Saint-Benoît. Voy. Joly, *Voyage de Munster*, p. 184.

(3) Voy. Jean de Salisbury, *Policraticus*, t. III, p. 8. « Quod fere totus mundus juxta Petronium exerceat histrionem (quædam exemplaria histrioniam) »; passage où il fait allusion au distique du chap. LXXX de Pétrone.

asile. L'évêché et la cathédrale ont été fondés par Charlemagne, et s'y montrent encore des ornements d'une véritable antiquité donnés par ce prince. Le contrétable du grand autel, d'or pur, étoit de ce nombre, mais les chanoines ont été enfin contraints de le vendre pour satisfaire à la rapacité des Suédois, qui leur reprochoient continuellement leurs richesses et leurs meubles d'or, et n'ont cessé de les persécuter et de les molester jusqu'à tant qu'ils les ont réduits à fondre cette table. Elle s'est trouvée de la valeur de 120,000 rixdales, qui ont servi de proie à ces profanes.

Le dimanche 12, fut faite l'ouverture du jubilé de notre nouveau Pape, par une solennelle procession de tout le clergé de cette ville, où assistèrent nos deux plénipotentiaires et l'ambassadeur de Venise, marchant tous trois sur une même ligne, M. d'Avaux au milieu, M. Servien à sa droite, M. Contarini à l'autre. Les Impériaux n'y voulurent point comparoître, soit de peur d'accorder à nos ambassadeurs le même rang qu'ils eurent à la procession de l'année passée, dont on dit qu'ils furent blâmés à Vienne; soit pour faire plaisir aux Espagnols et rendre l'action moins solennelle, à cause que ceux-ci n'y osent

assister de crainte de nous céder; soit enfin qu'ils aient dessein d'aller à l'autre procession qui se doit faire dans huit jours, et là de donner la seconde place aux Espagnols en notre absence; mais nos Messieurs sont résolus d'y aller plustôt une seconde fois. Cependant cette action-ci n'a pas laissé de se passer avec beaucoup de solennité et d'appareil. Quatre prélats y ont porté le Saint Sacrement successivement : M. le Nonce, depuis le Dôme jusqu'aux Cordeliers; M. le Suffragant, de ce lieu jusqu'à Saint-Martin; M. le Doyen, de là jusqu'à Saint-Lambert, d'où M. l'Évêque d'Osnabrug le rapporta dans le Dôme où fut célébrée la messe (1). On craignoit qu'il n'y eût quelque contestation entre cet évêque, ambassadeur des Électeurs, et Venise pour la précédence; mais il n'a comparu en cette action que comme officiant, et se retira devant la messe, après avoir remis le Saint Sacrement sur l'autel.

Le dimanche 19, fut faite la seconde procession du jubilé en la même sorte que la première, pour le regard du clergé de la ville; mais aucun prélat ne comparut; les Impériaux ni aucun des autres étrangers ne s'y trouvèrent. Les nôtres seulement

(1) Voy. Goldschmidt, *Lebensgeschichte der Kardinal Priesters Franz Wilhem*, p. 124.

y assistèrent, avec grande indignation de messieurs de la maison d'Autriche, qui avoient dessein d'y paroître ce jour-là en grande pompe. On fit station en quatre églises : Saint-Lutger et Saint-Gilles, églises paroissiales, Saint-Georges qui est une commanderie de l'Ordre teutonique, et revint-on par Notre-Dame *trans aquas* au Dôme, où la grand'messe fut célébrée.

Le mercredi 22, arriva le baron de Hasland (1), député et plénipotentiaire du duc de Bavière, qui fut reçu comme ambassadeur du prince souverain et traité d'Excellence. Les Impériaux, les François, les Vénitiens envoyèrent leurs carrosses au-devant de lui. J'y étois. Il étoit dans le carrosse de M. l'évêque d'Osnabrug, qui lui donnoit la première place. Le sien s'alla ranger après Venise.

Le 26, fut dansé le ballet de la Paix par nos gentilshommes chez M. Servien, où M. d'Avaux ne se trouva point ; *propter novam inter ipsos exortam eo die simultatem de gerindæ Reipubl*[*icæ rebus*]. *Moram aliquot dierum promiserat Suecis Avaux, consentiente primum Servien. Postmodum, quod ipsi solenne est, mutavit sententiam. Querelam instituunt Sueci ; purgat se Avaux, excandescit pro*

(1) Georges-Christophe, baron de Hasland, avait été député à la diète de Ratisbonne, en 1641.

more Servien. J'en composai les vers qui furent imprimés, et en envoyai un exemplaire à M. Brun, plénipotentiaire d'Espagne, Comtois de nation, et procureur général du parlement de Dôle, homme qui se connoît aux belles-lettres (1).

Le 27, le même ballet fut dansé chez M. le comte de Nassau et chez M. le prince évêque d'Osnabrug, où je fus.

Le 28, jour de carême prenant, il fut dansé dans l'hôtel de ville, où étoit toute la bourgeoisie de Munster, ravie en admiration d'un spectacle si nouveau en ce pays. Son Excellence avoit donné à dîner aux bourgmestres et à quantité de résidents, et toutefois il ne le vit point (2).

(1) Le *Ballet* de François Ogier a été imprimé dans la *Gazette de France*, année 1645, n° 31; et en extrait dans les *Négoc. sec. de Munster*. M. Ludovic Lalanne a retrouvé dans la Collection Godefroy (t. XIX) un exemplaire de l'édition de Munster. Il l'a publié, sans pouvoir lui attribuer d'auteur, dans l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France*. Nous reproduisons à l'Appendice le texte du *Ballet de la Paix*. Les danseurs étaient MM. de Fontenelle, de Préfontaine, Le Vacher, de La Chesnaye, d'Herbigny (le neveu du comte d'Avaux), de Challain, Gédoyn, Allego et plusieurs pages. Gédoyn et Allego faisaient depuis longtemps partie de la suite de l'ambassadeur. Ils l'avaient accompagné dans ses voyages du Nord. (V. *Correspondance*.)

(2) Une lettre de la Collection Godefroy (t. XX, fol. 98) donne quelques détails curieux sur cette réception. « M. d'Avaux donna à dîner au bourgmestre et deux assistants de cette ville et à plusieurs autres de qualité. Le dîner fini, parut un joueur de gobelets, qui fit merveilles. M. d'Avaux fit donner des plats pleins de confitures aux bourgeoises qui étaient là pour voir. Après, tous

Le même jour, M. de Rorté, ancien résident du Roi en Allemagne, Suède, fut initié à l'ambassadeur de Suède, où il doit aller dans peu de jours, par Son Excellence qui lui donna la droite tant à la chapelle qu'à la table.

Le 3 mars, partit le courrier Héron pour retourner en cour, par lequel Son Excellence demandoit son congé, se jugeant dorénavant inutile ici pour le service du Roi.

Le lendemain, M. Servien partit pour Osnabrug pour s'excuser envers les Suédois de la proposition faite aux Impériaux contre leur sentiment, qui le reçurent fort froidement.

Le 8, les Hessiens, nos confédérés, surprirent une petite ville nommée Telgst (1) sur les Impériaux, qui n'est qu'à une heure de chemin d'ici, la pillèrent, après avoir tant tué que pris deux ou trois cents hommes de garnison.

Le 11, nos plénipotentiaires reçurent lettres de la reine de Suède, Christine, par lesquelles elle leur donnoit avis de la fin de sa minorité et de

ces messieurs prirent congé de M. d'Avaux et s'en vinrent à la maison de ville, où se dansa le ballet. »

(1) La *Gazette de France* (1645, n° 34) annonce que les Hessiens ont pris par escalade la ville de Telgst, et, après avoir tué cinq bourgeois et quelques soldats, ont envoyé leur butin, avec force prisonniers et quatre-vingt-dix chevaux, à Lippstadt.

son entrée au gouvernement de son État et maniement des affaires, et leur protestoit de la bonne intention qu'elle a de persévérer dans l'alliance de la couronne très chrétienne, avec ordre à ses ambassadeurs de ne rien faire que de concert avec les nôtres, et à ses capitaines de continuer la guerre à communes armes avec nous, jusqu'à conclusion d'une paix générale, car les lettres sont datées de la fin de décembre.

Le 16, nous reçûmes les nouvelles de la bataille donnée à Budweiss en Bohême entre les Impériaux et les Suédois (1), où ceux-ci sont demeurés victorieux sous la conduite de Torstenson. On tient qu'il y a dix mille hommes de tués des ennemis; que des trois généraux Götz, Hatzfeld et Jean de Werth, les deux derniers sont morts, et l'autre prisonnier; que l'Empereur et l'archiduc Léopold se sont retirés en grande hâte de Prague à Passau.

Cette bataille a été donnée le 6 mars. Götz est tué, Hatzfeld prisonnier, Jean de Werth en fuite. Plusieurs colonels suédois ont été tués en cette sanglante rencontre, entre lesquels est M. de

(1) La bataille de Jankow, près de Tabor, avait eu lieu le 6 mars 1645. (Voy. CHARVÉRIAT, *Histoire de la guerre de Trente ans*, t. II, p. 502-510, et *Gazette de France*, année 1645, n. 35.)

Mortagne, capitaine de grande réputation dont le maître d'hôtel des États qui nous reçut à Rotterdam est frère.

Durant ce mois, il fait des vents et des tempêtes aussi horribles en l'air que j'en ai jamais ouï. Nous avons appris, par les relations de France, que de pareils orages et tourbillons ont couru quelques provinces et fait du désordre, particulièrement en Poitou et aux environs de la Rochelle.

Le jeudi 23, l'ambassadeur de Savoie, M. le marquis de Saint-Maurice (1) fit son entrée en cette ville. Les Impériaux ne furent point au-devant de lui, n'ayant pas encore reçu ordre de leur maître de quelle sorte on traiteroit, et quel titre on donneroit au plénipotentiaire d'un prince vicaire de l'Empire. Au reste il fut reçu avec même cérémonie que les autres. Nos plénipotentiaires y envoyèrent leurs carrosses; mais celui de M. Servien ne vint pas joindre le nôtre, comme selon la coutume (*Gliscit in dies malum et hominis impotentia*); l'évêque d'Osnabrug, les Bavarois, et le résident de Suède, Venise ne comparurent point

(1) Claude Chabot, marquis de Saint-Maurice, avait été ambassadeur en France et deux fois en Angleterre. Il avait avec lui à Munster, pour conseiller, le président de Turin, jurisconsulte, nommé Jean-François Belletia. Voy. CLARETTA, *Il presidente Gian Francesco Bellezia*, Turin, 1866.

à cette fois pour faire place aux Électoraux. On tient qu'ils ont convenu ensemble pour éviter les querelles des précédences de se trouver tour à tour aux cérémonies publiques.

Le mercredi précédent, je fus voir M. Contarini, qui après avoir ouï quelques-uns de mes sermons, m'avoit envoyé de sa part son maître de chambre, avec les plus honnêtes paroles du monde. Il me reçut avec beaucoup d'humanité et de courtoisie, et entre autres choses, me parlant du cardinal de Richelieu, duquel il avoit été fort familier durant sa légation de France, il me dit : « *Che havena precipitate la case d'Austria.* »

Le 28, nous reçûmes nouvelles du conseil tenu en présence de la Reine pour terminer les différends de nos plénipotentiaires et prendre résolution sur la demande que M. d'Avaux fait de son congé pour retourner en France. Nous apprenons qu'il fut conclu de les séparer et de rappeler l'un des deux; mais lequel? cela est réservé à une seconde délibération. *Dio te la mandi, buona o povera Francia.*

Le 30, furent baptisés deux Juifs, chez les Cordeliers de l'Observance; de l'un desquels M. d'Avaux et M. Servien furent les parrains, et fut nommé Claude; de l'autre, M. l'évêque

d'Osnabrug, qui comparut par un gentilhomme, d'autant qu'il étoit indisposé, nommé François-Christophe. Les néophytes sont d'Halberstadt, l'un de trente, l'autre de vingt ans environ. Son Excellence et le bon suffragant qui les avoit baptisés, dînèrent avec les religieux, et M. de Saint-Maurice et moi. On croyoit que M. Servien y dîneroit aussi; mais il y avoit trop de poisson et trop de latin à digérer à cette table-là, pour la faiblesse de son estomac.

Le 1er avril, les députés du Cercle de Franconie (1), qui est l'un des plus nobles et des plus considérables d'Allemagne, demandèrent audience et l'eurent le lendemain céans, où se trouva M. Servien. Il avoit prétendu qu'outre la visite qu'il recevoit ici conjointement avec M. d'Avaux des députés des Princes étrangers, ils lui en devoient une encore séparément devant que de visiter les plénipotentiaires d'Espagne; et sur cette présomption, il avoit mal traité les députés des villes hanséatiques, comme j'ai remarqué ci-dessus; mais depuis, il est venu un ordre de la Cour par lequel il lui est ordonné d'en user

(1) C'étaient : Cornelius Gobelius, licencié en droit et syndic du chapitre de Bamberg, député des évêques, et Jean Muller, député pour les princes séculiers, conseiller du marquis de Brandebourg-Culmbach.

comme font les Impériaux et les Espagnols, dont les seconds se trouvent à la maison du premier en pareilles occasions, sans prétendre qu'on leur fasse plus de cérémonie cette première fois. L'évêque de Bamberg est le premier prince de ce Cercle, il avoit signé la lettre de créance de ces députés avec le prince Christian. La ville de Nüremberg y est comprise.

Le même jour, 2 du mois, qui étoit le dimanche de la Passion, fut sacré dans le Dôme un évêque suffragant de Paderborn sous le titre d'*Episcopus Cardicensis*, par M. l'évêque d'Osnabrug, assisté des évêques Aconensis et Ptolemacensis, suffragant de cette ville de Munster, et Aureliopolitanus, suffragant d'Osnabrug (1). Ce sacre fut fait avec beaucoup d'ornement et de dignité, et l'officiant n'y parut pas moins évêque que prince, par sa dévotion et sa magnificence en officiers, chapelle et toute autre chose nécessaire en ce rencontre. Cet évêché de Paderborn est du nombre des cinq ou six que tient l'Électeur de Cologne sans être prêtre, et après cela on s'étonne que l'hérésie prend de si fortes racines en ce pays-ci.

(1) Sur l'ordination de Bernhard Frick comme évêque *in partibus* de Cardia et suffragant de Paderborn et Hildesheim, voy. Goldschmidt, *loc. cit.*, p. 124. L'évêque suffragant d'Osnabrug était, depuis 1631, Gaspard Munter, évêque *in partibus* d'Aureliopolis.

Omne caput languidum et cor mœrens, dit le prophète (1).

Le 4, M. Oxenstiern, qui étoit arrivé le jour précédent en cette ville, vint voir Son Excellence céans où se trouva M. Servien. Là y eut grand éclaircissement sur ce qui s'étoit passé à Osnabrug entre les plénipotentiaires suédois et Son Excellence touchant l'opposition qui avoit été faite par les nôtres à leur insu. M. Servien avoit mandé tout le contraire à la Cour; il fut donc convaincu de faux en face par le dit M. Oxenstiern, qui avoua que ce que Son Excellence en avoit écrit et rapporté étoit la pure vérité, et qu'il avoit combattu quatre jours durant pour obtenir des Suédois que ladite proposition fût faite, ce qu'ils avoient toujours refusé; que le dit Servien ayant mandé le contraire n'avoit pas dit la vérité; bref, le convainquit en plusieurs points et circonstances de ce fait si clairement et constamment que celui-ci demeura confus; ne pouvant donc souffrir davantage la honte qu'il recevoit de ses fautes et impostures, il rompt au milieu de ce discours et sort en fougue, entre en carrosse sans regarder Son Excellence qui le conduisoit, ni donner le loisir aux siens de monter avec lui : *Fertur equis auriga*

(1) Isaïe, I, 5.

neque audit currus habenas (1). Je ne parle pas de son cocher, ni de ses chevaux, mais de ce chariot mystique de Platon, dont la raison est le guide, qui étant troublé par des passions comme des coursiers indomptés, toute la voiture s'en va à la renverse.

Le 13, qui étoit le Jeudi saint, il se fit une procession de pénitents sur le soir, aux flambeaux, sous la conduite des Pères Capucins, où je vis ce que je n'espérois pas de voir ailleurs qu'en Italie : une trentaine d'hommes qui se fouettoient fort vigoureusement et à sang; trente autres attachés les bras en crucifix ou portant des croix fort pesantes sur les épaules. Un Capucin environné de soldats représentoit Jésus-Christ, dont l'image étoit portée sur un lit funèbre par les plus honnêtes bourgeois de la ville, suivis des *Domherr*, ainsi appelle-t-on les chanoines de l'église cathédrale.

Le lendemain 14, Vendredi saint, comme je m'acheminois pour aller prêcher la Passion, je trouvai la procession des Pères Jésuites, divisée en trois corps : le premier, composé des dames qui portoient les instruments de la Passion et qui, entrant dans le Dôme, commencèrent à chanter

(1) *Géorgiques*, I, v. 515.

un bel hymne en allemand; le second étoit composé des jeunes filles, dont trois représentoient les trois Maries, le tout vêtu et voilé de deuil, et la croix à la main; le troisième étoit les écoliers des Jésuites, divisés par classes, avec leur porte-croix et symbole de la Passion.

Le 16, jour de Pâques, nous célébrâmes la messe dans le Dôme, où Son Excellence communia et toute la famille (1).

Le 17, Son Excellence et toute la troupe fut à la messe aux Clarisses, où je n'avois encore jamais mis le pied; c'est l'église la plus propre de Munster et qui rapporte le plus à la politesse de nos religieuses de France. Ce couvent a été fondé depuis vingt ou trente ans (2), par une dame qui en est aujourd'hui la supérieure, que nous visitâmes. A leur habit, constitution et austérité, je vois que c'est le même ordre que l'*Ave Maria* de Paris (3).

(1) C'est à ce jour de Pâques 1645 que M. Giraud, dans son *Histoire de Saint-Évremond*, place une scène bien curieuse entre d'Avaux et Volmar, qui se serait passée aux Capucins. Il semble qu'Ogier n'aurait pas omis ce fait, s'il était vrai. (*Œuvres de Saint-Évremond*, éd. Techener, t. I, p. cx.)

(2) La congrégation des Clarisses, dont la maison mère était à Cologne, avait été établie à Munster, en 1614, par Dorothée de Schmising-Tatenhausen et Marguerite Wilten. (Voy. Tibus, *Die Stadt Munster*, p. 208 et 305.)

(3) Monastère de religieuses de l'Ordre de Sainte-Claire, fondé à Paris au treizième siècle.

Celles-ci toutefois se servent d'orgue et de musique, ce que ne font pas les nôtres.

Le même jour, l'après-dîner, arriva M. de Saint-Romain de la Cour, qui apporta à Son Excellence des lettres du Roi, par lesquelles on lui accordoit congé de retourner en France avec permission toutefois et comme exhortation de n'en pas user (1). Il l'avoit demandé constamment par cinq ou six ordinaires consécutifs, depuis la dernière injure que lui avoit faite son collègue, le dimanche gras, en présence du résident de Suède, de laquelle non plus que des précédentes on ne lui a jamais voulu faire aucune satisfaction; bien lui a-t-on fait écrire par M. le duc d'Orléans, qu'il n'abandonnât point cette assemblée; pareillement par M. de Longueville, qui lui promet d'être ici dans peu de jours, et qui témoigne de désirer passionnément de terminer cette grave affaire de la paix avec lui. M. le cardinal de Mazarin aussi emploie sa rhétorique et son conseil pour l'arrêter, et celui qui lui donne le coup lui vient faire accroire qu'il n'est pas blessé. Je prie Dieu qu'il lui inspire une bonne et courageuse résolution en cette occasion.

Le 19, Son Excellence fait baptiser un enfant

(1) Voy. *Négoc. secrètes*, II, p. 776, les lettres du Roi et du Cardinal du 5 avril.

avec Mme Servien, dans l'église Saint-Lambert; nous nous accordons bien dans les choses ecclésiastiques, mais non dans les politiques.

Le 24, les députés de Francfort, Strasbourg et Colmar (1) eurent leur première audience de nos plénipotentiaires. Le député de Strasbourg s'appelle Marcus Otto, qui dit entre autres choses en son compliment, que les Strasbourgeois étoient les seuls des villes impériales qui eussent refusé la paix de Prague, et qui n'avoient pas voulu acquiescer à un traité si frauduleux et si dommageable à l'État de la Germanie (2).

Le 26, vint la nouvelle de la délivrance de l'Électeur de Trèves, qui est due à la magnanimité et au courage du maréchal Torstenson, le capitaine qui est aux portes de Vienne avec son armée victorieuse (3) et fait savoir à l'Emperenr qu'il lui rendît cet Électeur, ou bien qu'il mettroit tout à feu et à sang. On a donc remis en liberté ce bon homme, âgé de près de quatre-vingts ans, mais plein de vigueur et de résolution, comme il a témoigné plusieurs fois depuis sa prison; ayant

(1) Le député de Francfort était Zacharie Steinglin; celui de Colmar, Jean-Balthasar Schneider. M. Mossmann a publié, dans la *Revue d'Alsace*, une partie des rapports de ce dernier.

(2) Voy. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg.*

(3) A la suite de la victoire du Mont-Thabor, en Bohême.

été en plusieurs occasions à l'audience de l'Empereur, il lui a reproché son injustice et parlé aussi librement qu'en une diète libre dans Francfort. Cette humeur se peut aussi facilement découvrir dans les lettres qu'il a écrites à nos plénipotentiaires, étant encore prisonnier, où il parle comme s'il étoit dans Trèves ou Spire, dont il est aussi évêque. Il s'appelle Philippe (1). Ainsi ce que toutes les négociations n'ont pu faire depuis un an en ce lieu, ni la déclaration de la guerre dont cet Électeur est la principale cause, a été fait par un trompette de la part de Torstenson, qui a délivré le prince-prélat d'une captivité de dix ou douze ans. Nos Impériaux en sont bien étonnés, qui s'attendent bien de l'avoir ici bientôt à dos. Il est homme, dit-on, capable de leur tailler bien de la besogne nouvelle.

Le 29, je fus voir l'église des Fratraux, qui sont plusieurs en société et comme une espèce de chanoines réguliers (2). Je lis sur la tombe d'un d'entre eux qu'il se qualifie *Præbendatorius*. Ils ont dortoir et cloître qui est orné de belles vitres depuis cent ou six vingts ans, données par diffé-

(1) Philippe-Christophe de Soettern, archevêque-électeur de Trèves, était prisonnier des Impériaux depuis 1635.

(2) Le Fraterhaus avait été fondé à Munster en 1400, par Heinrich von Aahaus. (Voy. Tibus, *Die Stadt Munster*, p. 293-295.)

rentes personnes de qualité. Leur temple est fort propre et leurs autels ornés de tableaux rares d'excellents peintres du même âge; ce qui me fait croire que cette maison a été considérée autrefois, et sans doute qu'ils tenoient le haut bout paravant la venue des Jésuites (1).

Le 6 mai, le comte de Wittgenstein, député et plénipotentiaire de l'Électeur de Brandebourg (2), fit son entrée et fut reçu de la même sorte et avec les mêmes cérémonies que les autres; les Espagnols n'y comparurent point à leur ordinaire. Il entra dans le carrosse du prince-évêque d'Osnabrug, député des électeurs, et fut suivi de ceux de l'Empire, France, Venise, Savoie. Quantité de noblesse du pays de Clèves (3), sujet de cet Électeur, l'accompagnoit.

(1) Les Jésuites avaient été appelés en 1588, par le testament du doyen du Dôme, Godfried von Rasfeld. (Voy. Tibus, *Die Stadt Munster*, p. 299-301.)

(2) Jean, comte de Sayn et de Wittgenstein, était accompagné du s[r] de Lœven et du D[r] Pierre Freitz, président au consistoire de Berlin pour les causes ecclésiastiques. (Pour leurs rapports, voy. *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfursten Wilhem Friedric von Brandenbourg*, 4 Theil, Berlin, 1867.) Ces plénipotentiaires étaient toujours accompagnés des députés de Poméranie, von Eickstedt et F. Runge, dont les rapports ont été publiés dans *Baltische studien, herausgegeben von der Gesellschaft fur pommersche Geschichte und Altersthumskunde*, années 1837, 1838, 1839, 1840 et 1852.

(3) Sept carrosses remplis de seigneurs du duché de Clèves dit la *Gazette* du 27 mai 1645.

En ce temps-là, tous les plénipotentiaires et députés des princes et républiques étoient fort étonnés et attristés de la résolution que Son Excellence a prise de se retirer (1). Plusieurs en témoignèrent leur sentiment par des lettres qui coururent par les mains des curieux, entre autres les plénipotentiaires de Suède et le docteur Lampadius (2), député des ducs de Brunswick et Lunebourg.

Le ..., fut envoyé copie par M. de Wiquefort, résident de Mme la Landgrave à la Haye, du traité de Ostfrise, entre le comte d'Embden et cette dame, par lequel il y a trêve et surséance de toute hostilité de part et d'autre pour dix mois à commencer du 1er mai, durant lesquels on cherchera les moyens d'assoupir tout différend, de sorte que

(1) « Tout le monde, écrivait M. de Saint-Romain le 29 avril, murmure du partement de M. d'Avaux; médiateurs, Suédois, Allemands, Hessiens et les ennemis mêmes. Il n'y a personne qui en soit bien édifié, et chacun en tire de fâcheuses conséquences. » (Aff. étr., Allemagne, vol. XLVI, fol. 419.)

(2) Sur le docteur Jacob Lampadius, un des plus connus parmi les représentants des petits États allemands, voy. *Hannoversches Magazin*, 1816. Stück 84 und 85, p. 1329-1352. — Meiern a eu communication de ses papiers, et s'en est beaucoup servi pour les *Acta pacis Westphalicæ*. Dans une lettre à Voiture (publiée par M. Roux), le comte d'Avaux avait représenté Mme de Longueville causant avec Lampadius. Voiture lui répondit (janvier 1647) : « Nous avons ici du plaisir à nous l'imaginer entretenant M. Lampadius (on m'a dit que d'ordinaire il est vêtu de satin violet)... »

les troupes de Hesse n'étant plus occupées de ce côté, peuvent seconder les nôtres plus facilement.

Le 12, les résidents de Portugal, M. d'Andrada et de Castro, après avoir communiqué à nos plénipotentiaires les pleins pouvoirs qu'ils ont de leur roi, en furent reconnus pour plénipotentiaires. On les traita d'Excellences, on leur donna la main, et furent reçus et conduits jusques à leur carrosse.

La nouvelle de la défaite du maréchal de Turenne par les Bavarois (1), et de la prise du colonel Rose (2).

Le 15, nous célébrâmes l'anniversaire du feu roi Louis XIII, après deux ans de deuil, par ordre de Son Excellence, dans une chapelle où dès le soir du 14, qui étoit dimanche, nous récitâmes Vêpres et Vigiles des morts. Tous les couvents de cette ville, religieux et religieuses, reçurent aumônes pour dire leurs messes et leurs prières à cette intention. Je peux dire avec vérité qu'ils ont accompagné cet office funèbre de leurs larmes, non tant de ressentiment de la mort du défunt, que du regret qu'ils ont du départ de Son Excellence, en la personne de qui ils perdent, à ce qu'ils

(1) Le 5 mai 1645, Turenne avait été battu par Mercy à Marienthal.

(2) Reinhold de Rosen Gross Ropp, colonel suédois, passé au service de France après la mort du duc de Weimar.

disent, non seulement en l'assistance de sa libéralité, encore l'espérance de la paix. Dieu veuille qu'ils se trompent dans leurs augures.

Le 19, comme je m'étois allé promener à la campagne avec M. le baron de Survilliers et M. de Saint-Rival, pour me raccoutumer d'aller à cheval, à l'effet de notre retour en France, nous trouvâmes le député du prince palatin (1), qui s'acheminoit à Munster. Son train ne nous parut point désagréable pour l'envoyé d'un Électeur dépouillé; mais on ne lui fit aucune forme de réception comme aux autres, son maître n'étant point en possession de l'Électorat.

Le 27, Son Excellence partit pour Osnabrug. Il alloit dire adieu aux plénipotentiaires de Suède devant que de s'en retourner en France.

Le 30, il revint, et le jour même il reçut une troisième lettre du cardinal Mazarin, qui lui parloit un peu plus correctement que les deux autres, par laquelle il le conjure de demeurer ici, et confesse qu'il y va du service du Roi, etc., de sorte que Son Excellence fit entendre qu'il attendroit

(1) Philippe Streuf, député de l'Électeur palatin Charles-Louis, avait été employé aux traités d'alliance conclus entre Louis XIII et les princes et États protestants des cercles de Franconie, de Souabe, et de la haute province du Rhin, à Francfort en 1633, et à Paris en 1634.

la venue de M. de Longueville, et cependant qu'il vaqueroit aux affaires qu'il avoit comme intermises.

Le 6 juin, l'archevêque de Cambrai, ci-devant évêque de Bois-le-Duc, Bergaigne (1), moine Récollet, nouveau plénipotentiaire d'Espagne, arriva en cette ville, inconnu, n'ayant voulu aucunement avoir d'entrée.

Le ..., les plénipotentiaires de Suède vinrent pour dire adieu à Son Excellence, mais ayant appris qu'on l'avoit obligé à demeurer, ils changèrent ce triste office en démonstration de conjouissance.

Le 10, arriva un gentilhomme de la part de M. de Longueville, avec lettres à Son Excellence pour l'obliger de demeurer ici, et lui donner avis de sa venue qui est proche. Arriva aussi M. de Meulles (2), de Hambourg, qui venoit pour prendre congé de Son Excellence sur la créance qu'il

(1) Joseph de Bergaigne, Anversois, nommé à l'évêché de Bois-le-Duc en 1637, promu ensuite à l'archevêché de Cambrai, avait été chargé de plusieurs missions politiques dans les Pays-Bas. Il mourut à Munster.

(2) M. de Meulles avait été, depuis 1629, secrétaire du comte d'Avaux; il l'avait accompagné dans toutes ses ambassades et jouissait de toute sa confiance. Il fut nommé, grâce à son protecteur, résident de France à Hambourg. (Voy. *Correspondance*, p. 8, 14, 15, etc.)

avoit que nous nous en retournions en France. Revint aussi M. de Saint-Romain, d'Osnabrug, où il étoit allé pour communiquer aux Suédois la proposition que nos plénipotentiaires doivent faire à la maison d'Autriche, et fut faite le jour de la Trinité.

Le 20, nos deux plénipotentiaires s'acheminèrent à Wesel séparément, et comme à l'envi l'un de l'autre, à qui des deux salueroit le premier M. de Longueville. *Ista prava æmulatione, quantum honoris accedet duci, tantum ipsis decedet; quibus si conveniret mutua ac prope pari majestate hominem exciperent. Nunc cum alter alteri antistare gratia apud principem omni arte contendat, uterque amplissimi, quod gerint muneris dignitatem, immane quantum imminuere cordatis hominibus videantur.*

Sur la crainte que l'on avoit à la Cour que Son Excellence ne fût parti pour retourner en France, on avoit envoyé un plein pouvoir à M. Godefroy (1), trésorier des registres et traités, pour le délivrer

(1) Théodore Godefroy, né en 1580, mort à Munster le 5 octobre 1649, fils aîné de Denys et frère de Jacques Godefroy. (Sur cette famille d'historiographes et leurs ouvrages, voy. GODEFROY DE MENILGLAIZE, *Les savants Godefroy*, Paris, 1873.) Les papiers de Th. Godefroy sur le congrès de Munster sont disséminés à la Bibliothèque nationale, aux Affaires étrangères, et surtout à la Bibliothèque de l'Institut. (Voy. le très intéressant *Inventaire* de M. Ludovic LALANNE.)

ès-mains de M. Servien, avec cet ordre, toutefois, de le garder jusqu'à tant que Son Excellence fût actuellement délogée d'ici. Cela se faisoit de peur que l'Assemblée ne demeurât sans plénipotentiaires de France; rien que le pouvoir de M. Servien étant par indivis avec son collègue, il demeuroit nul par son absence. Je ne sais de quel artifice il usa pour tirer cette pièce des mains de ce bonhomme; tant il y a que, le 23, veille de Saint-Jean, il envoya querir M. de Saint-Romain pour la lui montrer, et lui dire qu'il s'étonnoit comment après cela M. d'Avaux prétendoit de demeurer ici, et de se mêler d'affaires, et ajouta quelques autres paroles avantageuses et vaines à son ordinaire, comme qu'il ne falloit qu'avoir un pouvoir pour devenir en un moment agréable aux Suédois et capable des affaires d'Allemagne, etc. Ce triomphe fut fort court, et ne dura qu'une nuit, et des plus courtes d'été. C'étoit le jour du solstice, sur les dix heures du soir, que cela se passoit. Le lendemain, dès les six heures du matin, arrive un courrier exprès qui apporte deux lettres, l'une du Roi, par laquelle il conjure Son Excellence de demeurer pour le bien de son service; et l'autre de M. le Cardinal, fort longue et fort étudiée, où il s'efforce de satisfaire à Son Ex-

cellence sur tous les chefs de ses plaintes, et le prie instamment de ne pas abandonner le service du Roi en une occasion si importante, et où tout le monde le juge si nécessaire. Ces deux lettres furent ouvertes et données à Son Excellence par M. de Longueville, devant qui le paquet fut ouvert, lui étant encore à Wolbeek, à deux heures d'ici.

Le 26, nous délogeâmes des maisons que Son Excellence avoit cédées à M. de Longueville et vînmes habiter à l'autre coin de la place au logis de quelques chanoines, dont le principal appartenoit à un M. Ketteler (1), que j'eus bien de la peine à persuader de joindre et de consentir à un prix raisonnable.

Le 30 et dernier du mois, M. de Longueville fit son entrée, qui fut très magnifique et telle qu'il ne se vit jamais de pareille en ce pays (2). MM. nos

(1) La famille Ketteler zù Alt Assen und Sitten était une des plus anciennes de Munster. Au moment du congrès, deux membres de cette famille, les deux frères Hermann et Dietrich, étaient chanoines du Dôme. (Voy. *Geschlechts Register der Familie Ketteler, ausgearbeitet von J. v. Steinen*, manuscrit conservé dans la Bibliothèque de la Société historique de Munster.)

(2) On peut trouver le récit officiel de cette entrée dans la *Gazette de France*, année 1645, n° 92, et dans les *Négociations*, t. I, p. 374. « Cette entrée a eu grand nombre de spectateurs tant de la ville que de la noblesse de toute la Westphalie, venue exprès pour la voir, qui tous, par leurs acclamations, ont témoigné une

deux plénipotentiaires ayant joint leurs trains, furent au-devant de lui, environ un quart de lieue de France hors la ville; où là, étant descendus de carrosse et Son Altesse aussi, ils entrèrent tous trois seuls dans le sien, lui au fond, eux deux sur les chevaux. L'ordre de la pompe étoit tel : En premier lieu marchoient quelques officiers et chariots de voyage; ensuite douze mulets, couverts de tapis forts précieux, dont le fond est de velours bleu tout parsemé de fleurs de lys d'or; au milieu les armes d'Orléans, en grand volume, avec leurs ornements et colliers d'une broderie fort exquise et artificieuse; suivirent cinquante gentilshommes, dont la plupart sont qualifiés, bien montés, et couverts d'habits brodés d'or de différentes sortes (1). Après paraissent douze chevaux de Son Altesse, enharnachés et caparaçonnés de diverses manières et couleurs, mais toutes précieuses, menés en main par des palfreniers à che-

grande allégresse. Tout au commencement étaient entrés dans la ville cent chariots de vin de France, qui réjouit fort toutes ces bonnes gens. »

(1) Parmi les gentilshommes qui composaient la suite du duc, la *Gazette* cite : MM. de Saint-Laurent, de Flavacourt, de Plénoche, Villars, de Bourneuf, premier maître d'hôtel; de Buade, premier écuyer; de la Bruyonière, exempt des gardes; de Montaigu, lieutenant de la compagnie des gardes; Lescalopier, le prédicateur; David, contrôleur, etc.

val; vingt-deux pages, tout chargés de satin et de velours de la livrée de ce prince, passementés d'or et d'argent jusqu'au collet; et néanmoins six d'entre eux, pour la chambre, vêtus encore plus curieusement que les autres; douze Suisses vêtus à leur mode, mais des mêmes étoffes et livrées; la tocque de velours en tête, la hallebarde au poing, l'épée montée d'argent au côté, suivoient le carrosse de Son Altesse, tiré de six chevaux dont les couvertures sont à fond rouge, au fond de même manufacture que celle des mulets, environné de deux douzaines de valets de pied de même livrée que le reste, suivi de gardes à cheval, vêtus de casaques d'écarlate, brodées de croix et de flammes d'argent. Les deux autres carrosses marchoient après, beaux à merveille, dans le premier desquels étoient quatre résidents, deux de France, M. de Saint-Romain et M. Brasset; deux de Hesse, MM. Croisick et Vulteius; ensuite les six carrosses de MM. d'Avaux et Servien; puis vingt pages à cheval, douze des nôtres et huit des siens; les nôtres encore en deuil, les siens couverts d'une fort belle livrée : à leur queue, quatorze gentilshommes, tous de notre famille, bien montés, qui fermoient et finissoient la pompe. J'oubliois nos trompettes, comme aussi ceux de

Son Altesse, qui sont quatre, avec leurs guidons d'Orléans, tous rehaussés d'or, qui alloient en tête de la cavalerie. En cette cérémonie n'ont paru aucuns carrosses des plénipotentiaires étrangers de cette assemblée, comme c'est la coutume; Son Altesse les ayant priés de s'en dispenser, soit pour éviter les contestations des précédences, principalement entre Venise et les Électeurs, qui étoient résolus de s'entremettre; soit que ces messieurs ne fussent pas résolus de donner le titre d'Altesse à M. le duc; sur quoi il y a bien de la difficulté. D'ailleurs les Espagnols qui pouvoient y tenir rang sans dispute, sont absents, étant allés au-devant du comte Penaranda (1), jusques à Dorst à une demi-journée d'ici. En cette entrée, tous ceux de la famille ont été occupés et acteurs, excepté moi, qui ai été l'unique spectateur. Ma place en cette occasion ne pouvoit être que dans un carrosse, et j'en suis ennemi. Je fus donc pour voir ce triomphe au logis (2) de Mme Brasset, dont

(1) Gaspar de Bracamonte, comte de Penaranda, premier plénipotentiaire d'Espagne.

(2) Dans une lettre à Brasset (29 novembre 1644), Servien décrit ainsi ce logis : « Je crois qu'on vous a trouvé un logis qui vous sera assez commode et situé à peu près comme il faut entre le logis de M. d'Avaux et le mien. L'entrée et la rue sont assez commodes. Il y a de quoi loger un carrosse au derrière, écurie pour huit chevaux, une petite place de jardin; de chaque côté du ves-

l'équipage étoit déjà prêt pour s'en retourner en Hollande avec M. son mari, dont l'emploi cesse par la venue de Son Altesse; où étoit M. d'Andrada, plénipotentiaire de Portugal, que j'entretins toute l'après-dîner.

Le 5 juillet, le comte de Penaranda, plénipotentiaire d'Espagne, fit son entrée sans aucune autre cérémonie, sinon que le gouverneur de la ville fut au devant de lui, et que l'on tira quelques coups de canon et de mousquet (1). Ses collègues Saavedra et Brun l'accompagnoient; son train et le leur faisant dix ou douze carrosses et une vingtaine de chevaux.

Le 8, MM. les médiateurs firent leur première visite à M. de Longueville, et d'autant qu'ils n'étoient pas d'accord de le traiter d'Altesse, ils

tibule, en entrant, il y a un petit poêle dont l'un peut servir de cabinet. Après cela, deux grandes chambres, dont l'une peut servir de salle et l'autre de cuisine; en haut, deux autres chambres assez commodes, et d'autres plus petites pour loger les valets, avec les greniers, les caves pour les provisions. Nous n'avons pas pu encore savoir le prix... » Le 15 décembre, Servien écrivait : « ...ils ont demandé 20 rixdalles par mois, mais nous avons trouvé le prix excessif; s'ils avaient voulu conclure à 12 ou 14 rixdalles par mois, j'aurais conseillé de signer le contrat, car quand la maison aura été un peu accommodée, elle sera fort propre... » (Aff. étr., Allemagne, vol. XXV, fol. 156 et 310.)

(1) Sur l'entrée de Penaranda et le contraste qu'elle offrit avec celle du duc de Longueville, voy. *Négoc. secr.*, t. I, p. 376 et 378.

ne se donnèrent aucun titre, de part ni d'autre. *O quantum est in rebus inane!*

Le 16 arrivèrent les nouvelles de la prise de Mardik par M. le duc d'Orléans, qui étant précédées immédiatement de celles de la reddition de Roses et de la Motte et de deux victoires du comte d'Harcourt après le passage de la Sègre, mettoient nos affaires en un haut degré de félicité dans l'opinion des étrangers.

Le 29, le député plénipotentiaire de l'Électeur de Mayence (1) fit son entrée en cette ville. Il avoit eu dessein d'entrer le jour précédent, comme à notre insu, et disoit-on que les Espagnols en étoient avertis, et vouloient aller au devant; mais il proteste que non; qu'il se promenoit seulement, et qu'il remettoit au lendemain; auquel jour on y renvoya les carrosses de M. de Longueville, et de MM. d'Avaux et Servien, suivis de tous les Électoraux et de Savoie. Les Espagnols, quoique on crût que la venue du comte de Penaranda leur devoit faire entreprendre quelque chose, n'y comparurent point à leur ordinaire. Ni eux ni les Impériaux ne visitent, ni ne sont visités de M. de Longueville, à cause qu'ils ne lui veulent pas accorder le titre d'Altesse.

(1) Hugues Everhardt Cratz, assisté de Nicolas de Raigesperg.

Le 8 août, je reçus la triste nouvelle du décès de mon cousin de Maruche, Charles Dolet, auquel Dieu donne sa paix et son repos. Ce pauvre garçon n'avoit pas plus de trente ans. Quelques jours auparavant on m'avoit mandé la mort de notre bonne et ancienne amie la demoiselle de Gournay (1). Je crois qu'elle n'avoit pas moins de quatre-vingts ans. *Non deflent poma coloni cum matura cadunt, sed cum velluntur acerba.*

Le 15, jour de l'Assomption Notre-Dame, vint la nouvelle certaine de la bataille gagnée par le duc d'Anguien contre les Bavarois, proche de Nordlingen (2). Elle ne laissa pas de nous coûter beaucoup de braves hommes, entre lesquels est le marquis de Pisani, fils aîné et unique de M. de Rambouillet (3), que je connoissois. C'étoit un petit bossu, qui avoit bien de l'esprit.

Les Princes et autres ordres de l'Empire n'étoient pas d'accord de leur méthode de consulter ensemble, et de la manière de donner leurs suffrages pour le fait de cette assemblée ; voire

(1) Marie de Jars de Gournay, l'amie de Montaigne, née vers 1566, morte le 15 juillet 1645.

(2) Bataille de Nordlingen ou Allerheim, 3 août 1645. (Voy. duc d'Aumale, *Histoire des Condé*, t. IV, p. 432 et suiv.)

(3) Le marquis de Pisani, fils de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, et de Catherine de Vivonne.

même ils ne conviennent pas du lieu où ils se doivent tous assembler; les uns étant convoqués ici à Munster, les autres à Osnabrug; chacun d'eux ne voulant pas céder à son compagnon la prérogative du lieu, ni l'aller chercher, tant l'ambition de précédence a de pouvoir sur les plus grands, et le désir d'égalité et de ne pas céder à personne peut sur l'esprit des moindres. Cependant les Électoraux qui sont tous ici, excepté Trèves et Saxe, qui n'ont encore envoyé aucuns députés, ont fait préparer des salles dans le palais du prince, c'est-à-dire la maison épiscopale, pour s'assembler et conférer ensemble de leurs affaires, ce qu'ils font à certains jours de la semaine.

Le 25, jour de Saint-Louis, nos trois Plénipotentiaires, soit Son Altesse et Leurs Excellences, célébrèrent la fête solennellement aux Cordeliers, où ils furent en grande pompe. La messe y fut dite en musique; et ensuite fut fait le sermon par M. l'Escalopier, prédicateur de Son Altesse (1).

(1) Le nom de ce prédicateur est cité à différentes reprises par Chapelain et par Gui Patin (t. I, p. 245, et t. II, p. 261). Il est l'auteur de : *Petri Lescalopieri Parisini Humanitas theologica in qua M. T. Cicero De natura deorum in lucem prodit.* 1660, in-fol. Cet ouvrage est dédié à Fouquet, et Gui Patin en disait : « Je n'ai point vu ce livre nouveau de M. Lescalopier. C'est un bon compagnon. Il a été autrefois jésuite. Il a prêché, il a été à Munster, il a été prisonnier, maintenant il fait des livres de flatterie. »

Le ..., arriva le député du cercle de Bourgogne (1), c'est-à-dire de la Comté et des autres provinces que le roi d'Espagne tient en Germanie et aux Pays-Bas mouvants de l'Empire. Ce cercle est le dernier de tous les neuf, et fut ajouté par Maximilien II, afin d'avoir plus de voix et de pouvoir dans les diètes et assemblées de l'Empire. Il ne faut pas douter qu'on ne l'employe aujourd'hui à cette même fin.

Le 31 et dernier, M. de Longueville traita magnifiquement M. Oxenstiern avec son frère (2) et tous les Suédois qui l'étoient venus voir d'Osnabrug pour la première fois.

Le 4 septembre, M. le Nonce me fit présent de ses poésies, qu'il m'envoya par M. Servien. Elles ont été imprimées à Amsterdam, sous le nom de Cologne, par les soins de M. Nihusius, et portent pour titre *Philomathi Musæ juveniles*, et sont dédiées comme un ouvrage étranger audit seigneur Nonce (3).

(1) Pierre de Weimbs, président au conseil de justice du duché de Luxembourg.

(2) Sans doute son cousin, Benoît Oxenstiern, qui faisait partie de la députation suédoise.

(3) Cet ouvrage avait paru à Cologne en 1645. Joly (*Voyage de Munster*, p. 268) parle aussi de ces poésies, et dit que Chigi « avoue assez ouvertement pour sien ce livre, en une lettre qu'il écrivit de Rome à M. Ogier en 1654 ».

Le 13, nos trois Plénipotentiaires avec tout leur train furent conduire à deux ou trois heures de la ville le colonel Bonichausen (1), qui fait une levée de quatre mille hommes en ce pays-ci pour le service du Roi. Cette conduite se faisoit non seulement par honneur, mais encore pour mener cet homme en lieu de sûreté, car on tient que les Impériaux avoient dessein de le faire enlever à sa sortie.

Nouvelles de la maladie et convalescence de M. le duc d'Anguien, que les gazettes d'Allemagne avoient fait mort (2).

Le 22 et 23, grande assemblée des Impériaux tant avec les médiateurs qu'avec nos Plénipotentiaires, pour la réponse à la proposition qu'on leur a faite le jour de la Trinité.

Le 26, je reçus la nouvelle de la mort de Marie Mangou, ma nièce, seule et unique, et apparem-

(1) Le 16 septembre, les plénipotentiaires écrivaient à Brienne : « Le sieur de Bonichausen nous a donné bien de l'exercice, ayant été découvert par le baron de Peschwitz, en qui il se fiait. Les Espagnols s'étaient vantés de l'enlever, ce qu'ils pouvaient exécuter, ayant des garnisons proches d'ici. Mais nous avons été assez heureux de l'en tirer, quoique cela n'ait pas été sans grande peine. » (Aff. étr., Allemagne, vol. XLIV, fol. 359, et *Gazette* du 7 octobre 1645.)

(2) Peu après la bataille de Nordlingen, le duc d'Anguien eut un accès de fièvre chaude qui le força à rentrer en France. (Voy. duc d'Aumale, t. IV, p. 444.)

ment la seule postérité qui pouvoit rester de trois frères et de trois sœurs. Elle est décédée le 12 à Morsang, entre les bras de ses tantes, âgée d'environ seize ans. Sa pauvre mère qui étoit allée pour la secourir, est tombée malade à l'extrémité et peut-être l'a déjà suivie. *Sive vivimus, sive morimur Christi sumus* (1). *Juvenes et virgines, senes cum junioribus, laudent nomen Domini, quia exaltatum est nomen ejus* (2).

Le 4 octobre, jour Saint-François, mon patron, j'accompagnai Son Excellence aux Capucins où je dis la messe.

Le 8, dimanche, fut faite une solennelle procession et prières pour le bon succès des armées chrétiennes contre le Turc (3), où aucuns plénipotentiaires ni médiateurs ne parurent, excepté les trois nôtres, et celui de Savoie.

L'après-dîner, M. de Longueville s'en alla à Osnabrug, pour faire sa première visite aux Suédois.

Le 16, les Impériaux firent réponse aux propo-

(1) *Épître aux Romains*, XIV, 8.

(2) *Psaume* CXLVIII, 12.

(3) La *Gazette de France*, année 1645, n° 139, annonce cette procession, qui fut faite « à cause de l'irruption du Turc dans la chrétienté ». M. TIBUS (*Die Weihbishofe von Munster*, p. 176) cite une lettre du suffragant de Munster au Pape à ce sujet.

sitions qu'on leur avoit faites le jour de la Très Sainte Trinité, et les firent donner à nos Plénipotentiaires par MM. les médiateurs.

Le 21, les plénipotentiaires impériaux, le comte de Nassau et le docteur Isaac Volmar, firent leur première visite au duc de Longueville, qui avoit été différée jusqu'à présent pour la difficulté du titre d'Altesse, qui lui fut donné par le docteur Volmar: le comte l'appela M. le duc. Cette entrevue s'est faite avec beaucoup de témoignage de bienveillance de part et d'autre. Quelques jours auparavant, ces messieurs avoient demandé, par l'entremise de MM. les médiateurs, un passeport pour le comte de Trautmansdorf, grand maître d'hôtel de l'Empereur et son principal ministre (1), qui doit venir ici pour être chef des deux députations impériales tant de Munster que d'Osnabrug; ce qui nous fait enfin espérer quelque issue de ce traité.

Ce jour même, j'achevai la réponse à la *Bibliotheca Gallo-Suecica* (2), libelle diffamatoire fait contre l'honneur du Roi et de la France, que l'on

(1) Maximilien, comte de Trautmansdorf, né en 1584. « Pendant dix-huit mois que ce ministre consommé passa au congrès, il fut le centre de toutes les négociations et avança principalement l'œuvre de la paix. » Koch, *Hist. des traités.*

(2) Ce pamphlet, que les contemporains paraissaient attribuer surtout à Brun, est de Volmar. Le P. Lelong le prouve, nº 28724. Il avait paru sous le titre : *Bibliotheca Gallo-Suecica, sive Syllabus*

veut attribuer à M. Brun, plénipotentiaire d'Espagne; les autres au docteur Volmar, plénipotentiaire de l'Empereur.

Le 22, Son Excellence traita magnifiquement M. de la Barde (1), ambassadeur de Suisse, mais envoyé à Osnabrug, à la place de M. de Rorté. En sa compagnie étoient un de MM. Pasquier nommé l'Étang, frère de madame (?) et M. de Villegat, aussi gentilhomme, venu avec M. de Longueville, qui s'en retournoit en France. Il m'avoit apporté des lettres de M. L'Argentier.

Ayant reçu la nouvelle de la mort de M. le président Barillon (2), quelques jours après, je fis ce sonnet :

operum selectorum, quibus Gallorum Suecorumque tempestate belli proferendi, Pacis evertendæ studio publice exhibentur; accessit prologus seu ad concordiam germanicam adhortatio, auctore Erasmo Irenico. Utopiæ. Apud Udonem neminem, vico ubique, hoc anno, in-4°. — La réponse, qui parut en 1646 sous le titre : *Monarchia Gallica, ab anonymo, contra calumnias in Libello cui titulus, Bibliotheca Sueco Gallica, intentatas adserta*, est attribuée par le P. Lelong (n° 28735) à Stella de Morimont. « Il y prouve que l'auteur du libelle est très emporté, et que son ouvrage est si plein d'invectives et de médisances contre les Français et les Suédois, qu'il passe même les lois de la satire. »

(1) Jean de la Barde, marquis de Marolles (1600-1692). Il a publié une histoire des années 1642 à 1652 sous le titre *De rebus Galliæ, libri decem*.

(2) Jean-Jacques Barillon, président aux enquêtes, fils de Jean Barillon, conseiller au Parlement, et de Judith de Mesmes. « Il était, d'après Gui Patin, *ex ultimis Gallorum*; il n'y en a plus guère de sa trempe. »

SONNET.

Vieux Sénat, le portrait revêtu de cette autorité
Qui résidoit jadis au Parlement de France,
Mais trop défiguré par l'abus, l'ignorance,
L'avarice, l'orgueil et la vénalité ;

Penses-tu recouvrer sous la minorité
D'un enfant de sept ans ton lustre et ta puissance?
Ta vieillesse te met comme lui dans l'enfance
A trembler sous la verge, et tu l'as mérité.

Tes suffrages vénaux, ta lâcheté, ton schisme,
Ayant laissé périr au troisième ostracisme (1)
L'Aristide insensible aux atteintes du sort,

T'engagent pour jamais au joug de l'esclavage.
O gens nés pour servir, on ne vous fait point tort;
La chicane et l'épice est votre vrai partage.

Le 18, jour Saint-Luc, arrivèrent les députés de Christophe, Électeur de Trèves, qui sont quatre, entre lesquels les principaux sont son grand vicaire et son official (2), qu'on dit être fort mauvais François; triste récompense de la guerre déclarée en sa faveur. Ils furent reçus par l'Empire, France et les Électeurs.

Le 19, arriva M. de Cramayel, neveu de S[illegible]n

(1) Pour les exils de Barillon, voy. les *Mémoires de Molé.*

(2) Hugo-Frederic ab Eltz, chanoine capitulaire de Mayence et de Trèves, et J.-Th. Bruwerius, « Principis Electoris consiliarius et officialis in spiritualibus », accompagnés des deux conseillers J. Anetanus et H. Scherer.

Excellence (1), que M. d'Irval, son père, envoye ici pour étudier.

Le 30, arriva un courrier de la part de M. de Croissy-Marcilly, dépêché des extrémités de Transylvanie, qui nous assure qu'il avoit pris le chemin de Constantinople (2), ce qui étoit faux.

Le 1er novembre, jour de la Toussaint, je prêchai dans les Cordeliers, en présence de MM. nos plénipotentiaires et de M. le Nonce, qui ne parut point toutefois, mais se tint couvert dans la tribune. Le sieur l'Escalopier s'étoit retiré pour un accident qui lui étoit arrivé.

Le jour même, Son Excellence nous montre la copie d'une lettre écrite par un Capucin, de la part du roi d'Espagne, au prince d'Orange, par laquelle on lui promet le duché de Gueldres en souveraineté, s'il veut quitter le parti de France. Il nous montre aussi la réponse dudit prince par

(1) Jean-Jacques de Mesmes, mort en 1668, président à mortier. C'est à lui qu'Ogier dédia le voyage de son frère, qu'il publia en 1656. Dans la dédicace, il lui rappelle le temps qu'il a passé au Congrès, quand son oncle l'y appela : « *Cum te Monasterium Westphalorum evocasset, gravioribus philosophiæ et jurisprudentiæ studiis, in sinu suo erudiendum.* »

(2) Croissy-Marcilly avait, en effet, dû aller à Constantinople, négocier avec la Porte au sujet de Rakoczy. Le voyage n'eut pas lieu. (Voy. Arch. aff. étr., Turquie, vol. V, une lettre de de La Haye aux plénipotentiaires, du 9 décembre 1645.)

laquelle il refuse ces offres et proteste qu'il n'attend aucune libéralité du roi d'Espagne.

Le 8, arriva au soir la nouvelle de la prise d'Hulst par le prince d'Orange. Elle avoit été rendue le 5.

Le 18, M. Salvius arriva d'Osnabrug pour conférer avec nos plénipotentiaires touchant la réplique qu'il faut faire à la réponse des Impériaux (1).

Le 19, il fut traité magnifiquement par M. de Longueville.

Le 20, il fut visité par le comte de Penaranda et les autres plénipotentiaires d'Espagne, qui est la première fois que les Espagnols et les Suédois se sont visités et abouchés en cette ville.

Le 29, arriva le comte de Trautmansdorf, grand plénipotentiaire de l'Empereur, et son principal ministre, sans aucune cérémonie et comme inconnu (2); ou pour éviter la dépense d'une entrée magnifique, ou pour obliger les Espagnols, qui n'eussent osé y paroître. Le lendemain, jour Saint-André, il envoya un gentil-

(1) Sur les relations des négociateurs français et suédois, voy. ODHNER, *Die Politik Schwedens im Westphalischen Friedenscongress*. Gotha, 1877.

(2) Voy. *Négoc. secr.*, t. II, p. 219.

homme à chacun de nos plénipotentiaires pour leur annoncer sa venue.

Il fut visité des Espagnols et les visita extraordinairement, puis ayant été visité de M. le Nonce et ensuite des nôtres, il fut stipulé que, immédiatement après avoir rendu la visite à M. le Nonce, il la rendroit aussi à nos plénipotentiaires, ce qui fut fait ainsi.

Le 3 décembre, premier dimanche de l'Advent, je prêchai en présence de Son Altesse et de Son Excellence. La nouvelle de la reprise et surprise de Mardyck par les Espagnols. (Mardyck veut dire palissade.)

Le 23, M. de Godefroy me vint trouver pour me dire qu'il avoit ordre de la Cour de me venir demander une réponse que j'avois faite à la *Bibliotheca Suecica,* auquel je répondis que je n'avois rien composé sur ce sujet. *Silentium mihi impositum.*

ANNUS 1646

Le premier jour de l'an, je prêchai aux religieuses Lorraines, comme j'ai de coutume, où fut Mme Servien, nouvellement relevée de couches. M. de Longueville fit présent à la dite dame, à ses deux collègues, à M. de Saint-Romain, résident, de montres émaillées à la façon de Blois. M. de Goussencourt me donna un Onuphre *De circo* (1), tellement que je ne peux plus rien souhaiter, si mes désirs se règlent par ceux du peuple romain, ayant, Dieu merci, *panem et circenses*.

Le lendemain, M. de Saint-Romain fut envoyé pour saluer la reine de Pologne, de la part de nos Plénipotentiaires. Il pensoit la trouver à Deventer, où elle étoit venue d'Amsterdam, mais elle étoit passée outre et avoit pris le chemin d'Oldenbourg.

(1) L'ouvrage d'Onuphrius Panvinus avait paru à Padoue en 1642, sous le titre : *De ludis circensibus libri II*, in-fol. (V. Gui Patin, t. I, p. 343.)

Ainsi ceux qui croyoient qu'elle passeroit ici et se disposoient à la recevoir, ont été frustrés de leur espérance (1).

Le dimanche 7, il y eut grande conférence de nos Plénipotentiaires avec les médiateurs chez M. Contarini pour répliquer à la réponse des Impériaux et pour expliquer plus particulièrement sur le fait de nos demandes à l'Empereur. La même chose se faisoit le même jour à Osnabrug par les Suédois avec les mêmes Impériaux. Ainsi tandis que nos Messieurs sont jusqu'à onze heures du soir pour accorder les Rois de la chrétienté, nous fîmes très mal les Rois, et je me couchai sans souper (2).

Le 11, les députés plénipotentiaires des États de

(1) V. Jean Le Laboureur, *Relation du voyage de la reine de Pologne*. Paris, 1648, in-8°, p. 84 : « Le 8 janvier, la Reine arriva à Bonden, où elle trouva le sieur de Saint-Romain, que M. de Longueville lui avait envoyé de Munster, qui en est à vingt lieues, pour lui témoigner le regret que Son Altesse avait eu que la nouvelle de son passage à Munster se trouvât fausse, et qu'il s'était préparé à lui rendre de grands honneurs et à la régaler. Il lui rendit ses lettres, et de M. le comte d'Avaux, comme aussi à Mme la maréchale de Guébriant, et le lendemain il remporta réponse. » — Page 88 : « Le bruit étant général que la Reine viendra par Munster, le comte d'Oldenbourg était allé pour la saluer. »

(2) La fête des Rois fut pourtant célébrée, et le député de Colmar, Schneider, raconte que, après la conférence des plénipotentiaires avec Contarini, qui s'était prolongée de trois heures à huit heures, et deux heures d'entretien avec le nonce, la soirée s'était terminée chez le duc de Longueville, où on avait fêté les Rois, en compagnie de l'envoyé de Hesse-Cassel et du résident de

Hollande après s'être fait attendre plus d'un an et demi firent leur entrée (1), et furent reçus du gouverneur et de la ville de la même sorte que les plénipotentiaires des princes souverains. Les carrosses de nos trois plénipotentiaires furent au-devant d'eux et ils furent traités d'Excellences. C'est la première fois que la France leur a accordé ce titre. Les ambassadeurs portugais envoyèrent aussi leurs carrosses au-devant d'eux, et c'est la première fois qu'ils ont paru en telle cérémonie; tellement qu'on peut douter qui étoit plus content ou des députés de Portugal ou de ceux de Hollande, qui furent là initiés à des titres de souveraineté dont ils n'avoient point encore tâté. Aucun des autres princes étrangers n'y envoya. Aussi ces nouveaux souverains reçurent assez rustiquement les gentilshommes que Son Altesse et Leurs Excellences envoyèrent au-devant d'eux et reçurent le compliment sans mettre pied à terre de leurs carrosses.

Suède. C'est à ce dernier que la fève était échue. (Voy. Mosmann, *Revue d'Alsace*, année 1887, p. 482.)

(1) Ces députés étaient au nombre de huit, à savoir : Berthold de Gendt, député de Gueldre; J. de Matenesse et Adrien Pauw, sieur de Hemstedt, députés de Hollande; J. de Knuyt, sieur de Wosmeer, de Zélande; F. de Donia, de Frise; Gothard de Reede, sieur de Nederhost, d'Utrecht; Guillaume Ripperda, sieur de Boxlirgen, d'Overyssel, et Adrien Clandt, de Groningue.

Le 13, ils furent visités par nos Plénipotentiaires en leur logis, sur la porte duquel ils ont fait mettre les armoiries de la duché de Gueldre, comme de la plus qualifiée seigneurie qu'ils possèdent.

Le 14, ils furent également visités par le comte de Penaranda et ses collègues, plénipotentiaires d'Espagne, qui les traitèrent avec les mêmes titres d'Excellences et les mêmes cérémonies que nous avions faites; tellement que les voilà reconnus souverains par leurs maîtres et ceux qui les ont appelés rebelles depuis quatre-vingts ans.

Le 15, ils vinrent rendre la visite aux nôtres chez M. de Longueville, qui les fut recevoir jusqu'à leurs carrosses et leur donna la droite, les faisant passer tous huit devant lui.

Le 20, ils vinrent aussi en corps visiter Son Excellence en particulier, et immédiatement après furent rendre le même devoir à M. Servien.

Ce même jour, M. de Longueville reçut la nouvelle que Mme sa femme étoit accouchée d'un fils (1); ce qui causa bien de la joie dans sa famille et dans celles de nos amis. Elle fut témoignée par le *Te Deum* chanté aux Cordeliers, par feu de joie,

(1) Jean-Louis-Charles d'Orléans, comte de Dunois, né le 12 janvier 1646.

escoupetterie et largesse de vin au peuple. Sur le soir, je fis ce sonnet qui lui fut envoyé sur l'heure même de la part de Son Excellence.

SUR LA NAISSANCE DU COMTE DE DUNOIS (1).

Invincible Dunois, invincible Pucelle,
Noble pair de vertu, de fortune et de cœur,
Dont l'effort plus qu'humain, de qui le bras vainqueur
Sauva jadis la France, et nos Rois avec elle,

Certes, vous méritiez une gloire immortelle,
Et de voir vos lauriers toujours pleins de vigueur.
Mais un oubli fatal allait par sa rigueur
Envelopper vos noms d'une nuit éternelle,

Si ce grand Duc donnant à l'un des successeurs
Et recommandant l'autre aux soins des doctes sœurs,
Ne vous vengeait tous deux de ce mortel outrage,

Rare et divin effet de sa félicité,
Par sa magnificence et par son mariage,
Il vous rend à tous deux votre immortalité.

J'oublie que le mardi 16, M. le Doyen m'invita à dîner, où étoit M. de Saavedra, plénipotentiaire d'Espagne, avec qui j'eus grande conférence à table, étant assis auprès de lui, sur ce qu'il dit que j'avois *aliquid Hispanicum in vultu.* Je lui répondis : *Non est mirum, Excellentissime Domine;*

(2) Imprimé dans les *Muses illustres*, p. 107.

Navarreus quippe sum origine. Audivi sæpius a patre meo avum ipsius fuisse ejectum e finibus Navarræ cum Joanne et Catharina regibus. Unde proxima spes affulget per istam pacem nos restitutos iri in bona paterna.

Un astrologue de Trèves s'étant voulu mêler de faire l'horoscope du comte de Dunois, je fis ce sonnet contre lui :

SONNET.

Vieux faiseur d'almanach, rêveur mélancolique,
Tu ne peux parvenir au but que tu prétends;
Tes petites maisons, tes astres inconstants
Ne font point le destin de ce prince héroïque.

Le comte de Dunois à ton art fait la nicque;
Son sort ne dépend pas d'un tas de charlatans
Qui promettent la pluie alors qu'il fait beau temps,
Et prédisent le chaud lorsque le froid nous pique.

Nous avons du futur des signes plus certains
Que des Mars furieux et des Vénus ...,
Des Mercures voleurs, et des Saturnes blêmes;

Cent héros, de mille ans dans l'histoire connus,
Son Père, plus vaillant et plus Mars que Mars même,
Sa Mère, une Junon plus belle que Vénus.

Le 24, M. de Warmont, fils de M. Warmont, qui est le seul catholique qui soit du corps des États des Provinces-Unies, de la maison de Vas-

senaer, me vint visiter. Il étoit venu avec les députés des États par honneur, pour voir cette assemblée, et me fit des recommandations de la part des plus qualifiés catholiques que j'ai connus en Hollande.

Le 30, arriva enfin le nouveau bagage et emmeublement de Son Excellence, après quatre mois d'attente. J'y trouvai force livres nouveaux que mes amis m'envoyent de Paris.

Ce même mois, M. Porquier (1), trésorier de M. de Longueville, m'a fait la faveur de me livrer cent ducats, valant cinq cents francs, que je fais rendre à Paris par mon frère, sur un billet de ma main, sans qu'il m'en coûte aucun change.

Le 2 février, jour de la Purification, je prêchai devant M. de Longueville; et la rencontre de la fête et de mon texte : *Sanctifica mihi omnes primogenitos* (2), m'obligea de l'exhorter d'offrir son fils aîné, le comte de Dunois, à Dieu.

Le 3, M. de Saint-Romain partit pour Suède, où il est envoyé de nos Plénipotentiaires pour sonder de plus près les sentiments de la Reine et de son conseil, sur le fait de ce traité.

(1) Joly (*Voyage de Munster*) parle à plusieurs reprises du trésorier du duc de Longueville et l'appelle M. Le Porquier le Jeune.

(2) *Liber exod.*, XIII, 2.

Le 11, dimanche de la Quinquagésime, Son Excellence partit pour Osnabrug afin d'aller conférer avec les Suédois; et le même jour fut dansé ballet chez M. Servien, où étoient M. le Nonce, M. de Nassau et M. Contarini, M. de Longueville, et quelques Hollandois; M. de Soyecourt (1), neveu de Son Excellence, y fut, qui étoit arrivé ici de Hollande, deux jours devant.

Le lendemain, il fut dansé chez M. de Longueville en présence des députés des États, qui y avoient dîné, et je le vis en ce lieu.

En ce temps, je fus calomnié à la Cour d'être mal persuadé du gouvernement présent, et disoit-on que *videbar perstringere Eminentissimum* dans quelques lettres que j'écrivois à mon frère. On en fit plainte à M. d'Avaux, et lui connoissant la sincérité de mes intentions et ayant pris la peine de faire mon apologie, tous ces soupçons furent écartés. M. Silhon (2) eut ordre de M. le cardinal Mazarin d'écrire qu'il étoit fort content de moi, et que tant s'en faut qu'il en eût mauvaise opinion, qu'il désiroit de me donner des preuves de sa bonne volonté. M. d'Avaux me conseilla d'écrire

(1) Fils de Judith de Mesmes et de Maximilien de Soyecourt, marquis de Belleforière.

(2) Silhon (1596-1667), ancien secrétaire de Richelieu, conseiller du Roi, membre de l'Académie française.

au dit M. de Silhon, et en le remerciant du bon office qu'il m'avoit rendu, témoigner que j'acceptois les offres de son maître, et que je me rendrois digne de sa bienveillance : *Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum ut exaltaret me*. Genèse, 50.

M. Coiffier (1) fut envoyé à Paris de la part de nos Plénipotentiaires pour porter la parole que les Espagnols avoient donnée aux médiateurs de donner carte blanche à la Reine et de la prendre pour arbitre entre deux princes, dont elle a l'un pour fils et l'autre pour frère. Mais comme c'étoit un beau compliment sans effet, il fut reçu et payé de même; Sa Majesté répondit qu'elle étoit mère d'un roi mineur et qu'elle seroit un jour obligée de lui rendre compte de son administration, et partant qu'elle ne pouvoit rien relâcher des instructions qui avoient été données aux plénipotentiaires de France. Ce qu'ayant entendu les Espagnols, ils offrirent par la voie des médiateurs

(1) Sur Coiffier, voy. TALLEMANT DES RÉAUX, t. VIII, p. 312-316. SANDRAS DES COURTILS, dans sa *Vie de Colbert*, raconte que Colbert « allait souvent souper chez Marguerite Vanel, femme de Jean Coiffier, maître des comptes, parce qu'il prenait des leçons de politique du mari, au sujet du traité de Munster, dont il savait parfaitement toutes les négociations, ayant été secrétaire de l'ambassade sous Abel de Servien, dont il était encore commis pour la surintendance ».

de nous laisser les villes de nos conquêtes, Hesdin, Bapeaume, Landrecies, Damvillers, dont les nôtres ne furent aucunement satisfaits.

Je prêchai le carême aux religieuses Lorraines jusqu'au 24 mars, qu'on célèbre ici l'Annonciation par avance. Elle écheoit le lendemain, jour des Palmes. Ce jour, mon auditoire fut transporté chez M. le duc de Longueville, en la chapelle; le lendemain aux Cordeliers, où je prêchai ensuite la Passion (1), et le jour de Pâques, en présence de M. le Nonce et de nos trois Plénipotentiaires.

Le même jour, qui étoit le 1er d'avril, M. le comte de Trautmansdorf, grand plénipotentiaire de l'Empereur, communia à ma messe aux Capucins. Je bénis Dieu de cette rencontre et célébrai la sainte messe à l'intention de la paix. La dernière collecte (2) me sembla inspirée de Dieu à ce sujet: *Spiritum nobis, Domine, tuæ charitatis infunde.* J'en fis aussi l'épilogue de mon sermon.

Le 9, don Diego de Saavedra, plénipotentiaire

(1) Le tome II des *Actions publiques* de François Ogier (Paris, 1665) contient ce « Sermon de la Passion de Notre-Seigneur, prononcé le jour du vendredi saint 30 mars 1646, dans l'église des Cordeliers à Munster, en présence de MM. les plénipotentiaires de l'Empire, de France, d'Espagne, et de M. le nonce, médiateur pour la paix ».

(2) Nom d'une prière de la messe qui se dit avant l'Épître et qui varie suivant les occasions.

d'Espagne, se retira de cette assemblée pour s'en aller en Espagne. Il avoit demandé congé à son maître, sur quelque mécontentement. On dit communément que c'est pour avoir été traité de mépris par le comte de Penaranda, et avoir été relégué au troisième lieu de la légation espagnole, après un Cordelier nommé à l'archevêché de Cambrai. Il vint prendre congé de Son Excellence, qui pareillement lui fut dire adieu.

Le 19, partirent pour France M. de Montigny, qui portoit, à ce qu'on dit, au Roi la concession que l'Empereur nous fait de l'Alsace; M. le baron de la Mézangère; les Pères François, confesseur de M. de Longueville, et Nicolas son compagnon.

Le 28, entre onze heures et minuit, décéda M. Oudin, secrétaire de M. de Rorté, qui, voyant l'ambassade de son maître pour la Suède rompue, étoit revenu en cette ville pour chercher parti (1). Sa maladie étoit une sergue invétérée qui obligea

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Thibaudeau la copie d'une lettre de d'Avaux au baron de Rorté, du 23 mai 1645 : « Je viens de dire au s[r] Oudin tout ce que je pense de vos affaires..... Vous n'avez pas à mon avis sujet d'être en peine, puisqu'il ne tient aucunement à vous que votre partement ne s'avance. Mais ceux qui vous ont tiré d'Osnabrug sont bien aises de former des empêchements à votre autre emploi, comme ils ont fait à celui de M. de Saint-Romain, et par ce moyen, ils nous chasseront tous d'Allemagne... » Musée Britannique, 24207, f. 2.

à faire une section qui fut inutile, il mourut fort chrétiennement et est enterré à Saint-Gilles, abbaye de filles. R. I. P.

Le 3 mai, revint M. de Préfontaine (1) de Paris, rapportant la réponse de l'offre de l'Alsace faite par les Impériaux.

Le 4, M. le Doyen me montra les lettres écrites de la propre main de Luther, que je considérai avec pareille curiosité que j'ai fait les reliques de Jean de Leyde, et que je ferois le portrait de Mahomet. Elles sont adressées à un nommé Wenceslaus Lisicus et datées *ex comitiis Monedularum,* ainsi appeloit-il en raillant un château nommé Astenburg, où quantité de choucas ou geais ont coutume de faire leur nid, où il se tenoit durant la fameuse diète d'Augsbourg, 1530. Il se trouve quelque épître de Mélanchton à ce même ministre, L. I. Ep. LXXVI, par laquelle j'apprends qu'il étoit prédicant à Nuremberg.

Le même jour, je reçus la nouvelle de la mort de M. Gratian de Landres, mon bon et singulier ami. *Ecce sicut aquæ dilabimur super terram...* (2)

(1) Préfontaine, ami particulier du comte d'Avaux, était le frère de Guillaume Le Roy, chanoine de Notre-Dame. Il devint secrétaire des commandements de Mademoiselle. Voy. *Dictionnaire de Moréri. — Mémoires de Mademoiselle de Montpensier.*

(2) *II Regum,* XIV, 14.

sed memoria justi in benedictione erit (1) *: erat vir eruditus, probus et timens Deum.*

Le 6, M. de Croissy-Marcilly arriva ici, retournant de son voyage de Transylvanie, où il avoit été envoyé pour confirmer le prince Rakoczi dans notre parti.

Le 14, il fut député par nos Plénipotentiaires pour aller trouver Vrangel et l'armée de Suède qui assiège Paderborn, pour tâcher de détourner cet orage d'un autre côté et plus loin de ces quartiers-ci.

Le même jour, Son Excellence nous dit que les États avoient enfin conclu de faire pleine campagne. Jusqu'à présent, tant par les pratiques des Espagnols que par l'espérance d'une paix prochaine, ils avoient résolu de se tenir seulement sur la défensive et d'épargner les grands frais qu'il faut faire pour une armée capable d'entreprendre un grand siège. La province de Hollande principalement résistoit à ce dessein, d'autant que la conquête d'Anvers, qui est apparemment le premier objet des armées du prince d'Orange, otera une grande partie du trafic d'Amsterdam, et par conséquent des autres villes de cette province. Néanmoins, ils se sont laissé enfin persuader

(1) *Eccles.*, XLV, 1.

d'armer tout de bon, nos Plénipotentiaires leur ayant fait toucher du doigt que les Espagnols ne songeront jamais à la paix sérieuse qu'ils ne se voient à l'extrémité et en danger de tout perdre.

Le 16, la ville de Paderborn, qui n'est distante d'ici que de dix-sept heures de chemin, a été prise par les Suédois. On dit qu'elle a racheté son pillage de 30,000 rixdalles. Ainsi les évêchés catholiques tombent sous nos yeux entre les mains des Luthériens.

Le jour de l'Ascension et de la Pentecôte, qui étoit le 20 du mois, je prêchai dans la chapelle de Son Altesse.

Le 22, deux gentilshommes de M. de Longueville, M. Du Plessis-Normand et M. de Thoury, frère de l'évêque de Bazas, M. Martineau (1), se battirent en duel. Celui-ci donna deux coups d'épée à celui-là dont il mourut deux jours après et fut enterré aux Cordeliers. L'événement de ce combat fut contre l'attente de plusieurs, qui croyoient que le victorieux seroit battu, mais il fut conforme à l'équité; le défunt avoit offensé l'autre mal à propos et méprisé extrêmement son ennemi, lequel toutefois

(1) Martineau avait été nommé évêque par la protection du duc de Longueville.

ne fut pas seulement blessé. *Sæpe et contemptus hostis indomitum certamen dedit.* (*Livius.*)

Le 31, jour du Saint-Sacrement, Son Altesse et Son Excellence furent à la procession du Dôme, tous leurs pages ayant des flambeaux en main. Les Espagnols, qui n'ont jamais paru jusqu'à présent en ces actions publiques, s'avisèrent d'en faire une séparément, et obligèrent les Observantins, qui sont leurs hôtes, de les mener en procession à la paroisse qu'on appelle *Trans aquas*, que M. de Penaranda avoit fait parer de ses plus riches tapisseries. Il marchoit au milieu de ses deux collègues, M. l'archevêque de Cambrai et M. Brun, tous ses domestiques de livrée le précédant avec des flambeaux, au nombre de soixante ou quatre-vingts. Il fut aussi accompagné de trois ambassadeurs électoraux, Mayence, Bavière et Osnabrug, qui le suivoient au second rang, *non sine tacito nostrorum morsu.* Mayence toutefois et Bavière, qui est le baron de Hasslang, sont de la même paroisse; mais l'évêque d'Osnabrug demeure sous nos yeux et *campo dominico*, ce qui montre que cela a été un dessein formé d'obliger les Espagnols.

Le 4 juin, je fus dire adieu à M. Vanzer et à deux autres honnêtes avocats de Harlem qui étoient

venus ici pour voir cette assemblée. Le premier, qui est de la même qualité, m'avoit apporté des lettres de nos ecclésiastiques de Hollande qui me l'avoient recommandé.

Le même jour, M. de Saint-Maurice me bailla cinquante ducats, valant deux cent cinquante livres, que je fais rendre à Paris, par mon frère au sien, qui est M. de Chavaroche.

Le 11, fut fait le service de la défunte impératrice Marie, sœur de la reine régente, et du roi d'Espagne, dans le Dôme. Là se trouvèrent tous les Ordres de cette ville, réguliers et séculiers; mais il n'y avoit d'ambassadeurs que les nôtres et quelques députés de Mayence et Trèves. Les Impériaux mêmes, de l'affaire desquels il s'agissoit, ne s'y présentèrent pas, pour obliger les Espagnols qui n'y osent paroître. Quelques valets seulement du comte de Nassau tenoient des torches à l'entour de la représentation.

Ce même mois, le duc de Lorraine envoya ici un député nommé M. Rousselot (1), à qui nos plénipotentiaires ne voulurent jamais accorder de passeport, ni le reconnoître en telle qualité. Lui-

(1) Rousselot d'Hédival, « d'une physionomie si désagréable et si impropre à un pareil emploi, qu'il était beaucoup plus fait pour gâter les affaires que pour les accommoder ». (D'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine*, t. II, p. 196.)

même se dit envoyé dans la ville du prince François, évêque de Verdun et doyen de Cologne. Il ne laisse pas de traiter avec les Impériaux et Espagnols des affaires de son maître.

Le 20, nos trois Plénipotentiaires furent parrains d'une fille qui étoit née à M. de Rosenhan, résident de Suède, qui fut baptisée chez lui par son ministre luthérien. Je ne sais pas ce qu'en jugera cette assemblée : *Mihi vitio id videtur perperam factum et pessimo exemplo.*

M. de Trautmansdorff revint d'Osnabrug, n'ayant pu rien faire avec les Suédois, qui lui demandent des conditions très iniques, principalement pour le fait de la religion : *Et hæc oculis Deus aspicit æquis.*

Le jour Saint-Jean, je prêchai devant M. de Longueville, qui m'avoit lui-même demandé le sermon, à cause de la dévotion particulière qu'il a pour ce saint.

Le ... juillet, arrivèrent les députés de l'Électeur de Saxe (1), qui sont les derniers que l'on attendoit en cette assemblée.

(1) Jean-Ernest Pistorius, conseiller intime, et J.-A. Leuben. L'état des finances de l'Électeur retardait leur arrivée. Ils voyageaient en fort petit équipage, et la plus grande économie leur était recommandée. (Voy. Auerbach, *la Diplomatie française et la cour de Saxe*, p. 6. — G. A. Arndt, *Archiv der sachsischen Ges-*

Le 8, arriva un gentilhomme, M. de Mondevergue (1), qui passe à Vienne pour faire office au nom de la Reine, et se condouloir de la mort de l'impératrice Marie, sa sœur. *Non ejusdem est mactare divæ augustæ victimæ et virum posterosque ejus insectari.* Tacite, *Annales,* IV.

Le 11, M. de Lumbres (2), qui est employé dans les affaires par M. de Longueville, m'ayant apporté une critique de Hollande de la part de M. de la Peyrère, où il est question s'il faut lire Hercules ou Hécate dans un passage de Plaute, *Curcul.*, acte II, scène III (*Invoco almam meam nutricem Herculem*); je fis cette épigramme sur ce sujet :

Romanis Hecate committitur ecce theatris
Amphitrionidæ quis putet esse parem?
Etsi pauperies Hecate est auctoribus istis
Tam bene, Plautini queis sapuere sales,
Haud unquam mœdia pannis tuis hæsit arena
Monstrum pauperies, Hercule, digna fuit.

chichte. Zweiter theil 1785, p. 47-230, et dritter th. 1786, p. 42-181. Des *Kurfurter Johann George I rescripte an seine bei den Westphalischen Friedens-tractaten befindliche Gesandten.*)

(1) Voy. les *Négociations de Munster*, t. III, p. 237. M. de Mondevergue était très lié avec Mlle de Montpensier. « Le cardinal, dit-elle dans ses *Mémoires* (t. I, p. 228), l'envoya en Allemagne parce qu'il savait que je serais bien aise que ce fût lui qui y allât; j'en fus contente. »

(2) Antoine de Lumbres avait, grâce à la protection du duc de Longueville, été résident à Trèves, auprès du prince évêque de Liège, et à Berlin, avant d'être nommé en Pologne. (Farges, *Instructions de Pologne.*)

Le 18, nos Plénipotentiaires partirent de cette ville pour aller au-devant de Mme de Longueville (1), jusqu'à Wesel.

Le dimanche 22, se fit une belle et ample procession pour la paix, où les députés des trois Électeurs ecclésiastiques et M. d'Osnabrug portèrent le Saint Sacrement. Nous pensions que les Espagnols prendroient l'occasion de l'absence de nos plénipotentiaires pour y comparoître, mais ils n'en firent rien.

Le lundi, seconde procession dans la place du Dôme, à quatre reposoirs : Longueville, Osnabrug, Nassau et M. le doyen, où les Espagnols déployèrent les meubles et tapisseries de M. Penaranda.

Le 26, Mme de Longueville fit son entrée qui fut fort magnifique. Aucun toutefois ne fut de cette pompe que de la nation françoise et des familles de MM. les Plénipotentiaires. Elle avoit amené en sa compagnie plusieurs jeunes hommes de bonne famille de Paris, entre lesquels sont M. Courtin (2), qui m'apporta des lettres de M. Croizé

(1) Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte de Montmorency, née le 29 août 1619, avait épousé le 2 juin 1642 le duc de Longueville. Sur son séjour à Munster, voy. Cousin, *La jeunesse de Madame de Longueville*, et Joly, *Voyage de Munster*.

(2) Achille Courtin, maître des requêtes. « Étant de fort petite taille, mais fort bien fait, on l'appelait ordinairement le petit

et de mon frère; M. Fourreau (1), qui m'en apporte de M. le président de l'Archer son beau-père; M. Joly (2), aussi, chanoine de Notre-Dame, m'en donna de la part de M. Broussel, le conseiller (3).

Le ..., M. de Chateaux, qui avoit accompagné M. de Marcilly en Transylvanie, s'en retourna en France, et je lui donnai des lettres pour mon frère.

Le 1er août, nous eûmes nouvelles de la sédition arrivée à Liège, où le parti françois fut rétabli, et ceux qui avoient été chassés il y a quelques années, pour en être, furent rappelés.

Le 11, je fus saluer Mme et Mlle de Longueville (4), au château où elles sont retirées à une

Courtin. » (CONRART, *Mémoires.*) TALLEMANT DES RÉAUX (t. V, p. 296) parle du « petit Courtin, qui avait été à Munster ».

(1) Fourreau, fils de Marie Merault, veuve de Léon Fourreau, secrétaire du Roi, deuxième femme de Michel Larcher, sr d'Olizy, président de la Chambre des comptes. Sur ses relations avec Ninon de Lenclos, voy. TALLEMANT DES RÉAUX, t. VI, p. 5.

(2) Claude Joly, né en 1607, mort en 1700; chanoine de l'Église de Paris, se fit l'historiographe du voyage de Mme de Longueville, et publia en 1670 son *Voyage de Munster*, qu'il dédia à François Ogier.

(3) Pierre Broussel, qui fut arrêté pendant les troubles de la Fronde.

(4) Marie d'Orléans, connue longtemps sous le nom de Mademoiselle de Longueville, et qui devint plus tard duchesse de Nemours, était la fille du premier mariage du duc de Longueville avec Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons. Elle était née le 5 mars 1625.

lieue d'ici (1). Son Excellence me présenta et elles me firent une réception fort favorable et digne de leur bonté.

Le 15, jour de l'Assomption, je prêchai à l'église Notre-Dame-*Trans-Aquas*, en présence de M. et Mme de Longueville et de Son Excellence. Quelques jours après, ladite dame s'en alla faire un voyage en Hollande pour voir le pays (2).

Le 18, qui est mon jour natal, j'écrivis à M. Nihusius à Amsterdam, en faveur de M. Joly, qui accompagne Mme de Longueville et qui désire de le connoître. *Nascentes morimur, finisque ab origine pendet* (3).

Le 25, jour Saint-Louis, je fis son panégyrique aux Cordeliers (4) en présence de M. le Nonce, de Son Altesse et de Son Excellence et de toutes les nations de cette assemblée, où je parlai évangéliquement de la paix et de la concorde des princes chrétiens. Tous, tant de l'un que de l'autre parti, demeurèrent d'accord que j'avois parlé en homme de bien. Quelque flatteur prétendit que j'avois usé de trop de hardiesse; mais Dieu me

(1) Le château de Wilkinhem.

(2) Joly raconte cette excursion à la suite du *Voyage à Munster*.

(3) Manilius, *Astronom.*, IV, 16.

(4) Ogier a publié le Panégyrique de saint Louis dans le Ier volume de ses *Actions publiques*.

garde de plaire à telle sorte de gens et d'être du nombre de ceux *qui componuntur verbum Dei.* Le Père Brun, Jésuite, frère du plénipotentiaire d'Espagne (1), qui est de notre langue et prédicateur, y assista avec cinq de ses compagnons, *omnes Rhetorum filii.* Néanmoins sur quelque ombrage, Son Excellence ayant refusé de mettre un mot de mon sermon dans la dépêche de la Cour, et M. Bezard ayant fait un sonnet à la louange de mon action, je lui fis cette réponse le 1er septembre :

Bézard, je te l'avoue et de plus je m'en pique,
Pour un si beau dessein j'ai veillé nuit et jour,
Au palais de Pithon j'ai cent fois fait la cour
Afin de réussir dans le Panégyrique.

Il n'est point de secret dedans la rhétorique
Que je n'aie essayé ; des Navarre et Boncourt
Je sais les mouvements et de haine et d'amour,
Et célébrer les saints d'un stile magnifique.

Je ne m'étonnais pas qu'un pauvre saint crotté,
Accablé de misère et nu de pauvreté,
Ne pût d'aucun bienfaits compenser mon étude;

Mais qu'un saint, si grand Roi, paye tous mes travaux
D'un visage si froid, de tant d'ingratitude,
J'en appelle, Bézard, à notre grand d'Avaux.

(1) Claude-Simon Brun, le second fils de Claude Brun, conseiller au Parlement de Dôle. (Voy. POIGNAND, *Éloge d'Antoine Brun.*)

Le dernier août, M. l'abbé de Goussencourt partit pour s'en aller en France en la compagnie de Mme Servien, qui s'en retournoit. Elle amena aussi avec elle le Père Lecomte de l'Oratoire, qui avoit été jusqu'à présent de leur maison, et avec qui j'avois contracté amitié.

Le 4 septembre, M. Glaser, citoyen de Strasbourg, employé pour le Roi dans les affaires d'Alsace (1), me consigna quatre-vingts ducats valant quatre cents livres pour les faire tenir à Paris, à M. Bernard, interprète du Roi en la langue allemande, dont j'écrivis le même jour à mon frère. Le jour précédent, j'avois dîné avec lui chez M. le Doyen, qui traita trois plénipotentiaires hollandois, MM. Ripperda, Paw d'Helmstedt, et Clandt, le docteur Rottentorf (2), médecin de cette ville, et deux autres de notre famille. M. Kinschot y étoit aussi, jeune homme de la Haye (3), qui promet

(1) Glaser, reçu depuis 1624 sous la protection de la France, était pensionné depuis 1629. Mazarin l'avait envoyé à Munster, aux plénipotentiaires, « croyant qu'il pouvait leur donner des lumières de la province d'Alsace, et de plusieurs autres choses qu'il a étudiées avec soin ». Voy. Reus, *Josias Glaser*, et Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*.

(2) Le nonce Chigi a dédié une de ses poésies sur Munster à ce médecin, Bernard Rottendorf. (Voy. *Philomathi musæ Juveniles*, p. 154.)

(3) Caspar de Kinschott, né à la Haye en 1622, avait étudié le droit à Utrecht et à Leyde, puis visité l'Allemagne et la France. Il faisait partie de l'ambassade des États à Munster. Il mourut à

beaucoup de soi par ses poésies latines et par la connoissance qu'il a des belles-lettres.

Le 11, le même M. Glaser m'envoya par son homme encore vingt ducats pour joindre aux quatre-vingts susdits, et faire tenir le tout audit sieur Bernard.

Le 13, MM. les médiateurs et nos Plénipotentiaires se trouvèrent chez M. Trautmansdorf, où se fit et signa le compromis de la paix de l'Empire et de la France.

Le 17, M. d'Herbigny partit pour aller porter cette bonne nouvelle à la Cour, et le même jour nos trois Plénipotentiaires partirent pour Osnabrug, pour faire condescendre les Suédois aux propositions faites par les Impériaux et à consentir à la paix. *Tu Deus auctor pacis Reipublicæ Christianissimæ succurre ac fave cœptis.*

Le jour Saint-Michel, Son Excellence et ses collègues revinrent d'Osnabrug, où après plusieurs conférences il n'a été, je crois, conclu autre chose

vingt-sept ans d'une maladie de poitrine, le 31 décembre 1649. Ses poésies latines, publiées en 1685 par ses amis (*Caspari Kinschotti poemata in lib. IV digesta.* La Haye, in-12), comprennent de nombreuses pièces sur le congrès de Munster, dédiées à d'Avaux, à la duchesse de Longueville, à Courtin, à Ogier, et plusieurs odes sur son voyage en France. Le nom de Kinschott est souvent cité dans les correspondances du dix-septième siècle. (Voy. Burmann, *Sylloges epistolarum.*)

que d'envoyer en Suède pour avoir une dernière résolution sur les propositions qu'on leur a faites de la part des Impériaux.

Le 10 octobre, M. Kinschot n'ayant pas voulu accepter un exemplaire de l'Oraison funèbre, d'autant qu'il ne me restoit que celui que je lui offrois, je le lui renvoyai avec cette épigramme :

Cher Kinschot, ton refus me pique,
Et je ne puis le digérer.
Si cet exemplaire est unique
Il en est plus à désirer.
Mais ton esprit extraordinaire
Dédaigne un ouvrage vulgaire
Par qui le peuple fut surpris;
Il prend souvent pour le corps, l'ombre.
Il faut, pour les rares esprits,
Être plutôt unique en mérite qu'en nombre.

Le 14, M. de la Court Groulart (1), envoyé de la Cour pour être résident à Osnabrug à la place de M. de la Barde, qui s'en étoit retourné il y a quelques mois en France, fut reçu et traité magnifiquement par Son Excellence.

La nouvelle de la composition de Dunkerque

(1) Henri Groulart, seigneur de la Court, fils de Claude Groulart, premier président du Parlement de Normandie. M. Chéruel a publié des extraits de sa correspondance pendant le Congrès dans la notice biographique qu'il lui a consacrée. (*Revue des Sociétés savantes*, 1860.)

étoit arrivée quelques jours auparavant par M. de Villars, gentilhomme de M. de Longueville, qui revenoit d'auprès de M. le duc d'Anguien. A propos de cette conquête, je me mis en peine de savoir par quelle voie cette place et Gravelines étoient du domaine et des possessions de la maison de Bourbon, et voici ce que j'en ai découvert : Louis de Luxembourg, le fameux comte de Saint-Paul, connétable de France, aussi remarquable par sa grandeur que par sa charité, épousa Jeanne, fille unique et héritière de Robert de Bar, dit de Béthune, comte de Marle, seigneur de Dunkerque, Gravelines, Bourbourg, Varastin, comme remarque Belleforest en sa *Vie de Louis XI*. Le connétable eut un fils nommé Pierre, qui eut une fille (sans doute unique) nommée Marie, comtesse de Saint-Paul, qui épousa François de Bourbon, comte de Vendôme, père de Charles Ier duc de Vendôme, duquel mariage naquit Antoine, roi de Navarre, père de Henri IV, et voilà indubitablement par où ces belles terres appartiennent au Roi et à la maison de Bourbon.

Le 18, M. de Croissy Marcilly partit pour l'armée de Suède qui assiège Augsbourg, afin de ménager une suspension d'armes entre les nôtres, les Suédois et les Impériaux et Bavarois. Le comte

de Rosemberg (1) a été pareillement député des Impériaux pour le même effet.

Le 29, je vis, chez M. le Doyen, cet ancien et fameux original exemplaire, que l'on tient avoir été le premier essai de l'imprimerie, et que les Hollandois attribuent à Laurentius Costerius, bourgeois de Harlem (2). Il est intitulé *Speculum humanæ salutis*, qui est un ouvrage d'un style grossier en vers latins, rimés sans mesure, qui contient les mystères de notre foi. Les pages ne sont imprimées que d'un côté dans le haut; environ la quatrième partie de la feuille, sont images représentant des histoires de la Bible; le reste en dessous contient les vers susdits; le tout, comme il paroit à l'œil, gravé sur une table de bois, tous les caractères et les images étant d'une même pièce, comme à peu près sont les cachets en grand volume et les inscriptions d'alentour. Ce livre curieux lui avoit été prêté par M. Pauw, sieur d'Hemstedt, plénipotentiaire de Hollande, qui l'a fait venir exprès pour satisfaire à sa curiosité, et pour lui donner de quoi enrichir son traité *de arte typographica*. Dans ce même volume se

(1) Gentilhomme autrichien de la suite de Trautmansdorf.

(2) Joly, qui accompagnait Ogier dans cette visite, décrit aussi ce volume. (*Voyage*, p. 127.)

trouvent encore deux traités de même étoffe et qui paroissent moins achevés et plus grossiers, dans cet art nouvellement inventé, de sorte qu'ils me semblent en être le berceau ou plutôt la première matrice; l'un est comme un rituel ou méthode pour assister un agonisant, dont l'écriture est d'un côté, à la page B, et les figures à la page A. L'autre est seulement composé d'images, qui contiennent des histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, selon que les figures mosaïques ont rapport à la vérité évangélique; elles ont toutefois chacune des vocables où sont écrits certains mots de la Sainte Écriture; le tout en mêmes caractères et de même manière que les précédents. Il faut avouer que j'ai feuilleté ce livre, soigneusement relié par les soins de quelques curieux, avec une vénération singulière de son antiquité, et de l'inventeur d'un art si admirable, si toutefois on peut appeler inventeur de l'imprimerie celui qui a commencé par de si rudes linéaments. On ne saurait toutefois nier qu'il n'ait donné occasion et ouvert le chemin à ceux qui ont depuis inventé les caractères de plomb ou d'autre métal, mobiles, et qui, se transposant en mille sortes, nous ont fait voir un miracle inconnu à toute l'antiquité, et rempli

le monde en un instant de savants et de livres.

Le 1[er] novembre, jour de la Toussaint, je prêchai dans la chapelle Saint-Nicolas, chez M. de Longueville.

L'Électeur de Brandebourg passa à une journée de cette ville et fut à Huls, ville de son obéissance, qui est la seconde en grandeur de la Westphalie. Son train ou plustôt son armée est composée de deux mille chevaux, dont la moitié porte sa livrée. Il s'en va à Clèves (1), duché qui lui appartient ; sa venue donne beaucoup de jalousie au duc de Neubourg, son compétiteur, et qui a partagé avec lui la succession de Juliers-Clèves; c'est pourquoi il a fait entrer dans ses meilleures places garnisons d'Impériaux.

Le 8, M. de Saint-Romain fut envoyé de la part de nos Plénipotentiaires vers cet Électeur pour le saluer et voir quelle disposition il a pour l'accommodement de l'affaire de Poméranie avec les Suédois, dont le plénipotentiaire Salvius est en cette ville.

Le même jour, on reçut la nouvelle de la mort de don Balthasar, fils unique du roi d'Espagne, jeune prince de quinze à seize ans, qui redouble

(1) Pufendorf, *De rebus Friderici Wilhelmi, Magni Electoris Brandenburgici.*

les afflictions des députés et partisans de la Maison d'Autriche en cette assemblée. Il avoit fiancé depuis peu de jours la fille de l'Empereur.

En ce temps, les Espagnols traitoient avec nous par l'entremise des Hollandois, au mépris de MM. les médiateurs et au grand étonnement de toute cette assemblée, qui voit les archicatholiques se jeter entre les bras de leurs rebelles archi-huguenots et abandonner la médiation de notre Saint Père et de la république de Venise. La raison qui les oblige d'en user ainsi est qu'ils croyent que les Hollandois auroient plus de pouvoir de nous attirer à la paix, à cause de leur propre intérêt, qui est d'empêcher que le reste de la Flandre ne tombe entre nos mains. En effet, ces nouveaux souverains ne veulent point de voisins si puissants que nous et sont bien aises qu'il y ait une barrière entre leur État et le nôtre. D'ailleurs ils ont fait il y a longtemps tenir leur traité avec Espagne, avec des conditions fort avantageuses, du fruit duquel ils désirent de jouir par la conclusion du nôtre.

Le 15, nos Plénipotentiaires furent visiter M. Oxenstiern, nouvellement arrivé d'Osnabrug. On tient qu'il apporte la dernière résolution du conseil de Suède pour terminer le traité de l'Em-

pire, qui est accroché sur le point de la cession du total ou d'une partie de la Poméranie par l'Électeur de Brandebourg.

Le 25, ledit sieur Oxenstiern, qui s'étoit retiré à Osnabrug un peu trop brusquement et contre le sentiment de nos Plénipotentiaires (1), voire même de son collègue Salvius, le rappela d'ici où il étoit demeuré, de sorte que l'on juge que les Suédois ont dessein de troubler le traité de paix qui s'achemine heureusement de notre part tant avec les Impériaux que les Espagnols.

Le ..., M. du Riet, premier médecin de la reine de Suède, qui avoit apporté un paquet de sa part, s'en retourna. Je fis connoissance avec lui. Il est natif d'Arras, mais huguenot, qui avoit pris femme et établi sa fortune en Languedoc où il est connu des doctes de ce parti, de Siméon Petitus (2), ministre de Nîmes, décédé depuis peu; de

(1) Nous trouvons dans les lettres de Groulart (CHÉRUEL, *Notice*, p. 9, 13, etc.) quelques renseignements sur le caractère des ministres suédois. « ...M. d'Oxenstiern est un homme fâcheux, qui a une fierté véritablement gothique, avec lequel il n'y a nul plaisir de traiter, étant dans de continuelles irrésolutions et dans une défiance presque de soi-même... Notre traité s'avanceroit bien plus, s'il étoit de l'humeur de son collègue, qui nous donne sujet d'être satisfaits de sa conduite... MM. de Suède sont aussi brouillés entre eux que l'étoient autrefois MM. d'Avaux et Servien. »

(2) Samuel Petit, mort à quarante-neuf ans, le 12 décembre 1643.

son successeur Crojus, entre qui et M. Heinsius il y a maintenant quelque démêlé (1).

Le 26, je présentai à Son Excellence deux odes latines de la part de M. Kinschot (2), et reçus la commission de l'en remercier, ce que j'ai fait.

Le dernier, la ville de Paderborn, qui est l'un des évêchés de l'Électeur de Cologne, fut reprise sur les Suédois par les Impériaux. C'est une grande ville peu forte, qui a été prise et recouvrée sept ou huit fois depuis vingt-cinq ans. Plusieurs gens de bien furent bien aises de cet événement, car les Hessiens faisoient état de s'y nicher et la demandoient pour leur satisfaction.

Le 3 décembre, Son Excellence traita magnifiquement un gentilhomme envoyé de l'Électeur de Brandebourg pour remercier nos Plénipotentiaires d'un pareil compliment qui lui avoit été fait à son passage en cette province. Il est maintenant à la Haye, où il épouse la fille du prince d'Orange, non sans grande jalousie des Suédois, qui ne lui

Il était, dit Saumaise, « *Vir eruditissimus linguarum orientalium, et omni antiquitate ecclesiastica versatissimus, ne de theologia et philosophia dicam, cujus est peritissimus.* » (Haag, *La France protestante.*)

(1) Jean de Croy (*Croius*) avait violemment attaqué Heinsius dans son ouvrage : *Sacrarum et historicarum in novum fœdus observationum pars prior.* 1644. (Haag, *id.*)

(2) Voy. ces deux odes dédiées à d'Avaux, p. 119 et 121, *Caspari Kinschotti poemata.* La Haye, 1685, in-12.

veulent relâcher aucune portion de la Poméranie.

Contestation entre M. de Saint-Romain et M. de la Court, résident à Osnabrug, pour la précédence et l'entrée dans les conférences, réglée par le ministère à l'avantage du dit de la Court et à l'exclusion de l'autre (1). Le fondement de ce jugement est pris du traité préliminaire où il est dit qu'il y aura un résident à Osnabrug pour la négociation de la paix, et non à Munster, où sont les pléni-

(1) Dans une de ses lettres, Groulart de la Court rend compte de cette contestation : « J'ai été dix jours à Munster pour me trouver aux conférences de MM. les ambassadeurs de France et de Suède, sur leur satisfaction avec l'Empereur. Mais depuis, il a pris une fantaisie à M. d'Avaux de m'en vouloir exclure, prétendant d'y faire aussi entrer un nommé Saint-Romain, à qui il a fait donner une qualité de résident à Munster, avec 12,000 francs d'appointements, quoique depuis trois ans il ait été sans fonction aucune, MM. les ambassadeurs ne lui ayant donné aucune part dans les affaires, comme à moi. C'est une suite de la bonne intelligence qui est entre M. Servien et lui (d'Avaux). Ils étaient en apparence fort bien, mais cela a recommencé à les remettre mal. M. le duc de Longueville, qui ne peut parler avec autorité et qui ne veut fâcher personne, n'a point voulu accommoder cette affaire et m'a commandé de demander justice à la Cour. J'attends, et cependant je m'en mets fort peu en peine, voyant que cette commission ne durera plus que trois ou quatre mois au plus, et que je puis espérer, ou de demeurer ici, après le traité, avec qualité d'ambassadeur pour ce qui regardera l'exécution, ou de retourner avec mes amis, qui me pourront procurer d'honnêtes emplois en France. Mais certainement, cette mauvaise volonté que cet homme a témoignée lui nuira peut-être plus qu'il ne pense, M. le cardinal étant maintenant informé de beaucoup de choses de famille que M. Servien ne savoit pas si bien que moi... » (30 octobre 1646, CHÉRUEL, p. 8 et 9.)

potentiaires et où les résidents sont superflus.

Le ..., M. de Saint-Romain fut envoyé pour la seconde fois à M. l'Électeur de Brandebourg pour savoir sa dernière résolution sur le fait de la Poméranie.

Le 18, nos Plénipotentiaires reçurent la nouvelle de la levée du siège de Lérida par l'armée espagnole, le comte d'Harcourt ayant été contraint de se retirer, et l'envoyèrent annoncer sur l'heure et comme par bravade aux Espagnols; leur voulant faire savoir que cet accident n'est pas capable de rien faire changer aux articles de la paix qu'on leur a toujours proposés.

Durant le mois, plusieurs valets de M. de Longueville et le maréchal de Son Excellence, furent mis prisonniers par leur ordre, pour l'assassinat commis en la personne d'un valet de chambre de M. de Penaranda, où ils s'étoient trouvés. J'en vis l'information, par laquelle il est bien difficile de connoître qui a fait le coup. Les Espagnols ne sont pas exempts de faute, et se trouvoient souvent le soir sur le pavé, cherchant querelle avec les nôtres.

Le 18, je fus chez le premier bourgmestre de Munster pour l'obliger d'exempter les religieuses de Lorraine de la contribution qui se lève sur chaque maison pour l'entretien de la garnison.

Elles avoient joui jusqu'à présent de cette exemption sous la faveur de Son Excellence. Il me promit de leur continuer.

Le 25, jour de Noël, je prêchai chez M. de Longueville, quoique j'eusse été travaillé d'un rhume, trois jours durant, qui m'ôtoit presque le moyen de respirer et m'empêcha même de célébrer et d'ouïr la messe. La voix et la force m'étant un peu revenues, après midi, je hasardai de parler, mais je pensai rester au milieu du sermon, faute d'organe. C'est une grande incommodité que je n'avois jamais éprouvée. *Multa ferunt anni venientes commoda secum, multa recedentes adimunt* (1).

Le 29, M. Servien partit pour la Haye afin d'aller conférer avec MM. les États de quelques affaires qui concernent le traité. Ce voyage cause beaucoup de soupçons dans les esprits de cette assemblée. Le commun estime que c'est pour rompre la paix qui s'en alloit être conclue; les autres que c'est pour obliger les États à se rendre garants de ce traité, et en cas de rupture à l'avenir de renouveler la guerre avec nous, à quoi ils ne veulent pas être tenus, s'il n'est question de leur propre fait. Les autres s'imaginent de nouvelles

(1) HORACE, *Art poétique*, v. 175.

propositions pour porter les Hollandois à faire encore une campagne. L'événement nous fera voir quelle de ces conjectures est plus vraisemblable (1).

Le dernier de l'an, je vis entre les mains de Son Excellence les lettres de créance des députés de Bâle et Zurich (2), nouvellement arrivés, scellées des sceaux de ces deux villes, qui, tant par leur antiquité que par leur figure, paroissent bien être plus anciens que le changement de leur religion; celui de Bâle est un Éternel assis et une Vierge aussi assise à côté, qui a les mains jointes; celui de Zurich, sont trois figures de saints dans des niches, que je n'ai pu reconnoître.

(1) « La cause du voyage de M. Servien en Hollande, écrivait Groulart de la Court (Chéruel, *Notice*, p. 11), excite ici tous les spéculatifs; surtout MM. de Suède en sont fort en peine. » Ce voyage avait pour but d'empêcher les Provinces-Unies de se séparer de la France et de conclure avec l'Espagne un traité séparé.

(2) Le chef de la députation suisse était le bourgmestre de Bâle, Jean-Rodolphe Wettstein. Voy. A. v. Gonzenbach, *Die schweizerische Abordnung an den Friedens Congress von Munster und Osnabrug* (Archiv des bernischen historisches vereins, 1880) et *Ruckblicke auf die Lostrennung der schweizerischer Eidgenossenschaft vom Reichsverband durch d. Friendenscongress, etc.* (Jahrbuch für schweizerische Geschichte, Bd. X, 129-249). Voy. aussi Dr A. Fechter, *Die im westphalischen Frieden ausgesprochene Exemtion der Eidgenossenschaft von Reiche, das Verdienst der evangelischen Stadte und Orte.* (Archiv für schweizerische Geschichte, Bd. XVIII.)

ANNUS 1647

Qui utinam sit magis pacificus quam tres hactenus elapsi, nihil hic aut certe aliud agentibus quam quod ad pacem rectè deducat. Interea extremam animam trahit utriusque partis populus, præda et militum et publicanorum ad extrema crudelitatis exempla expositus. Gemit orbis christianus, plaudentibus Turcis, magnopere nostro dedecore, majore damno imperium suum in fines nostros protendentibus, occupata Creta. Tantum paucorum ambitio quorum reculæ per turbas crescunt potuit suadere malorum.

Le 1[er] jour de l'an, je ne prêchai point, contre ma coutume. L'obligation de prendre l'ordre d'ailleurs que de Son Excellence depuis la venue de Son Altesse, m'a un peu dégoûté de l'action publique. *Verbum domini non est alligatum.*

Le 4, vint la nouvelle de la mort de M. le

Prince (1), qui mit toute la maison de Longueville et particulièrement Mme sa fille en deuil. On croyoit ici que cette mort n'étoit pas avantageuse pour la paix, d'autant que ce prince l'avoit fort souhaitée durant sa vie, et avoit toujours opiné en sa faveur au Conseil, et les étrangers en furent déplaisants à cause de cela.

Le 6, je fus visiter Mme Anne Touman, fille de singulière vertu et dévotion, qui, depuis beaucoup d'années, s'est entièrement consacrée au service des Pères Capucins de cette ville, qu'elle assiste avec des soins incomparables. C'est pourquoi on l'appelle communément leur mère, *et merito*.

Le 15, Son Excellence partit pour Osnabrug (2) où le comte de Trautmansdorf s'étoit déjà acheminé sur l'espérance que les Suédois concluront enfin leur traité avec l'Empereur, s'étant fait entendre qu'ils ne se soucient plus du consente-

(1) Henri de Bourbon, troisième prince de Condé, le père du duc d'Anguien et de la duchesse de Longueville, était mort le 26 décembre 1646. (Voy. duc d'Aumale, *Histoire des Condé*, t. V, p. 120.)

(2) Sur ce voyage de d'Avaux à Osnabrug et les négociations qui l'avaient nécessité, voy. Chéruel, *Notice sur Groulart de la Court*, p. 11-18. « ...M. d'Avaux est céans, qui m'a fait la faveur de prendre la maison avec quelques-uns de ses domestiques... Tout se passe fort bien, en grande confidence, mais néanmoins, je crois qu'il pense quelquefois au déplaisir qu'il me voulut rendre à Munster, qui lui a assez mal réussi. »

ment de l'Électeur de Brandebourg pour le fait de la Poméranie; mais les députés de ce prince ayant appris qu'on alloit traiter sans eux, accourent pour consentir en son nom et renouer la partie pour les récompenses qu'on leur offroit. Les Hollandois y ont aussi été, qui y ont été reçus froidement, et des nôtres et des Suédois, à cause de leur traité qu'ils ont signé précipitamment avec les Espagnols (1), quoique l'un d'entre eux, nommé M. de Neederhorst (2), député de la province d'Utrecht, ait refusé de signer, et se soit transporté à la Haye pour justifier son procédé. Voilà donc la vraie raison du voyage de M. Servien au même lieu découverte. Nous avons ici quelques indices violents que les Espagnols ont distribué de l'argent à quelques plénipotentiaires de Hollande pour les obliger de hâter les affaires; quatre bourses de velours faites en un certain endroit par ordre d'un secrétaire d'Espagne et une notable somme partagée en quatre par un certain

(1) Le peintre Terburg a représenté la signature du traité définitif de paix entre l'Espagne et les Pays-Bas, dans un tableau célèbre qui est maintenant à la National Gallery de Londres.

(2) « M. de Neederhorst ne se peut assez louer. Ce qu'il a fait pour nous est par un vrai principe d'honneur, parce qu'il croit que cela se doit faire, et que c'est le bien de son pays. » Lettre du duc de Longueville.

homme, en donnent des conjectures bien fortes (1).

Le 23, j'envoyai à Son Excellence un Propemtique (2) de cent vers, que j'avois composé sur son voyage d'Osnabrug. Il me semble que l'enthousiasme poétique que j'avois à vingt ans n'étoit pas encore éteint. *Agnosco veteris vestigia Musæ.*

Le... février, arriva un écuyer de la Reine pour rendre office de la part de Sa Majesté à M. et Mme de Longueville, sur la mort de M. le Prince. Vint aussi M. de Marcheville, ci-devant ambassadeur à Constantinople, pour la même chose, de la part de M. le duc d'Orléans (3).

Le 13, nous reçûmes nouvelles de Son Excellence, d'Osnabrug, que l'accommodement des Suédois et de Brandebourg étoit signé et conclu pour

(1) Voy. sur la corruption des Hollandais par les Espagnols, le P. BOUGEANT, t. V, p. 24-26. « Il est à cette heure quasi comme constant que 12,000 richsdales ont été distribuées par les Espagnols à quelques femmes des plénipotentiaires des États, ce qui se dit par quantité de personnes et sert de conte dans Munster à présent. » Lettre du duc de Longueville.

(2) Ne vaudrait-il pas mieux lire *Protreptique,* terme employé par Balzac et désignant une pièce de vers composée à la louange de quelqu'un?

(3) Henri de Gournay, comte de Marcheville, était devenu, après de nombreuses missions en Allemagne et son ambassade à Constantinople (1631), premier chambellan du duc d'Orléans. Sur son voyage à Munster, Voy. GOULAS, *Mémoires,* t. II, p. 209.

le regard de la Poméranie (1). J'en envoyai une copie à mon frère à Paris.

Le 17, nos gentilshommes représentèrent la comédie des *Visionnaires* (2), pour se réjouir des bons succès de Son Excellence absente, et réussirent à merveille.

M. le baron étoit à Osnabrug avec Son Excellence. Je l'attaquai par lettre sur les (?) il y a eu réponse et réplique; ce combat dure encore, où il est secondé par Son Excellence. *Vox Jacobi manet Esaü*. Les grands esprits se délassent dans les gentillesses, comme Scipion et Lælius à amasser des coquilles sur le bord de la mer.

Le 19, nous reçûmes nouvelles que l'accommodement de l'Empereur et des Suédois étoit fait par l'entremise de Son Excellence, dont toute cette assemblée eut une joie incroyable. M. de Nassau en fit avertir M. de Longueville par un des siens, et le sieur Isola (3), agent de l'Empereur,

(1) « Cette affaire, écrivait Groulart de la Court le 14 février, a duré un mois et nous a donné des peines incroyables, car nous avons à traiter avec MM. de Suède, qu'il est impossible, par raison, de porter à l'accommodement, croyant, en l'état que sont leurs affaires, que l'on leur fait grand tort de ne leur pas laisser toute l'Allemagne pour partage. » (Chéruel, *Notice sur Groulart*, p. 15.)

(2) *Les Visionnaires*, comédie de Des Marets de Saint-Sorlin, jouée pour la première fois en 1637.

(3) Franz von Lisola. M. Pribram a publié ses rapports de 1655 à 1660.

partit en poste pour aller porter cette bonne nouvelle à Vienne.

Le 24, M. de Préfontaine fut aussi dépêché en France par Son Excellence pour en porter les nouvelles à la Cour (1).

Le 1er mars, j'envoyai à Amsterdam au sieur Bartoldus Nihusius une longue lettre latine pour le remercier d'un sien traité qn'il m'avoit envoyé, dans laquelle j'attaque M. de Saumaise touchant la question si saint Pierre a été à Rome ou non (2).

Les 3, 4 et 5, nos gentilshommes et nos pages représentèrent des comédies pour se divertir dans le carnaval et se consoler de l'absence de Son Excellence.

Le 17, vint la nouvelle de la mort du prince d'Orange, Henri-Frédéric de Nassau, qui ne surprit pas beaucoup le monde. Il y avoit plus de six mois qu'on s'y attendoit, et qu'il ne faisoit plus que survivre à soi-même, tant pour l'esprit, qui étoit fort baissé, que pour le corps, qui étoit fort faible. Il étoit décédé le jeudi 14.

(1) « M. d'Avaux envoie demain son secrétaire à la Cour pour porter les articles de l'accommodement de Suède et de l'Empereur, pour faire valoir sa marchandise. » (Lettre de Groulart, du 21 février, CHÉRUEL, *loc. cit.*, p. 16.)

(2) Saumaise avait publié, en 1645, un livre, *De primatu Papæ*, qui avait produit un grand scandale parmi les théologiens.

Le 19, jour de Saint-Joseph, je prêchai par ordre de M. de Longueville et sans beaucoup de préparation. Je rencontrai mieux, ce me semble, que je n'avois fait autrefois à Paris, dans les Feuillants, avec un sermon bien étudié.

Le 20, Son Excellence revint d'Osnabrug avec M. de la Court, pour dire adieu à Mme de Longueville qui reprenoit le chemin de France. Il croyoit s'en retourner tout sur l'heure, pour mettre fin à une affaire si bien commencée, mais il trouva ici la négociation d'Espagne en un tel état qu'il fut obligé de demeurer quelques jours.

Le 22, nous reçûmes nouvelles que le traité d'Ulm, pour la trêve et neutralité entre France, Suède, Bavière, Hesse, Électorat de Cologne, étoit heureusement conclu, pour durer jusqu'à la paix finale qui se traite en ce lieu.

Le même jour, MM. d'Haligre et de Morfontaine, qui venoient de voyager par tout le Septentrion, vinrent voir Son Excellence et m'apportèrent des lettres de Varsovie, de la part de M. de Ransay.

Le 27, Mme et Mlle de Longueville partirent pour retourner en France (1). Je reçus force civi-

(1) Mme de Longueville étant devenue grosse à Munster, s'était décidée à retourner en France. (Voy. Cousin, *Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 287, et le *Voyage* de Joly, p. 262 et 269.) « Nous partîmes de Munster le mercredi 27 mars et nous vînmes coucher

lités de l'une et de l'autre, pour les sermons que je leur avois faits. Mme de Trassy, gouvernante de Mademoiselle, me promit beaucoup d'amitiés, et je l'en crois à cause de sa vertu et de sa piété singulières. Son Excellence les accompagna jusqu'à Dulmen.

Le 1er avril, Son Excellence partit pour retourner à Osnabrug, où les vœux de tout le monde le rappeloient pour achever la négociation si bien commencée.

Le 4, un certain nommé Le Sage, secrétaire de M. de Courval, gouverneur de Mayence, étant ici venu pour les affaires de son maître, transporté de fureur et de mélancolie, se tua soi-même, dans la maison des Capucins. Ce misérable avoit autrefois tué, quoique par mégarde, un prêtre à Saverne; l'on tient que depuis il n'avoit pas eu l'esprit sain.

Le 19, jour du Vendredi Saint, je prêchai la passion dans l'église Saint-Nicolas, chez M. de Longueville, *et peroravi per duas horas cum dimidia ab hora septima ad sesquinovas.*

Le 21, jour de Pâques, je prêchai au même lieu avec grand concours de l'Église françoise. Le

à Dulmen, jusqu'auquel lieu M. d'Avaux accompagna Mme et Mlle de Longueville, et s'en retourna le lendemain à Munster. »

lendemain, je fus chez les religieuses terminer mes actions.

Le seul plénipotentiaire des États qui étoit resté en cette ville, qui est M. d'Hemstedt, est retourné en Hollande pour rendre compte de sa négociation et répondre aux charges et accusations que M. Servien attente contre lui et ses compagnons. Quelques semaines auparavant, la médiation entre nous et les Espagnols avoit été ôtée d'entre ses mains, pour être remise en celles des médiateurs ordinaires.

Le 1er mai, je visitai M. le Nonce, et eus grande conférence avec lui des belles-lettres. Il me fit présent de deux livres qui lui sont dédiés, l'un la vie d'un saint de sa famille (1), l'autre une explication sur le canon de la messe.

Le 12, M. de Croissy-Marcilly arriva ici revenant d'Ulm, où il avoit été député pour le traité de trève et suspension d'armes entre nous et les Bavarois, où il a réussi heureusement. Ce traité déplaît autant aux Espagnols qu'à nous le leur avec les Hollandois ; tellement qu'ils recommencent à renouer la négociation avec nous. Ils nous

(1) *Vita B. Joannis Chisii à Maciaretto Ordinis Eremit. S. P. Augustini*, imprimé à Anvers, 1641, in-8°. Claude Joly (*Voyage*, p. 265) raconte que le nonce lui fit aussi présent de ce volume.

accordent toutes nos demandes, voire même une année de suspension pour le Portugal. La difficulté est qu'ils ne veulent pas que cet article soit couché sur le traité, mais qu'on se fie à leur parole et à la promesse qu'ils font d'envoyer tant de forces contre le Turc, qu'ils ne seront plus en état de nuire aux Portugais.

Le 19, M. de la Torre fut sacré par les mains de M. le Nonce, archevêque d'Éphèse; mais son vrai diocèse est la Hollande, dont il est natif, et où nous l'avons connu (1). Il étoit venu ici accompagné des principaux ecclésiastiques de sa province, mêmement de M. Rovénius, évêque de Philippe (2), dont il est comme le coadjuteur et successeur; de M. Marius, d'Amsterdam, et autres. Cette cérémonie se fit en secret, de peur de donner

(1) Voy. plus haut, p. 31. Le 5 août 1647, d'Avaux et Servien écrivaient à la Cour, sur la prière du nonce et de Contarini, pour recommander ce personnage. « Le sieur Jacques de la Torre, natif de la Haye, archevêque d'Éphèse et coadjuteur du vicaire apostolique des Provinces-Unies, a été fait depuis quelques années aumônier de la Reine. S'il plaisait à Sa Majesté de lui donner quelque bénéfice en France, il s'en tiendrait grandement honoré. Il est d'une vie exemplaire et fait un très grand fruit parmi les catholiques des Pays-Bas. » (*Négociations de Munster*, t. IV, p. 142.)

(2) Sous le titre d'évêque de Philippes, Rovénius remplissait les fonctions d'évêque d'Utrecht. Il mourut en 1651, après trente-sept années d'épiscopat. (Voy. Dupac de Bellegarde, *Histoire abrégée de l'église métropolitaine d'Utrecht*, p. 117 à 150.)

de la jalousie aux Hollandois qui sont ici, et d'exciter quelque tempête sur les catholiques, qui jouissent à présent d'un assez bon calme dans l'exercice de la religion.

Le 21, ledit sieur de la Torre, et M. Marius avec deux autres prêtres, dont l'un est le sieur Ludolphus ab Hemen, curé de Dort, furent traités magnifiquement par Son Excellence, qui leur donna passeport et son trompette pour les reconduire jusques sur les terres des États.

Le 26, l'ambassadeur de Rakoczy, prince de Transylvanie (1), nouvellement arrivé, eut au-

(1) Sur ce député de Transylvanie, François Jarmi, voy. A. Szilagyi, *Actes et documents pour servir à l'alliance de G. Rakoczy avec les Français et les Suédois pendant la guerre de Trente ans*, p. 390-402. — *Négociations secrètes de Munster*, t. IV, p. 112. (Aff. étr., Hongrie, vol. 1.) — Un document du Fonds Godefroy, vol. 286, donne quelques détails curieux sur son séjour à Munster. « Le 25 mai, arriva ici un député de Rakoczy. — Le 26, Son Altesse l'envoya quérir dans son carrosse du corps. — Le 27, M. d'Avaux. — Le 31, Son Altesse lui donna à dîner, où le grand buffet de vermeil doré était dressé. A une petite table, du côté de la cheminée, étoient assis Son Altesse, une place vide, M. de Saint-Romain de l'autre côté, vis-à-vis de Son Altesse le Rakoczy, M. de Marcilly, et au bout, au milieu, le baron de La Ferté. — Le 2 juin, le Rakoczy dîna chez M. d'Avaux, où il ne reçut point tant d'honneur, car le vermeil doré ne se voyait pas, et à la table il n'eut pas un rang si honorable. Car M. d'Avaux tenait seul le haut bout de la table; au milieu, à sa droite, le Rakoczy; à sa gauche, un capitaine de M. de Turenne, puis des gens de son logis. — Le 4, il dîna chez M. de Marcilly, où il fut soulé de telle façon qu'il ne put aller à l'audience qu'il avait demandée aux Hollandais et dégobilla même dans le carrosse de M. d'Avaux.

dience de nos Plénipotentiaires. Quelques jours après il fut traité d'eux séparément, puis il prit le chemin de France. Il étoit vêtu fort extravagamment et comme à la hongroise.

Le 16 juin, jour de la Trinité, décéda entre mes mains Gilles de la Roche, officier de Son Excellence, après une maladie fort longue, qu'il souffrit patiemment et chrétiennement. Il est enterré dans le cimetière de Saint-Jacques, paroisse du Dôme.

Les plénipotentiaires de Suède étoient ici à leur tour, qui traitoient sérieusement de la paix de l'Empire, avec les Impériaux et les nôtres; et de vrai on ne les a jamais vus plus disposés à conclure ce traité; mais on doute si nous avons le même dessein et si nous n'avons pas sujet de crainte que les Espagnols, puissamment secourus par l'Empereur, qui se veut réserver cette faculté en qualité d'archiduc d'Autriche, n'en deviennent plus insolents et moins traitables.

M. de la Court-Groulart, résident du Roi à Osnabrug, vint ici pour cette cause, et fut logé céans, comme Son Excellence avoit été son hôte.

Le secrétaire hollandais dit que quand il voudrait venir, que son ambassadeur dirait qu'il n'a pas le loisir. — Le 14, le Rakoczy s'en est allé d'ici pour France, conduit dans un carrosse de M. d'Avaux. »

Le général Kœnigsmarck avoit ses troupes alentour de cette ville, qui donnèrent l'épouvante aux paysans qui s'y retirèrent avec leur bétail. Il venoit du siège et prise de Furthsthenau, château du prince d'Osnabrug, et se devoit joindre avec les troupes du Landgrave conduites par le général Mortaigne pour assiéger une autre place (1).

Le 16 juillet, le comte de Trautmansdorff, après plusieurs remises, quitte enfin cette assemblée, au grand déplaisir de tous les esprits pacifiques. Tous les plénipotentiaires, et particulièrement les députés des États de l'Empire, se mirent en devoir de l'arrêter; mais lui, voyant d'une part la longueur et la dureté de ceux avec qui il a toujours eu à traiter, de l'autre, jetant les yeux sur les espérances de l'avenir qui se montrent plus favorables à l'Empereur, s'est résolu de partir. En effet, l'armée de Bavière qui est passée de son côté, les grandes levées qu'il a faites et d'ailleurs les disgrâces que nous venons de recevoir en Catalogne et en Flandres par la levée du siège de Lérida, et par celui que les ennemis tiennent devant Landrecies, qui se va rendre,

(1) Le député de Colmar, Schneider, raconte dans ses lettres que l'apparition de Kœnigsmark fit doubler le prix des denrées à Munster et le força à manger du pain de Westphalie « mundt et magenschrekende Pompernickel ». (*Revue d'Alsace*, année 1889.)

sont des raisons assez puissantes pour lui faire espérer une meilleure fortune. *Deliberare quippe videtur fortuna quam non satis reverentia habuimus, de partibus nostris deserenda.*

Le 7 d'août, M. Servien revint de Hollande, après sept mois de son départ de cette assemblée. Là, après plusieurs traverses et contentions, écrits et invectives, de part et d'autre, c'est-à-dire de la faction françoise et espagnole, a été conclu le traité de garantie pour la paix future; et doivent revenir les plénipotentiaires de Hollande dans peu de jours pour y travailler par leur interposition.

Le 21, M. d'Herbigny partit pour Bavière, où il étoit envoyé de la part de nos Plénipotentiaires pour traiter avec cet Électeur de plusieurs affaires touchant sa neutralité, et les intérêts qu'il a dans le traité qui se fait ici; car le bruit de la défection de son armée s'est trouvé faux; le seul Jean de Werth et le colonel Sporc l'ont quitté sans aucune suite, qui, par conséquent, n'ont pu changer le mauvais état des affaires de l'Empereur et que les Suédois ne lui aient pris la ville d'Egre en Bohême; d'autre côté, nos affaires ne sont pas si décousues que nous pensions; la prise d'Armentières et de Landrecies étant suffisamment récompensée par

celles que nous avons faites de Dixmude et de La Bassée; celle-ci par le maréchal de Gassion; celle-là par le maréchal Ranzau même. Les affaires des Espagnols sont beaucoup empirées en Italie par les séditions et rébellions arrivées à Naples et en Sicile, de sorte qu'abandonnant les belles espérances qu'ils avoient conçues au commencement de cette campagne, ils commencent à renouer le traité par les médiateurs.

Le 27 septembre, on apprit ici la nouvelle que le duc de Bavière avoit rompu la neutralité et envoyé son armée au secours de l'Empereur; ce qui donna bien à penser à nos Plénipotentiaires, voyant que c'est toujours à recommencer, et que tout le fruit de leur travail est perdu.

Le même jour je reçus, par les mains de M. de Cramayel, cinquante ducats que mon frère avoit payés à Paris.

Du 4 octobre, jour Saint-François, mon patron :

Ton zèle en vain te porte au fond de la Syrie
Pour répandre ton sang, prêchant la vérité,
Les tyrans n'ont pour toi ni fiel, ni cruauté,
Ta voix et ton visage adoucit leur fierté.

Il te faut retourner au sein de ta patrie
Sans pouvoir assouvir ta vaste charité,
Mais, courage, ô grand saint; Jésus par sa bonté
Garde un nouveau martyre à ton cœur qui l'en prie.

Dans le transport sacré des maux qu'il a soufferts
L'amour grave sur toi ses plaies et ses fers,
D'un sérafin brûlant inimitable ouvrage.

Te voilà donc, martyr, conforme au crucifix,
De Jésus-Christ mourant la respirante image,
Et le Père Éternel te connoît pour son fils.

Le 9 octobre, jour Saint-Denis, quatre ans accomplis depuis notre départ de Paris. Je délogeai de l'appartement que j'avois chez Son Excellence, pour aller demeurer en un lieu plus commode, chez M. Chourlemer, chanoine du Dôme (1).

Le 23, M. d'Herbigny revint de Munich et de la Cour de Bavière, où il avoit été envoyé pour dissuader à cet Électeur la rupture de la neutralité. Mais il arriva trop tard; ce prince ayant déjà publié son manifeste contre les Suédois et assiégé la ville de Rimmingel, qu'il leur avoit donnée en otage.

Le 25, partit M. de Saint-Romain, envoyé vers l'Électeur de Brandebourg, allant pour l'empêcher de prendre parti contre nous.

La nuit précédente, le même jour, décéda M. Joseph Bergaigne, évêque de Bois-le-Duc, puis

(1) Dans une lettre à Claude Joly, du 1er novembre, que nous publions à l'appendice, Ogier donne quelques détails sur son nouvel appartement.

archevêque de Cambray, plénipotentiaire d'Espagne, d'un mal de jambe où la corruption se mit de sorte qu'il fut impossible de le guérir. C'étoit un bon religieux, Cordelier de profession, et bien intentionné, à ce qu'on disoit, pour la paix. Son Excellence, qui faisoit beaucoup d'état de sa vertu, lui fit rendre les derniers devoirs dans l'église des Clarisses, où son corps est déposé, et nous y célébrâmes la messe.

Le 1er novembre, jour de la Toussaint, je prêchai à Saint-Nicolas chez M. de Longueville. La rencontre de mon texte, *beati pacifici*, m'obligea à dire mes sentiments à nos Plénipotentiaires sur les longueurs de ce traité et à les menacer par ces paroles du prophète : *Mentietur opus olivæ* (1), etc. [Qu'un charpentier autrefois fut creu sur sa foy d'une révélation et qu'avec une image de la Sainte Vierge qui est Notre-Dame du Puy, il accorda une guerre cruelle entre le roy d'Aragon et le comte de Toulouze, cependant que notre Saint Père travailloit inutilement avec ses exhortations et son nonce; que Dieu aimoit ces ouvriers prompts, *Vidisti hominem velocem in operibus suis* (2), *hic coram regibus ministrabo*, et cependant nous lan—

(1) *Habacuc*, III, 17.
(2) *Liber proverb.*, XXII, 19.

guissions ici depuis quatre ans au grand dommage de la chretienté et avec la malédiction de tant de peuples.]

Le 3, mon frère m'envoya des vers latins sur la mort du maréchal de Gassion, que je trouvai beaux et dignes d'être traduits en notre langue (1).

Cet orgueilleux État qui n'a point de limite,
Pour qui l'astre du jour n'a jamais d'occident,
Qui du pôle glacé jusques au pôle ardent
A rangé sous ses loix l'une et l'autre Amphitrite,
Avec l'État françois dispute du mérite;
Guerre, carnage, horreur; l'Europe cependant
Demeure suspendue, étonnée, attendant
Sous lequel des deux rois elle sera réduite.
La fortune est diverse et le sort est égal,
Car, bien que l'Espagne ait perdu le Portugal,
Artois, les Catelans, Naples et sa campagne,
La disgrâce est commune à chaque nation,
Puisque la France perd autant que fait l'Espagne,
En perdant l'invincible et l'heureux Gassion.

Le 6, M. de Beauregard, résident du Roi à Cassel, me fit présent d'un tableau de saint Sébastien qu'il avoit tiré de sa main, sur une taille-douce que je lui avois donnée. Sa vertu et l'égalité de ses mœurs, l'amour qu'il a pour la poésie

(1) Imprimé dans les *Muses illustres*, p. 108.

et la peinture, me font chérir cette marque de son affection.

Durant ce mois vint la nouvelle de la totale rébellion des Napolitains et qu'ils avoient abjuré la souveraineté du roi d'Espagne, se déclarant libres sous la protection du roi de France. Néanmoins nos Plénipotentiaires offrent encore de signer la paix, sans rien innover des conditions ci-devant proposées, sur quoi M. Contarini ayant entrepris le comte de Penaranda en une conférence, et lui ayant remontré par vives raisons qu'il devoit accepter le parti pour le bien de son maître et la conservation du reste de ses États, celui-ci se voyant convaincu par tant d'arguments et ne sachant plus que répondre, avoua pour sa justification qu'il n'avoit aucun pouvoir de conclure, ni de signer, qu'il l'attendoit d'Espagne; *unde consilia post res afferuntur*. Ainsy sont bien trompés ceux qui estiment qu'il n'a tenu qu'à nous que la paix ne se soit traitée dès l'année passée, veu que les Espagnols n'ont pas encore le pouvoir d'y consentir.

Le 24, vint la nouvelle de l'élection du nouvel Électeur de Mayence, déjà évêque de Wurtzbourg. Il s'appelle Jean Philippe de Schœnborn, et est homme de grand mérite, qui a été élu de toutes

les voix sans exception (1). Aussitôt qu'il a été promu, M. de Courval, gouverneur de Mayence pour le Roi (2), lui a envoié les clefs de la ville et de la citadelle, qu'il a acceptées, puis soudain renvoyées avec beaucoup de modestie et de prudence.

Le 7 décembre décéda M. le baron de Survilliers, Antoine de Meaux, qui avoit accompagné Son Excellence dès le commencement de cette ambassade. Il étoit âgé de soixante-sept ans, mais sa vigueur et son humeur nous promettoient qu'il iroit bien plus loin. Cependant s'étant fait couper un cor au pied mal à propos, une fièvre le saisit, et une oppression de poitrine qui l'emporta le quatorzième jour. Après avoir fait son testament en ma présence, et disposé de son âme fort chrétiennement, il expira entre les bras de Mgr d'Avaux et de M. le prieur de Saint-Maurice, parlant et priant, lorsqu'on le croyoit encore éloigné de ce dernier moment de sa vie. *Concedat ei Dominus Deus quietem et pacem, quia nec domi hic fruebatur uxore parum morigera, neque potuit*

(1) Jean-Philippe de Schœnborn occupa l'archevêché de Mayence jusqu'en 1673. Il succédait à Anselme d'Ulmstett.

(2) Sur le vicomte de Courval, qui avait été nommé gouverneur de Mayence en récompense de sa belle conduite à Uberlingen, voy. les *Lettres de Mazarin*.

invenire rebus per quadriennium miserum in modum prolatis.

Le 10, au soir, son corps fut conduit par les Pères Cordeliers en leur couvent, avec bon nombre de flambeaux ornés des armes du défunt, où MM. les chanoines du Dôme assistèrent pour le convier, et Son Excellence en personne, avec toute la noblesse françoise des trois familles des plénipotentiaires et autres officiers.

Le lendemain, au même lieu, fut fait un service fort solennel en la même compagnie. Il est inhumé au milieu du chœur de l'église. J'ai fait la description dans une élégie de cent cinquante vers.

Le jour de Noël, je fis la prédication chez M. de Longueville, où se trouva Son Excellence et toute la famille.

Le lendemain, M. Mallincrot, doyen de la cathédrale, m'invita à dîner, où étoit M. Plempius, docteur et professeur en médecine à Louvain (1), qui est auprès du comte de Penaranda.

(1) Plemp était un célèbre médecin de ce temps. Il a laissé plusieurs ouvrages qui sont encore estimés. Guy Patin en parle souvent dans ses lettres. « Ce M. Plempius, écrit-il le 22 janvier 1672 en annonçant sa mort, était un savant homme, Hollandais de nation et huguenot, qui se fit catholique pour être professeur à Louvain. Il dit un jour à M. Riolan, qui me le redit: « Si MM. les États veulent me donner une de leurs charges de professeur en

Le 29, je reçus la triste nouvelle de la mort de messire Jean de Saint-Cir, prêtre habitué de Saint-Merri, à Paris, homme de vertu et de probité singulière, avec qui j'avois contracté amitié depuis plus de vingt ans (1). Je lui dois mon instruction pour le sacerdoce, et célébrai ma première messe dans sa chapelle; ensuite de quoi, j'ai toujours été sous sa direction jusqu'à ce voyage. Dieu lui rende par sa miséricorde la rétribution de la charité et amour paternel qu'il a eus pour moi. J'apprends qu'il m'a laissé quelques livres pour mémoire de son amitié, *quam semper acerbam, semper honoratam habebo*. Il décéda le 9 à sept heures du matin, après une maladie de six mois, soufferte avec beaucoup de patience. *Sed nullum est sine funere funus.*

M. Dolet, l'advocat, autrefois échevin de la ville de Paris (2), mon cousin germain, l'a suivi de près, et est décédé d'une apoplexie. Il étoit

médecine à Leyden, je me referai huguenot et irai demeurer chez eux. Que ne ferait-on pas aujourd'hui pour gagner sa vie? »

(1) Le nom de ce personnage n'est pas indiqué dans les épitaphiers que cite Cocheris, dans son édition de l'*Histoire du diocèse de Paris* par l'abbé Lebeuf.

(2) Charles Dolet avait été échevin de Paris avec Simon Marcez, en 1624, pendant la prévôté de Nicolas de Bailleul. Voy. Chevillard, *Chronologie des prévôts des marchands, échevins, etc., de la ville de Paris*, 1707.

gendre d'Antoine Mornac, excellent jurisconsulte (1). R. I. P.

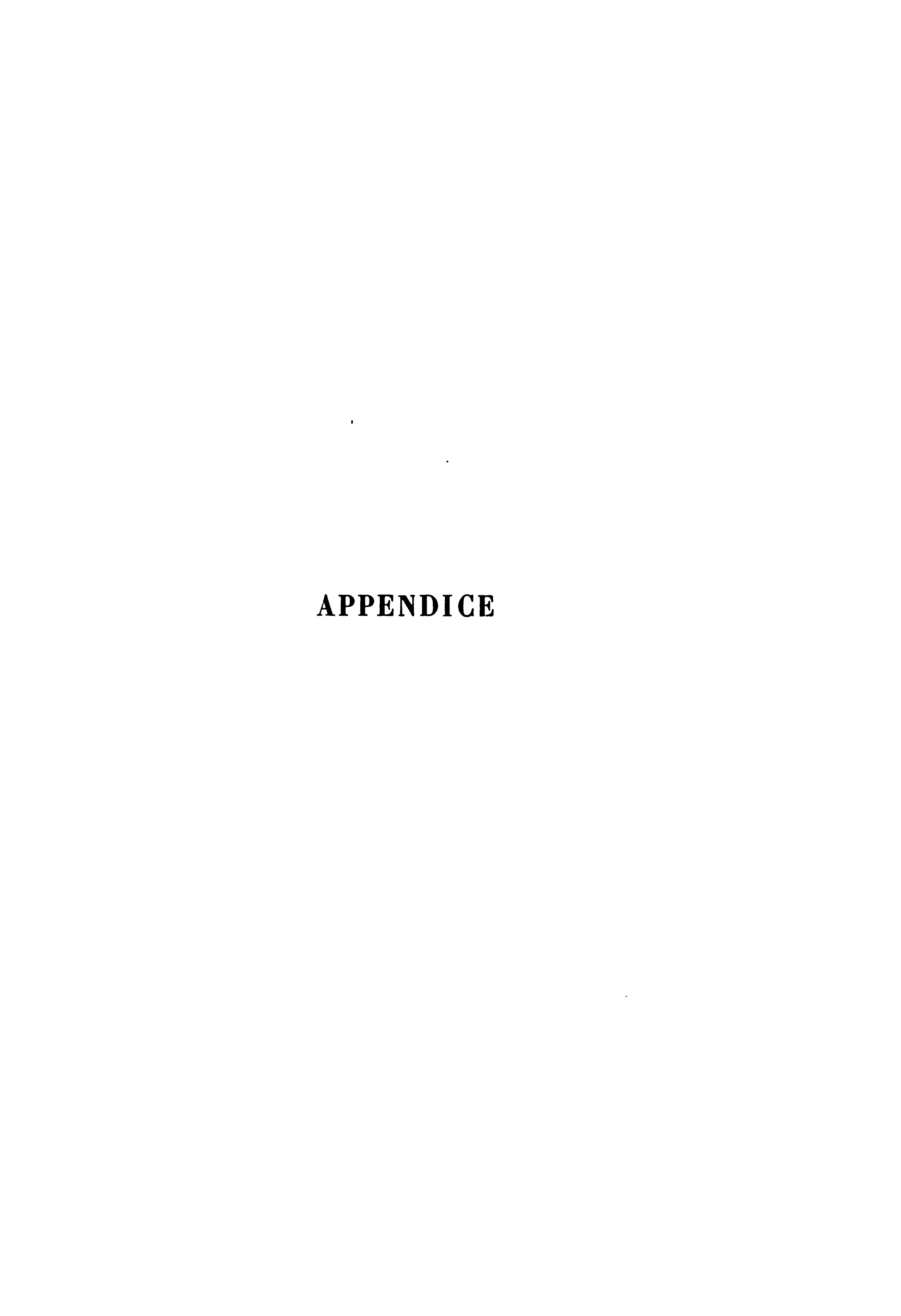
Le ..., j'écrivis à M. Le Moine, bailli du For-l'Évêque (2), qui m'avoit donné avis du mariage de Gabrielle Dolet, ma cousine, qu'il cessât de lui délivrer dorénavant la pension que je lui donnois. je lui demeure donc redevable de 300 livres, pour trois ans passés échus à la fin de 1647 (3).

(1) Antoine Mornac, né en 1554, mort en 1619. « Il joignait, dit Moreri, à la science des lois romaines celle de l'usage du barreau. »

(2) Le For-l'Évêque était le siège de la juridiction de l'évêque de Paris.

(3) Le manuscrit de la Bibliothèque nationale s'arrête là. Il contient bien encore quelques pages ; ce sont d'abord six feuillets blancs, puis la liste des lettres écrites par Ogier de 1644 à 1648. Nous résumons cette liste à l'appendice. Enfin sur le dernier feuillet, collé contre la reliure en parchemin, se trouvent quelques notes indiquant les petites sommes remises par le prieur à son domestique pendant son séjour à Munster.

FIN.



APPENDICE

APPENDICE

I

FRANÇOIS OGIER ET LE MINISTRE COLVIUS.

Pendant son séjour à Dordrecht, Ogier eut avec le ministre Colvius, en présence du comte d'Avaux, une discussion théologique (1). Cet entretien ayant été transcrit par Colvius, puis divulgué, Ogier y répondit (2), mais il n'eut pas le dernier mot, car le ministre hollandais adressa au comte d'Avaux une longue lettre, où aux controverses religieuses sont mêlées de vives attaques contre Ogier. Grâce à l'obligeance de MM. de Rieu et de Vriès, conservateurs des manuscrits à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, nous avons pu retrouver, et les notes de Colvius, et sa lettre au

(1) Voy. plus haut, p. 25.
(2) Voy. plus haut, p. 36.

comte d'Avaux. Nous publions ici quelques extraits de ces deux documents.

I

Bibliothèque de l'Université de Leyde, ms. 293 B.
(*Olim Tabularii Regii Hagensis.*)

Le 17 de novembre l'an 1643, vers le soir, j'ai salué M. le comte d'Avaux, fils de M. de Roissy, conseiller du Roi, surintendant des finances, chevalier du Saint-Esprit, plénipotentiaire pour l'assemblée de Munster. Après les compliments faits, je lui ai dit qu'il était venu pour une chose laquelle devrait être agréable à tout le monde et notamment à des chrétiens, qui tous prêchent la paix; que son dessein grand et bon ne pouvait être exécuté sans la première cause qui est Dieu, le roi de paix et de guerre; que nous pouvons ès-matières politiques alléguer toujours cette cause, ce que les philosophes ne veulent point ès-choses naturelles. Sur quoi, je lui ai allégué le dire de Virgilio Malvezzi, *nel Politico Christiano,* ou *Vida d'Olivares.* Son Excellence m'a dit que ce personnage était en estime en Espagne et qu'il fut destiné aussi pour comparaître à l'assemblée de Munster.

Nous tombâmes sur les propos des gens doctes de ce pays. Je lui répondis qu'il en avait de vrai plusieurs en ce petit pays, que ce n'était rien en comparaison de la France, où Paris, seul, est un monde rempli des plus excellents personnages. Mais qu'en ce pays, le savoir même était épandu sur les femmes et filles. Je lui nommai donc Mlle Schurman et Mme la princesse

Élisabeth, et m'ayant prié pour avoir la lecture de quelques lettres dont elles m'ont honoré, j'en lis une de Mme Schurman, qui a été envoyée au Pape par M. Slingelant (1), et une autre de Mme la princesse. Et de l'une et de l'autre, il fut fort étonné, considérant la netteté du style et la hauteur de leurs conceptions. Il me dit qu'il était encore à marier, mais qu'il se contenterait d'une belle, encore qu'elle ne fût pas si savante. Je lui répliquai que ces deux qualités, beauté et savoir, dont l'une est pour le corps et l'autre pour l'âme, ne sont répugnantes, mais peuvent être de compagnie.

Pendant ceci, entra dans la chambre le sieur Ogier, aumônier de Son Excellence et son prêcheur, qui m'avait été voir, le même jour, avec un abbé des Bénédictins de Saint-Gabriel, nommé M. de Goussencourt; il y avait aussi en la même chambre M. de Saint-Romain, résident en Suède et depuis à Hambourg, avec MM. Jean et Antoine Ooms.

D'abord il commença à parler de notre religion, qu'elle n'avait nulle assurance. Je lui répondis que nous ne pouvons avoir fondement plus ferme que la parole des Prophètes et des Apôtres. Il me demanda qui interprétera ces écritures, et comment savez-vous qu'elles sont de Dieu. Je lui répondis... (2) ...Je poursuivis donc pour montrer la puissance de la parole de Dieu, que saint Paul étant constitué au milieu de l'aréo-

(1) Sans doute J. F. Stingelant, un des secrétaires du conseil de Malines, qui avait été secrétaire des lettres latines du cardinal Bagny, lorsqu'il était nonce en Flandres.

(2) Une longue discussion s'engage alors. Saint-Romain, le comte d'Avaux lui-même, y interviennent, semblant prendre plaisir à l'envenimer.

page, il commença son harangue : Hommes athéniens, etc., sans alléguer autorité des églises, ni des hommes, et que par ce prêche, Denys l'Aréop. et une femme nommée Demaris furent convertis. Ce qu'il nia; mais que saint Paul avait prêché outre, ce que nous est aux actes de la Trinité, etc. Mais il devait prouver cela, car là où Dieu se tait, ce n'est pas à nous de parler.

Ici il entra en colère, et me dit que je n'étais pas saint Paul; — ni lui non plus, quand il prêchait, disais-je. Il commença à se moquer de notre foi et crier fort haut. Je lui répondis qu'il n'était point en un pays où il devait exorbiter de la façon, et qu'en Italie j'avais parlé avec des docteurs en théologie qui m'avaient écouté avec silence et patience; mais puisque lui ne faisait pas cela, que je ne voulais point que les oreilles de Mgr l'ambassadeur fussent plus importunées de telles crieries; que quand on cherche la vérité, qu'il le faut faire avec raison, sans passion; et que sur la tête il n'y a point de prise que par les oreilles. Et ainsi je pris congé de Son Excellence et m'en allai. M. Jean Ooms m'a dit d'être fort scandalisé de la colère et façon de faire dudit sieur Ogier.

Le 20, j'ai salué Son Excellence au logis de M. Jean de Witt, lorsqu'elle fut prête pour partir, et m'a dit qu'il avait eu grand contentement en la communication que nous avions eue ensemble et m'en a remercié.

M. A. Ooms m'a dit aussi qu'après mon département, il montra de n'avoir point eu à gré la façon de disputer de M. Ogier, qui était plutôt propre pour déclamer que pour disputer.

II

Bibliothèque de l'Université de Leyde, ms. 293 B.
(*Olim Tabularii Regii Hagensis.*)

André Colvius au comte d'Avaux.

Dordrecht, le 4 février 1644.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu depuis peu certain écrit anonyme, lequel je dois juger être sorti de la plume de M. Ogier. Comme il a montré autrefois une trop véhémente passion en parlant devant Votre Excellence, aussi le fait-il encore en écrivant; ce qui est moins tolérable en un homme de sa robe et de son âge. Etant donc tellement emporté, il ne peut être propre pour juger notre débat; pourtant, je désire plutôt de m'adresser à Votre Excellence qui possède des vertus grandes et héroïques, outre le profond savoir qu'elle a des sciences divines et humaines. Le bruit desquelles m'a fait outrepasser les bornes de modestie, prenant l'hardiesse de m'approcher d'elle pendant son séjour en cette ville. J'ai été toute ma vie désireux d'aboucher des gens doctes. M. Ooms m'ayant hautement élevé M. Ogier, je confesse d'avoir été curieux de le voir, non point en intention de parler des controverses (car je sais qu'on gagne peu ou rien par cette manière de disputes, quand on ne cherche point la vérité, mais la gloire des hommes), comme j'ai assez montré quand il me fit l'honneur de me venir trouver en mon étude. Et je n'eusse pas ouvert ma bouche de

ces matières de la théologie, n'eût été que j'eusse été comme forcé de maintenir la vérité de notre croyance en la présence de Votre Excellence. Lorsque M. Ogier d'une façon assez brusque vint troubler nos discours, et entama les siens. Il m'a provoqué, m'écrit-il, à traiter cette question, sur la lecture de la lettre de Mlle Schurman, *si l'Église romaine est en ténèbres,* mais que j'ai continué à faire le lecteur, oubliant le ministre. Mais il ne rira plus, quand on lui montrera... (1). Je pourrais vérifier tout ceci en cottant leurs propres auteurs, mais craignant d'ennuyer Votre Excellence je passerai outre. Tellement que faisant le lecteur et le muet sur la provocation de M. Ogier, je l'ai sauvé de ce bourbier. Et il me doit savoir gré en ce que je l'ai entretenu plutôt par les très agréables lettres de Mlle Schurman (qui au reste est très suffisante elle-même pour maintenir ce qu'elle a écrit) que de remplir d'abord les oreilles de M. Ogier de ces vilainies.

Il écrit qu'en alléguant les Écritures, l'Église, l'antiquité, les Pères, de son côté, que je me suis tu à tout cela, souriant d'un ris sardonien. Mais qui ne rira, oyant ceux qui font si peu d'état des Écritures, comme je montrerai incontinent, la veulent avoir de leur côté?...

Je passe outre à ce que nous avons discouru en la présence de Votre Excellence. Le sieur Ogier me demanda d'où je puis être assuré que les Écritures sont la parole de Dieu? Je ne répéterai pas ici tout ce que je lui répondis; seulement, faut-il que je réplique...

(1) La lettre de Colvius a douze pages in-folio. Nous en supprimons tous les passages de controverse et de discussion théologique, et ne reproduisons que ceux où il est parlé du caractère d'Ogier.

Je donnerais trop de rompement de tête à M. Ogier, si je le voudrais obliger à me répondre à tant de demandes que je pourrais faire...

Il reste encore un petit point à vider en cet écrit de M. Ogier, qui est touchant les miracles, et notamment les dons des langues, lesquels l'Apôtre dit qu'ils cesseront; disant que j'ai un notable intérêt à maintenir cette proposition, à cause de mon langage, lequel il dit être tout plein de solécismes, barbarismes et incongruités. Je confesse bien que pour si peu de temps que j'ai ouï parler M. Ogier, que j'ai bien remarqué en lui un flux de langue, par lequel il assourdit tellement les oreilles, comme font les cataractes aux catadupes du Nil. Mais je suis bien en doute, si ces gens qui parlent sans fin et sans cesse, peuvent avoir la vraie éloquence, laquelle doit être compassée par mesures et cadences, comme la musique. M. Ogier n'a jamais vu aucun écrit de ma main. Les copistes peuvent changer et gâter aisément. Je suis ministre d'une église walonne, mon peuple m'entend assez bien, grâce à Dieu. Le pindarizer ne vient point à propos ici. Ce peuple ne fait point d'état de ces fleurettes, et petits traits d'éloquence, mais veut être repu du fruit solide de la parole de Dieu, comme l'Apôtre témoigne de soi-même qu'il a fait envers les Corinthiens, liv. I, chap. II.

Je n'ai point écrit cette conférence pour la divulguer, mais pour en avoir la mémoire, comme je tiens notice des moindres choses, dès ma jeunesse. Je ne veux point apprendre à parler français des laquais qui ne profèrent que paroles sales et blasphèmes; mais lui me devait spécifier mes fautes. Je veux croire que M. Ogier entend le grec et l'hébreu, et qu'il n'est pas si ignorant comme la plupart des prêtres et moines, qui pensent

grecum et hebraicum est, non legitur; et en qui non seulement les langages cessent, mais la raison même par un vœu d'obéissance aveugle. La connaissance des langues est retournée au monde avec la réformation, qui nous a fait voir les textes authentiques. Toutefois les prêtres et moines, en chantant leurs litanies et récitant le canon de la messe, commettent des barbarismes et incongruités, qui est chose bien plus dangereuse que de le faire en un écrit particulier...

Quant aux paroles injurieuses que le sieur Ogier crache contre moi, je ne répondrai pas, car je ne veux point me laver de fange et rendre mal pour mal, ni outrage pour outrage; ains plutôt prier Dieu pour lui, qu'il illumine son entendement, et lui inspire pensées de paix, vu qu'il est un ambassadeur de paix...

Je conseillerais à M. Ogier de laisser les épines scolastiques. Car, quant à Votre Excellence, j'ai bien aperçu par si peu de paroles que j'ai ouï de votre gracieuse et vénérable bouche, qu'elle a une connaissance des saintes Écritures par dessus ces âmes vulgaires qui ne font que suivre pas à pas leurs prédécesseurs, quand même ils les mèneraient aux précipices. Et pourtant j'espère que le grand Dieu opérera par cette parole et la vertu de son saint Esprit en votre cœur et entendement, telle grâce et lumière par laquelle on vient à vilipender toutes choses visibles, tout fard et grandeur mondaine, et par laquelle l'on aspire seulement à des célestes et éternelles. C'est le souhait de celui qui s'estimera par trop heureux de se pouvoir nommer,

Monseigneur, de Votre Excellence, très-humble et très-obligé serviteur.

André Colvius.

II

LE BALLET DE MUNSTER.

Les vers que François Ogier composa pour le « ballet de la Paix (1) » ont été publiés par la *Gazette de France* (1645, n° 31). M. Ludovic Lalanne ayant retrouvé à la bibliothèque de l'Institut (mss. Godefroy, t. XIX, fol. 210 et suiv.) la petite plaquette qu'Ogier avait fait imprimer, l'a reproduite dans l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*. Il la décrit ainsi : « Huit pages in-4°, non numérotées, intitulées : *Ballet de la paix, — dancé à Munster* le 26 février 1645.

« Au-dessous de ce chiffre, un vilain écusson portant les armes de France. Pas de nom de ville, ni d'imprimeur. Au verso du titre se lit le programme (ordre des entrées). A la troisième page commencent les vers. »

Il nous a semblé curieux de publier de nouveau ces vers. Mais pour en mieux comprendre le sens,

(1) Voy. plus haut, p. 105.

il faut d'abord lire le scenario du ballet, tel que le résume une lettre de Munster du 19 mars 1645. (Mss. Godefroy, t. XX, fol. 98.)

« L'entrée du ballet est un vieil homme qui représente le Temps; l'autre, deux villageois avec bastons et panniers : dans l'un deux petits cochons, et dans l'autre un gros oyson, qui sortoit son col hors du pannier d'une demi-olne de Paris, et cryoient et grongnoyent à merveilles. Y vint deux soldats les surprendre, et les volèrent et jouèrent entre eux deux à qui auroit le butin, et se battirent. Après vint un juge de vilage, avec une grand'robe pleine de sacs, et, en dansant, trouva une espée que ces voleurs avoient laissée, et jetta sa robbe, et escrima avec. Après, deux gentilshommes et bourgeois de Munster ruinéz, qui déploroient la calamité du temps. Mercure vint danser avec eux et demeura tout seul; et après vinrent quatre Nations, le François, l'Aleman, l'Italien, l'Espagnol, qui faisoient signe de s'accorder. Mais la discorde vint, qui les désunit et chassa, et dansa toute seule. Après, la Paix accompagnée de deux filles, et chanta sa chanson, et s'en retourna sans danser; après, elle revint danser avec ses deux filles. Après deux bourgeois et bourgeoises de Munster, parez de leurs plus beaux habits. Après deux servantes, avec leurs coiffures et gestes. Après, un desbauché avec deux garces; après, ce même revint yvre; après, le grand balet où estoyent la Paix, tenant la Discorde enchaisnée, les deux filles de la Paix, les quatre Nations et Mercure; et dansèrent tous ensemble, et finit ainsi. Au reste, je puis vous bien asseuré qu'ils ont dansé tout ce qu'il se peut bien. »

Ordre des Entrées.

1° Le sieur Le Vacher, représentant le Tems.

2° Les sieurs de Fontenelle et Préfontaine, représentant deux paisans.

3° Les sieurs d'Herbigny et de La Chesnaye, représentants deux soldats.

4° Le sieur de Challain, représentant un Juge de village.

5° Les sieurs de Préfontaine, Gedoyn, Allego, Le Vacher, représentans deux Gentilshommes et deux Marchans ruinés.

6° Le sieur d'Herbigny, représentant Mercure.

7° Le sieur de La Chesnaye, représentant la Paix, accompagnée de Cérès et de l'Abondance.

8° Les sieurs d'Herbigny, Préfontaine, Gedoyn et Fonnelle, représentant les Nations.

9° Le sieur Le Vacher, réprésentant la Discorde.

10° Les sieurs de La Chesnaye, Allego, et deux pages, représentans deux Bourgeois et deux Bourgeoises de Munster.

11° Le sieur de Challain, représentant un Débauché accompagné de deux filles.

12° Le sieur Le Vacher et un page, représentans deux servantes de Munster.

13° Le sieur de Challain, représentant un Yvrogne.

14° Le grand Ballet.

VERS POUR LE BALLET.

Le Temps, représenté par le sieur Le Vacher.

En matière d'amour, aussi bien qu'en la dance,
Si tu veux obtenir le but que tu pretans,
Il se faut gouverner avec de la prudence;
Mais le plus grand secret c'est de marquer son tems.
Car il part de la main, dans sa vaste carrière,
Plus soudain qu'un éclair, plus viste qu'le vent;
L'Occasion est femme et chauve par derrière,
Vien tousjours avec elle aux prises par devant.

Les sieurs de Fontenelle *et* de Préfontaine, *représentans deux Paisans.*

L'un parle :

Après des actes si sanglans
Que l'impiteux soldat exerce en mon village,
Je n'attens que la mort ou le dur esclavage
Qui s'en va me réduire à l'usage des glans.
Dans une telle extrémité,
Quel support trouverai-je, où sera mon asile?
Il me faut, malgré moy, retirer dans la ville;
Ayant perdu les biens, sauvons la liberté.
Mais quel malheur se peut trouver
A l'égal de celuy qui tourmente ma vie?
Dès que je voi vos yeux, ô cruelle Sylvie,
Je perds l'unique bien que je voulois sauver.

Pour le sieur de La Chesnaye, *représentant un Soldat.*

Que la paix triomfe à son tour,
Que de tant de mortels elle apaise les larmes;
Si Mars me licentie et veut quitter les armes,
J'ay de quoy m'enrooller dans les troupes d'Amour.

Quoy qu'il soit le plus grand des Dieux,
Et que tout l'univers fasse hommage à sa gloire,
Jamais il n'emporta de plus belle victoire
Qu'il en peut acquérir par les trais de mes yeux.
Mais je crains qu'il ne soit jaloux
Des charmes dont je puis occuper son Empire :
Consolez-le, ô Beauté pour qui mon cœur soupire;
S'il est vaincu de moy, je suis vaincu de vous.

Pour le sieur DE CHALLAIN, *représentant un Juge de village qui devient soldat.*

C'est se tromper extrêmement
De m'accuser de changement,
Car mon premier mestier à mon second s'accorde;
Puisqu'en l'une et l'autre action
Je fais toujours profession
D'estre homme de sac ou de corde.
Si toutefois, rare Beauté,
Vous blâmés ma légèreté,
Quelques pompeux lauriers qu'ait Mars et la Victoire,
Ils ne me peuvent vous ravir,
Et je suis prest, pour vous servir,
De reprendre mon escritoire.

Pour le sieur GÉDOYN, *représentant le Gentilhomme ruiné.*

Qu'on me donne un peu de loisir,
Belles, vous aurés du plaisir,
Aucune n'y sera trompée :
Je le puis dire asseurément,
Qui n'a que la cape et l'espée
Peut bien danser légèrement.

Pour les sieurs ALLEGO *et* LE VACHER, *représentans deux Marchans ruinés.*

Aux dames :

Accablés des malheurs d'une si longue guerre
Qui nous a tout ravi sans l'avoir mérité,

Nous venons à vos pieds et, les genoux en terre,
Nous demandons la charité.
Si jamais nous pouvons reparer nos dommages
Par la félicité que nous promet la Paix,
Nous pai'rons l'intérest et tous les arrérages
Des biens que vous nous aurés faits.

Mercure, représenté par le sieur D'HERBIGNY.

Aux traittés, aux sermens, aux contracts je préside;
Des plus grands différens je suis médiateur;
Vous n'aurés point de Paix si je n'en suis l'auteur :
Je suis son courrier et son guide.
Guerriers trop aveuglés, qu'un dessein homicide
Porte dedans le sang, la rage et la fureur,
Qu'on cesse de combler tout le monde d'horreur :
Tous vos différens je décide.
Mais si vous méprisés ma voix
Et n'escoutés les justes loix
Dont je veux terminer vos guerres immortelles,
Je m'en retourne dans les cieux,
Despéchés-vous, Mortels; je déploie mes aisles
Et vais quitter ces lieux.

Le mesme aux dames :

Je suis ambassadeur d'Amour,
Et meine avecque moi la concorde et la joie;
Mais je suis fort suspect de sçavoir faire un tour :
C'est de me mettre au lieu de celuy qui m'envoie.

La Paix, représentée par le sieur LA CHESNAYE.

Récit.

Du plus haut du ciel empyrée
Où, depuis que tous les mortels
Profanent mes divins autels,
Je me suis retirée

Par ordre du grand Jupiter,
Je viens au milieu de Munster.
Là de tous costés je contemple
Un monde d'artisans divers
Convoqués de tout l'Univers
 Pour rebastir mon Temple.
Mais ils travailleront en vain,
Si je n'y mets aussi la main.
Je descends donc du ciel en terre
Pour en jeter le fondement :
Plus ferme que le diament
 J'en vais poser la pierre.
Espagnols, François et Germains,
Suivés l'ouvrage de mes mains.
Que chacun de vous l'embellisse
Et de quelque ornement nouveau
Rende plus parfait et plus beau
 Ce nouvel Edifice,
Où vos enfants et vos neveux
Diront en y faisant des vœux :
« En ce lieu la Paix fugitive
« Enfin désarma nos guerriers,
« Changeant pour jamais leurs lauriers
 « En des branches d'olive :
« Triomfé, chrestiens, le croissant
« S'en va de crainte pâlissant. »

Pour le sieur DE LA CHESNAYE *et un Page, représentans deux Bourgeoises de Munster.*

 Qu'en dittes vous, belles Françoises,
Vos esprits sont-ils point jaloux
De veoir triomfer deux Bourgeoises,
Et que tant d'estrangers ont les yeux dessus nous?

 Ce qui vous servoit de risée,
Nos habits si lourds et si laids,
Sont la machine plus prisée
Et l'ornement plus beau de vos plaisans ballets.

Que si nous ostons de nos testes
Ces grands pavillons portatifs,
Nous ferons autant de conquestes
Que vous avez fait de captifs.

Pour le sieur CHALLAIN, *représentant un Débauché.*

Jamais esprit malin,
Depuis Knipperdolin,
Ne fit en cette ville un si plaisant ménage
Que celuy que j'ay projetté :
Mais je crains d'estre mis en cage,
Et que joint de fortune à ce saint personnage,
La teste ne me tourne estant si haut monté.

Les Gentilshommes François aux dames :

Quoy que la France et l'Italie
Soit le païs de la beauté,
Nous aimons la simplicité
Des Bourgeoises de Westphalie.

Leur mine n'est pas si jolie,
Ni leur discours fort affetté;
Mais tousjours la naïveté
Avecque la douceur s'allie.

Adieu donc, Beautés de la Cour,
Nous voions bien que vostre amour
N'est rien que fard et que peinture :
Nous cherchons fortune autre part.
Les mouvemens de la nature
Passent les finesses de l'art.

III

LES SERMONS DE MUNSTER.

Dans ses *Actions publiques* (1), François Ogier a, parmi ses meilleurs sermons, publié deux des harangues qu'il a prononcées à Munster : le Panégyrique de saint Louis et le sermon de la Passion. Pour permettre d'apprécier le genre d'éloquence de notre Prieur, nous donnons ici l'exorde du premier, et le passage du second où il s'adresse directement aux plénipotentiaires pour les engager à hâter la conclusion de la paix.

I

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS

Prononcé à Munster, le 25 aoust 1646, dans l'église des Cordeliers, en présence de Messeigneurs le duc de Longueville et le comte d'Avaux, plénipotentiaires de France pour la paix générale.

Regnum meum non est de hoc mundo.
JOANN., 18.

Il est facile de louer les Athéniens en présence des

(1) *Actions publiques* de M. François Ogier, prestre et prédicateur. Tome I, Paris, Camusat, 1652, in-4°. — Tome II, Paris, Pierre Le Petit, 1665, in-4°.

Athéniens, disoit cet ancien : il vouloit dire que ces peuples avoient tant de dispositions à écouter leurs propres loüanges, qu'il n'étoit pas fort difficile de les contenter en cette matière. Pour peu d'industrie et de suffisance qu'eût l'orateur, il passoit pour habile homme en un sujet si favorable. Aussi cet illustre personnage qui étoit de la même humeur et de la même ville, interrogé quel homme lui paroissoit le meilleur disant : Celuy, dit-il, qui chante mes loüanges : il n'importe sur quel ton, et en quels termes, il n'y a pas de musique plus agréable à mes oreilles. Cette considération me fait résoudre plus facilement à entreprendre l'éloge de saint Louis. Il ne me sera pas difficile à ce prix de loüer un Roy de France, un saint françois, en présence d'une compagnie françoise : il ne me sera pas difficile de loüer un Roy de France en présence de ses propres enfans; d'un Prince descendu de luy par la branche d'Orléans ; d'une Princesse issüe de son sang par la branche de Bourbon, qui règne aujourd'huy, et remplit heureusement le mesme trône où ce saint Monarque a régné avec l'applaudissement du Ciel et de la Terre. Il ne me sera pas difficile de dire ses loüanges en présence des principaux Ministres de l'Estat qu'il a gouverné si saintement, des fidelles Conseillers de son petit-fils Louis XIV, qui dès sa plus tendre jeunesse est instruit à marcher dans les vestiges de son Patron, de son Grand-Père, de son Prédécesseur. Je veux dire enfin que je suis asseuré d'une audience favorable, et que tout ce qui me manque pour parler dignement de ce grand Roy, sera suppléé facilement par le contentement que les François doivent prendre d'oüir parler de l'honneur de leurs Princes; et par la vénération qu'ils ont envers leur Roy qui

règne dans le Ciel avec Jésus-Christ. Mais puis que je prétends de montrer que son Royaume n'a point été de ce monde, c'est-à-dire qu'il n'a point été gouverné par les maximes de ce monde et de la Politique ordinaire; puis que tous les Peuples de la Chrétienté ont interest que leurs Princes se forment sur ce modelle parfait des bons Rois; puis qu'en sa personne s'est rencontré le sang de France et d'Espagne par sa Mère Blanche de Castille, je ne doute point que toutes les nations ne conspirent à la loüange de ce Grand Saint, et mesme les principales qui composent cet auditoire. J'entre donc en ce discours à la faveur des nôtres et des Étrangers, des François et des Espagnols : et dans le dessein qu'il soit profitable à toutes les Nations de cette illustre assemblée, qui sont accourües pour célébrer la Feste de ce grand Roy, j'invoque la grâce du Saint-Esprit, etc...

II

SERMON DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR

Prononcé le jour du vendredi saint, 30 mars 1646, dans l'église des Cordeliers à Munster, en présence de MM. les plénipotentiaires de l'Empire, de France, d'Espagne, etc., et de M. le nonce, médiateur pour la paix (1).

.....Il est vrai que les plus grands Monarques de la chrestienté, qui donne le bransle à tout le reste, ont

(1) François Ogier avait pour la première fois « tiré ce sermon des ténèbres de son étude » en 1658. Il l'avait publié à la suite de son « *Inscription antique de la vraye croix de l'abbaye de Grandmont* ». (Paris, Hénault, in-12.) Il voulait, disait-il dans sa

esté touschés de la compassion de tant d'oppression et de misères. Ils se sont souvenus de leurs noms : d'Empereurs fidelles et défenseurs de l'Église; de Rois très chrestiens et de Princes catholiques; et pour appaiser ces guerres cruelles, ils ont député leurs Ambassadeurs et leurs Plénipotentiaires en cette capitale de la Westfalie. Je les voy, tous les jours, pour ainsi dire, le caducée à la main, travailler avec un soin infatigable et des peines incroyables, à un ouvrage si important et si désiré de toute la terre.

Oui, Messeigneurs, je peux dire que je voy sous mes yeux aujourd'huy toute la prudence humaine, assemblée en vos personnes : toutes les lumières de la raison, toutes les connoissances plus pénétrantes de la politique; toutes les raisons d'État qui s'empressent, qui s'étudient, qui veillent incessamment pour faire réussir une si grande entreprise. Mais, permettez moy, Messeigneurs, dans la liberté que me donne la qualité de Prédicateur Évangélique; dans le transport du zèle que m'inspire la sainteté de ce jour, auquel Jésus-Christ a pacifié au prix de son sang toutes choses, comme dit l'Apostre; permettez-moi de vous dire : que pour achever heureusement l'ouvrage de la paix entre les chrestiens, il est nécessaire que la prudence humaine cède quelquefois à la sagesse divine; que le discours de la raison défère aux mouvemens de la foy, et que les intérests de la Religion prévalent à quelques

dédicace à l'abbé de Chavaroche, son ancien compagnon de Munster, devenu supérieur de Grandmont, « grossir son discours, pour faire un corps raisonnable qui servit comme de base à la croix et à son inscription »; et il le faisait « dans l'espérance qu'après avoir été écouté favorablement de toutes les nations de l'Europe, ce sermon pourroit bien être lu avec indulgence par nos Français ».

espérances incertaines que vous peut donner la politique.

Je ne doute point, Messeigneurs, qu'il n'y en ait pas un de vous qui ne désire passionnément la paix. Ce nom est capable d'adoucir les esprits les plus farouches, et l'honneur de vous voir en bénédiction à tant de nations et à toute la postérité pour luy avoir procuré un si grand bien, est un charme bien puissant pour les âmes désireuses de gloire. Je ne doute point que vous ne soyez prests, mesme dès aujourd'huy, d'entrer dans le jardin des Olives avec les apostres pour y recueillir ce mystérieux fruit, dont le goust est si délicieux aux hommes de bonne volonté, et qui est la félicité des Monarchies et des Républiques. Mais je ne sçay; pardonnez encore un coup à mon zêle; si vous estes tous disposez d'écouter et d'exécuter les ordres que le Fils de Dieu y prescrit à ses disciples : *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem.* Veillez, priez, et surtout prenez garde de ne pas succomber à la tentation. De vray, ne vous y endormez-vous point un peu trop longtemps avec les Apostres? Il y a quatre ans, Messeigneurs, que vous estes assemblez en ce lieu, sans que vos bonnes intentions et vos loüables travaux ayent produit encore aucun effet qui puisse satisfaire aux ardens désirs et à la juste impatience de tant de peuples. Ne vous semble-t-il pas que toutes les peines et les fatigues que vous vous donnez sont semblables au sommeil d'un homme qui dort, et qui cependant est travaillé d'un songe inquiet et laborieux qui le met tout en süeur, sans qu'il puisse espérer aucun fruit de tant de peines? *Vigilate, vigilate.* Ouvrez enfin les yeux de vostre pitié sur la désolation de tant de Provinces, sur la misère de tant de nations, sur les désordres

effroyables que cause une si longue guerre. *Non intretis in tentationem.* Que la tentation d'un succès apparent, que l'espérance aux uns du progrès de leurs victoires, aux autres du recouvrement de leurs pertes, ne vous empesche pas de conclure un traitté si nécessaire à tous les deux partis. Une place de plus, une place de moins, peut-elle enrichir un grand Roy de France; peut-elle appauvrir un puissant Roi d'Espagne?

Certes, Messeigneurs, quand je considère ces deux grands monarques, les plus puissans sans doute, non de la chrestienté, mais de la terre habitable, il me semble que l'un, je veux dire le nostre, le Roy Tres Chrestien, est comparable à un océan que tous les fleuves qui s'y répandent de tous costés ne peuvent augmenter : il est toujours également plein, profond et vaste. Les richesses prodigieuses d'un Roy de France, la source inépuisable de ses hommes, la multitude incroyable de ses villes, ne peut estre gueres augmentée que de conquestes superflües et presque inutiles. Ce Royaume invincible suffit à soi mesme, et peut faire teste luy seul à toute l'Europe.

D'un autre costé, le Roy Catholique, je veux dire le Roy d'Espagne, possède un Empire d'une si grande estendue, qu'il me semble comparable à un fossé d'une escessive longueur, à qui, plus on le creuse, plus on luy oste de terre, et plus on le rend grand et large, et plus il paroist difficile à franchir et à surmonter : sa diminution fait sa grandeur et sa force, il croist de son dommage et peut servir quelquefois de précipice à ses adversaires. C'est en vain que ces deux puissans monarques voudroient se détruire l'un l'autre, cela ne se peut : Dieu est trop bon et trop miséricordieux

pour le permettre : que deux frères liez par tant d'interests, de sang et de Religion, se ruinent par des discordes irréconciliables.

Mais, grands Rois, souffrez un peu, par cette clémence et cette bonté qui vous est si naturelle, que je m'adresse à vos Majestez, puisque je peux vous voir et vous parler en la personne de vos plus chers Ministres, qui sont pour ainsi dire, et les yeux clairvoyans et les oreilles fidelles des Princes : si Dieu est miséricordieux, s'il fait paroistre aujourd'hui les excès de ses miséricordes, redoutez toutefois la sévérité de sa justice. Ce Roy couronné d'épines, dont vous n'estes que les vassaux, vous demandera compte un jour de ces couronnes de perles et de pierres précieuses que vous portez avec tant d'éclat et de pompe : ce Roy qui porte un roseau dans la main, vous fera rendre raison de ces sceptres d'or, dont vous vous parez si magnifiquement : Ce Roy dont la croix est le tribunal, dont les titres sont un éloge de supplice, *Jesus Nazarenus, Rex Judæorum*, vous examinera rigoureusement sur le fait de l'administration de vos thrônes et des provinces qui composent les qualitez superbes de vostre Royauté.

Je vous ay fait mes lieutenans en ce monde, pour estre le dispensateur de ma justice sur les autres hommes. Je vous ay mis en un estat, qui n'est guères moindre que celuy de mes anges; ils donnent le bransle aux corps célestes, vous donnez le mouvement à toute la machine de la terre : je vous ay couronnez d'honneur et de gloire et je vous ay cstablis sur les plus beaux ouvrages de mes mains: enfin; j'ay mis sous vos pieds tous les autres mortels. Je vous ay donné des richesses immenses, des peuples nombreux,

des sujets infinis : De quelle manière les avez-vous dispensées? Comment les avez-vous gouvernez? De quelle sorte avez-vous traité mes créatures, qui sont faites à ma semblance aussi bien que vous? Je vous ay donné de grandes armées de terre et de mer, pour vous rendre formidables aux Turcs et aux infidelles : pour tenir les heretiques dans le devoir, pour la protection et la défense de mon Église : cependant, elles ruinent mes temples, elles violent mes autels, elles désertent les provinces chrestiennes, tandis que l'ennemy de mon nom ne se contente pas d'usurper le Pays que j'ay consacré aujourd'hui par mon sang et qui fut conquis autrefois si généreusement par vos Pères; mais il étend toujours ses limites, et il bastit déjà ses mosquées sur les ruines de la misérable Candie.

Vous ne trouverez pas estrange, Messeigneurs, si le juste reproche que le Dieu des armées fera aux Princes qui auront abusé de celles qu'il a confiées à leur conduite, me remet en l'esprit un événement funeste et mémorable arrivé autrefois en cette Province. Vostre curiosité ne vous permet pas d'ignorer que les lieux voisins de cette ville, sont ceux mesmes où advint cette fameuse défaite des légions Romaines, sous Quintilius Varus. Nous nous promenons tous les jours sur les vestiges d'un si sanglant carnage. Ce Proconsul négligeant la discipline de son armée et encore plus de gouverner avec justice les peuples qui luy estoient commis par l'Empereur, attira leur révolte. Trois légions entières, c'est-à-dire vingt à trente mille hommes, furent passez au fil de l'épée et massacrez sans résistance. Auguste, surpris de cette effroyable nouvelle, s'emporte jusqu'à la fureur et au désespoir

et s'écrie : *Vare, redde Legiones*. Ha, Messeigneurs, qu'il est à craindre que ce souverain, devant qui les Rois et les Empereurs sont incomparablement moins que Varus devant Auguste, ne leur die un jour avec une voix tonnante dans sa divine fureur, *Ludovice, Philippe, redde Legiones*. Rendez-moy compte de mes légions, de mes armées et de mes peuples.

Ces chrestiens et Religieux Princes se veulent sans doute garantir d'une menace si terrible, et pour rendre bon compte à Dieu doresnavant de leur administration, ils voyent bien qu'il est nécessaire de faire une paix générale. A cet effet, vous estes députez et assemblez en ce lieu : vous estes Plénipotentiaires de leurs Majestés. Cette glorieuse qualité, Messeigneurs, vous met en plein pouvoir de procurer un si grand bien à toute la chrestienté. Pourquoy différer davantage? N'a-t-elle point assez souffert? Ses playes ne vous sont-elles point de pitié? Son sang répandu de toutes ses veines, n'émeut-il point votre charité à l'étancher et à luy conserver ce qui luy en reste? Vous avez l'appareil en main : hélas, seriez-vous si impitoyables de ne le pas appliquer promtement à ses blessures? Si les playes, et le sang de la chrestienté, ne vous touchent point, hé! soyez touchez des playes et du sang de Jésus-Christ, c'est luy qui vous demande et qui vous exhorte, qui vous conjure aujourd'huy par sa cruelle et douloureuse mort, par le mérite de son sang, par l'efficace de sa passion, de donner la paix à l'Europe affligée.

Sa passion, Messeigneurs, a eu une influence merveilleuse pour pacifier les esprits des hommes et pour réconcilier les Princes. Ceux mesmes qui estoient ses persécuteurs, qui ont prononcé sentence de mort contre

luy, qui l'ont attaché à ce bois funeste, en ont ressenty les miraculeux effets. *Herodes et Pilatus amici facti sunt in illa die.* Deux ennemis passionnez, un Juif et un Gentil, se sont réconciliez, comme au pied de sa croix; et ses principaux adorateurs, des empereurs fidèles, des monarques très chrestiens, des Rois Catholiques, demeureront dans des discordes sans fin, dans des guerres irréconciliables ? Non, non, Messeigneurs, il n'en sera pas ainsi, et je voy dans l'air de vos visages, je ne sçay quel mouvement de tendresse; dans le regard de vos yeux, je ne sçay quel signal favorable; dans l'attention extraordinaire qu'il vous plaist de donner au saint emportement qui me fait aller en vérité, comme malgré moy, bien plus loin que je ne pensois; je voy, dis-je, des espérances certaines d'une promte et heureuse conclusion de ce traité. Cette sainte journée ne se passera pas, qu'il ne se fasse quelque démarche importante pour parvenir à un but si désiré. Il y va de vostre honneur chrestien et de la réputation de vostre piété; que quelque article de conséquence et fondamental de la paix soit datté du Vendredy Saint, jour auquel Jésus Christ a réconcillié le ciel avec la terre.

En vérité, Messeigneurs, vos Altesses et vos Excellences ne feront point aujourd'huy de station si dévote et si agréable à Dieu, dans aucune Eglise, que celle que vous ferez chez Mgr le Nonce, en qualité de premier Médiateur et de Plénipotentiaire du Saint Siège, pour un si digne sujet. Sa maison qui fait une partie de ce dévot monastère où je vous parle, est vrayement le sanctuaire de bonnes intentions, l'oracle des conseils salutaires, bref, le vray Temple de la Paix. Entrez-y, Messeigneurs, entrez-y à la foule; la porte en est tou-

jours ouverte : elle vous invite, elle vous appelle, avec cette mystérieuse inscription, tirée si ingénieusement des saintes lettres : *In conveniendo populos in unum, et Reges ut serviant Domino : donec auferatur luna.* C'est icy, en effet, où s'assemblent les peuples et les Roys, pour travailler à un ouvrage où il y va du service de Dieu, et d'un traité qui doit estre la ruine de la Lune et de ce Croissant qui est le symbole de l'Empire des infidelles. Jésus, l'auteur de paix, favorise vos bons desseins et me fasse la grâce, etc., etc.

IV

LA CORRESPONDANCE DE FRANÇOIS OGIER. SES LETTRES A CLAUDE JOLY.

Sur les derniers feuillets de son journal, Ogier a inscrit les noms des personnes à qui il a écrit pendant son séjour à Munster; notes rapides, à peine lisibles, n'indiquant que la date de la lettre, le nom du destinataire, ne donnant quelquefois même qu'une initiale, ou que la première syllabe d'un mot. Rarement il y a ajouté une courte mention : « le 26 à mon frère, nouvelle de Copenhague », ou « réponse au caillou et à

l'inscription », ou « latin et français ». Quelquefois, se trouve indiqué par quel courrier ou par quel personnage la lettre a été portée à Paris : « par le courrier Héron », « par M. de Saint-Romain », « par M. de Préfontaine ». Ogier avait avec sa famille une correspondance très suivie ; il n'écrivit pas moins de cent quarante-deux lettres à son frère Charles Ogier, et de treize à ses sœurs. Après ces deux mentions, « à mon fr. », « à mes sœurs », celles qui se retrouvent le plus souvent sont « à M. Colletet », à « M. de Richelieu », « à M. de Saint-Cir ». Nous avons dressé par ordre alphabétique la liste des correspondants du Prieur ; le nom de chaque personnage est suivi du nombre de lettres qui lui sont adressées :

Le comte d'Avaux, 1. — Bernard, 1. — Bertaut, 1. — Bourbon, 1. — Boyer (1), 3. — Broussel, 1. — Colletet, 14. — François Colletet, 2. — De Cornillan, 1. — Croissy-Marcilly, 1. — Croizé, 1. — Descartes, 1. — Des Chateaux (2), 1. — Duchesne, 1. — Dupuy, 1. — Gabriel Sionite (3), 1. — De Goussencourt, 3. — D'Irval, 1. — Joly, 8.

(1) Peut-être un parent d'Ogier, Philibert Boyer ayant épousé Madeleine Dolet.

(2) Secrétaire de M. de Croissy-Marcilly en Transylvanie.

(3) Gabriel Sionite, professeur royal à Paris, pour les langues syriaque et arabe. Mort en 1648.

— Jubinot (1), 4. — M. de Landres, 2. — Mme de Landres, 1. — Largentière, 1. — Masson, 4. — Lemoine, 4. — De Marigny, 1. — Patin (2), 9. — De Préfontaine, 1. — De la Prie, 1. — Porlier, 2. — Quarré (3), 1. — De Richelieu (4), 32. — Riolan, 1. — De Saint-Cir, 20. — Silhon, 1. — Abbé de Sorèze (5), 1. — M. de La Tour, 1. — Mme de La Tour (6), 1. — Valtrin (7), 2. — Le P. Véron (8), 2. — De Voulges, 10.

De toutes ces lettres, qu'il serait si intéressant

(1) Nous trouvons, à cette époque un Michel Jubinot, avocat à Paris. (Cab. des titres, pièces orig., vol. 1597.)

(2) Gui Patin, dans ses lettres (t. II, p. 543) fait allusion à sa correspondance avec Ogier. « Vos quatre vers, écrit-il, furent faits en 1644, et dès cet an là, M. Ogier le prieur, mon bon ami, qui était à Munster en Westphalie pour la paix générale avec M. d'Avaux, me les envoya. Ils furent faits sur les artifices dont on reconnut que se servait le Mazarin à éluder la paix que tout le monde souhaitait si fort. Lui-même en pourrait bien être l'auteur, car il est fort habile homme. »

(3) Peut être Jean-Hugues Quarré ou Quarrey, Oratorien (1580-1656).

(4) Une des tantes de François Ogier, Radegonde Dolet, avait épousé Nicolas de Richelieu l'aîné. De ce mariage était né Claude de Richelieu, avocat au parlement de Paris, dont nous avons trouvé la signature sur des pièces de 1627 à 1632. (Cab. des titres, pièces orig, vol. 2478.) Claude de Richelieu avait été un des correspondants de Charles Ogier; voy. *Éphémérides*, p. 450.

(5) Bartholomée Robin, abbé de Sorèze, de 1639 à 1656.

(6) Ce correspondant d'Ogier doit être encore un de ses parents. La généalogie des Dolet (Cab. des titres, doss. bleus, vol. 238) indique en effet que depuis Mathieu Dolet, premier médecin de Louis XI, le titre de seigneur de la Tour a toujours été porté par un membre de la famille.

(7) L'aumônier de M. de La Thuillerie.

(8) Sans doute François Véron, controversiste (1575-1649), auteur de la *Règle générale de la foi catholique*.

de posséder, les seules que nous connaissions sont celles qui sont adressées à Claude Joly. Le destinataire les a lui-même publiées à la suite de son *Voyage de Munster*. Comme elles ne se trouvent pas dans toutes les éditions, nous avons cru qu'il y avait lieu de les réimprimer; elles compléteront d'une manière toute naturelle le journal de François Ogier. En les donnant comme « une dépendance et une suite » de son propre journal, Joly espérait que les lecteurs « auraient pour elles quelque complaisance, puisqu'elles venaient de M. Ogier, prédicateur célèbre, et pour le nom duquel ils devaient avoir quelque respect, puisqu'ils ne pouvaient pas manquer d'estime pour sa personne »; et il ajoutait : « Je suis assuré que si l'auteur eût eu à me parler de choses plus relevées et plus importantes, elles eussent été encore meilleures qu'elles ne sont pas. Mais enfin, on y verra toujours son génie, qui est partout plein d'invention, d'esprit et d'ornement, n'étant pas moins ingénieux dans les petits sujets qu'il est sublime et relevé dans les grands et portant partout, par sa probité jointe à son éloquence, l'idée et le caractère du parfait orateur. »

I

Munster, ce dernier juin 1647.

MONSIEUR,

Cette grande foule d'amis et de doctes que vous avez trouvée, et qui vous attendoit à vostre retour, pouvoit effacer de vostre esprit la mémoire d'un pauvre exilé: mais puisqu'il tient encore quelque rang au milieu de tant de gens de bien qui vous environnent, il n'est pas de tout poinct mal-heureux. De vray ce n'est pas peu d'avoir le crédit de vous faire encore tourner teste du costé de Munster et de vostre poisle, qui n'aura jamais à mon avis un tel hoste que vous, si le monde ne change de face d'une étrange sorte. Je suis bien trompé, s'il se fait jamais icy une seconde assemblée de tant d'hommes illustres; ou si quelque réforme du Clergé de Westphalie rend un jour les chanoines du Dôme aussi considérables que ceux de Nostre Dame de Paris. Ce qui soit dit toutefois sans préjudice de Monsieur le Doyen de Mallinckrot, qui est seul exempt de la contagion de cette barbarie, et qui met aussi souvent le verre de ses lunettes sur son nez pour étudier les bons livres, que celuy de son vase pour boire le vin du Rhin et de Moselle. C'est la seule chose qui m'incommode, en la conversation de ce sçavant personnage: *Sed aliter hæc sacra non constant.* Vous en avez tasté un peu plus rudement que moy en vostre voyage de Cologne. Je le fréquente néantmoins plus souvent qu'à l'ordinaire depuis vostre absence, n'ayant plus per-

sonne à qui me conseiller touchant ces étoffes de papier rayé qui nous viennent en abondance d'Amsterdam et de Francfort. J'y ay rencontré encore un tôme d'Aldroandus, qui s'ajuste avec ceux que j'ay desja. Il ne me reste plus qu'à recouvrer les livres, *De historia serpentum et draconum : De quadrupedibus digitatis viviparis et oviparis* et *De historia monstrorum,* le tout faisant trois volumes. Si vous les trouvez par hazard, ou mesme par dessein en vos promenades du Pont-Neuf, vous m'obligerez d'en faire le prix, et de les envoyer à mon frère, mesmement s'ils sont de l'édition de Bologne. Je ne doute point qu'il ne s'en trouve plusieurs imparfaits et séparez; ce grand ouvrage ayant esté imprimé dans l'espace de plusieurs années, et à différentes reprises. Vous voyez comme j'employe librement les experts dans les matières de leur ressort. Je croy que vous en userez aussi de mesme; et que vous ne me ferez pas ce deshonneur de vous addresser à un autre, si vous avez encore à désirer quelque nouveauté de ce genre. Je vous rends grâces de la Vie de Fra Paolo, et j'espère de vous récompenser dans peu de jours d'un libelle qui, pour n'estre pas d'un stile fort éloquent, ne laissera pas de vous donner plus de contentement que toute la politesse ancienne et moderne. Ce sera s'il plaist à Dieu le Traitté de l'Empire, de France et de Suède, que l'on tient maintenant pour conclu et prest à signer. C'est cette grande affaire qui a retenu encore icy Monsieur de Longueville, et Monsieur de Trautmansdorff. Que si elle se termine heureusement, comme on le tient maintenant pour indubitable, je croy que nous irons faire la paix d'Espagne ailleurs, et que nous nous approcherons de Paris. En ce cas j'y fais une course, et il me semble

que je suis desja chez vous, pour vous confirmer que je suis véritablement,

Monsieur, vostre très-humble et obéissant serviteur,

F. OGIER.

II

Munster, ce 30 juillet 1647.

MONSIEUR,

Vos lettres commencent à devenir une des principales consolations de mon exil et de ma solitude. Soit qu'elles me représentent au vif la douceur de vostre conversation passée; soit qu'elles me font espérer de la posséder encore à l'advenir, j'avoüe que j'en reçois une merveilleuse satisfaction. Continuez, Monsieur, je vous prie, à vostre loisir, d'apporter quelque addoucissement à mes chagrins par vôtre agréable entretien, et je vous feray part en récompense des nouvelles de la place du Dôme. Mais n'attendez pas des nouvelles pacifiques : *Silent leges inter arma.* Cette ville est presque assiégée des armes des Suédois, et hors le canon et l'assault, nous voyons l'image de ces misérables places qui serventailleurs de curée et de proye à ces barbares. Nous ne voyons icy autre chose que pauvres païsans réfugiez avec leurs enfans et leurs troupeaux, dont les cris et les mugissements nous font peine et pitié tout ensemble. Nostre grand parvis en est aussi couvert que celuy de vostre grande Eglise l'est de jambon et de lard le jeudy absolu, de fleurs et de plantes, à la

Nostre-Dame de septembre. C'est le général Kœnigsmarck qui nous fait tout ce beau mesnage. Après avoir pris Farstnaw et Widdenbrug qui ne sont pas fort loin d'icy, il s'en va assiéger Warendorp, qui n'en est qu'à dix ou douze heures : tellement que ses troupes sont répandües tout autour de Munster, qui n'épargnent et ne reconnoissent personne. Nous n'avons donc plus la liberté de sortir à la promenade, si nous ne voulons nous mettre en danger de perdre la bourse et le manteau, comme il est arrivé au secrétaire de Monsieur de La Court. Vous pouvez penser que cela ne se passe pas sans beaucoup de plaintes, et principalement de la part des Impériaux, qui crient que l'on viole la liberté de cette Assemblée : *Sed apud victos plus est querelarum quam virium*. D'ailleurs nos bons alliez deferent fort peu à nos prières en cette matière; et je ne scay si nous les prions tout de bon. Depuis la retraite de Monsieur de Trautmansdorff, les Espagnols se sont rendus les maistres de la négociation de l'Empire; et leurs belles espérances les ont rendus tellement intraitables, que je ne scay s'ils nous quitteroient maintenant pour le Traité de Madrid. Néantmoins la prise de Dixmude et de la Bassée a un peu apaisé leur orgueil, et l'on croit que le retour des Ambassadeurs de Hollande, l'un desquels arriva hier au soir, les pourra remettre à la raison. C'est toute l'esperance de paix qui nous reste : si vous étiez des ministres de l'Estat, je vous conjurerois de l'aider par vos conseils; mais tousjours vous estes des Ministres de celuy qui tient en sa main les cœurs et les inclinations des Princes. En cette qualité je vous convie à la promouvoir par vos prières. Obligez-moy aussi de m'y donner quelque part, et de me tenir toujours, etc.

J'ay receu les seconds vers de Monsieur de la Rochemaillet (1); ils sont de mesme trempe que les premiers. Je vous remercie et luy aussi d'un si cher présent. Si pour une bonne poësie vous voulez souffrir une mauvaise prose, vous la trouverez entre les mains de mon frère.

III

Munster, ce 5 septembre 1647.

MONSIEUR,

Si je vous fais réponse un peu tard, ce n'est ny paresse, ny manque de matière : mais j'ay deux Latineurs de Hollande sur les bras, qui ont consommé tout le temps qui vous estoit deu. Maintenant que j'ay consolé l'un sur la mort de son père, et que j'ay écrit non pas une lettre à l'autre, mais presque un livre entier sur un sujet assez fascheux, dont je vous entretiendray quelque jour, je reviens de bon cœur à vous, et à ma langue maternelle. Il me semble que j'ay osté des souliers de plomb, pour courir mieux, et qu'il ne me couste plus rien de vous parler mon patois, après avoir entretenu ces Docteurs en un langage étranger où je ne m'explique qu'après beaucoup de méditation. A Koenigsmark a succedé Lamboy, dont l'armée Catholique n'a pas moins effarouché tout ce pays-cy, que la Lutherienne des Suédois, et la Calviniste des Hessiens; voire même elle les a surpassés en toute sorte

(1) René Michel de la Rochemaillet, avocat, mort en 1658, a laissé un recueil d'*Epigrammes*.

de licence et de cruauté. Le pauvre curé de Saint-Lambert en scauroit bien que dire, qui pensa estre assommé dans son jardin à 500 pas de cette ville par ces gens de bien, et qui est resté malade d'une blessure fort dangereuse. Il est arrivé quantité d'autres accidens à des particuliers bourgeois, à qui nous reprochons maintenant leur dévotion envers la Catholique Maison d'Autriche. Mais c'est se tromper de chercher de la foy, ny de la piété parmy les gens de guerre, soit qu'ils ayent chappelet en poche, ou non. Ces troupes-là ont tourné teste du costé de Oost-Frise, et ont pris quelques petits forts appartenant à Madame la Landgrave. La crainte que nos alliez ont eue qu'ils ne portassent leur fortune plus loin, leur a fait lever le siège de Paderborn, pour les suivre en queüe. L'on croit qu'il y aura combat. La partie est fort égale: car les Suédois ont esté contrains d'envoyer une bonne partie de leurs trouppes en Bohême au secours du général Wrangel qui a receu une touche des Impériaux. Voilà la moitié du bouclier d'Achille et voicy l'autre. Les Médiateurs, c'est-à-dire M. le Nonce et M. Contarini, et les interpositeurs, c'est-à-dire les P. P. Hollandois se trémoussent à merveilles pour achever ce Traitté. Les Espagnols sont aussi froids que s'ils avoient gagné quatre batailles ; et se font rechercher, comme s'ils tenoient encore les enfans de France en ostage. Le comte de Pennarenda prend des eaux de Spa à deux lieues d'icy, et ne voudroit pas interrompre son régime pour sauver Naples et Sicile. Il doit venir pourtant la semaine qui vient; mais je crains bien qu'alors nos P. P. P. n'aillent aux champs, pour prendre des eaux de Forges, ou de Bourbon.

Je suis...

IV

Munster, ce 11 novembre 1647.

MONSIEUR,

Il ne faut point vous enquérir trop curieusement de ce qui se passe en ce pays-cy : on y fait les mesmes choses qu'on faisoit l'année passée en vostre présence. Le traitté de paix se réchauffe tousjours l'hyver, et se refroidit au printemps. Médiateurs écoutent, Plénipotentiaires proposent, Secrétaires trottent, et force gens de bien en souppent à unze heures du soir. Cette inquiétude tiendra l'Assemblée jusqu'environ la fin de février, puis nous reprendrons nostre poste, je veux dire nostre repos ordinaire; et les généraux d'armée mettront en campagne et travailleront à leur tour. Ainsi gens de paix et gens de guerre ont leur employ successivement, et personne ne peut se plaindre. Quelques spéculatifs croyent que la révolte de Naples pourroit bien faire conclure ce traitté : mais il faudroit, disent-ils, que Dieu l'accommodast par un miracle à l'usage de la paix publique : car si elle s'appaise, les Espagnols ne voudront pas de paix, et si elle s'augmente, les Français continueront la guerre. Ainsi vous voyez le peu d'apparence qu'il y a que nous sortions d'icy. Pour moi la créance que j'ay que nous y demeurerons encore quelques olympiades, m'a obligé de changer de logis. Je voy bien que ce n'est plus icy une hostellerie et un lieu de passage, dont on supporte les incommodités avec quelque patience, dans l'attente d'en sortir bien-

tost; c'est un domicile stable et permanent, où nous passerons une longue et notable partie de nostre vie, si elle ne s'y termine du tout. J'ay donc loué trois chambres de plein pied chez un chanoine du Dôme, dont l'une est très commode pour bien placer une bibliothèque, et capable, à mon advis, de contenir les livres que j'ay achetés icy, et ceux que j'ay laissés à Paris. Comme c'est la seule compagnie, et le seul divertissement qui me reste depuis vostre départ, je suis résolu de l'augmenter à quelque prix que ce soit: mais n'estant pas assez opulent pour acheter tout Francfort et tout Amsterdam, je suis en peine comment je feray venir ceux que j'ay laissés à la rüe des Blancs Manteaux. Que si vous scaviez quelque secret pour me les faire tenir icy par le premier ordinaire, vous m'obligeriez parfaitement. C'est-à-dire si vous pouviez mettre toute l'Iliade et l'Odyssée dans la coquille d'une noix, ou plutost vous transporter icy une seconde fois en propre personne. En effet je recouvrerois en vous tout ce que j'ay laissé dans mon cabinet et quelque chose de plus. Je fais plus d'estat d'un honneste homme vivant et respirant que de toute la rüe Saint-Jacques. Mais je ne croy pas qu'on vous voye jamais icy, si l'on ne vous y rameine par force. Quant à moy, qui m'y trouve attaché avec des chaines qui paroissent indissolubles, il me faut résoudre à cet ostracisme, ou plutost à cet exil dont je ne voy point de terme, ny d'issüe. Tout le monde dit pourtant que la paix se va faire dans peu de jours; mais je suis endurcy dans l'incrédulité, *nisi videro et tetigero.* Monsieur de Saint-Maurice, qui n'est pas moins battu que moy de la tempeste, vous baise les mains, et je suis...

V

Munster, ce 16 de l'an 1648.

MONSIEUR,

Vous pouvez juger qu'il y a bien de la paresse ou du chagrin en mon fait, puis que je suis si long temps sans vous écrire ; mais je vous asseure qu'il y a bien plus de mauvaise humeur que de négligence. Le peu de succès que j'observe dans les affaires de la paix en cause une partie : la plus grande toutes fois vient du désespoir de nostre retour. Car si le traitté se terminoit par une rupture, il y auroit quelque espérance d'en sortir. Mais chacun voulant renverser sur son adversaire le blasme d'avoir quitté le premier la partie, nous sommes en danger de demeurer icy jusqu'à tant que nous ayant lassé la patience des docteurs Brun et Wolmar : ce qui n'est pas une petite entreprise. Ces messieurs-là sont sans doute icy dans une condition beaucoup meilleure qu'ils ne sçauroient estre ailleurs ; et pas un d'eux ne trouveroit chez soy dix ou douze mille francs d'appointement qui accommodent fort une famille médiocre. Pas un d'eux ne se trouvera surintendant des Finances à son retour, ny n'aura prétention sur les Sceaux ; en un mot c'est icy la plus favorable station où ils se puissent jamais trouver, et le plus haut point de toutes les dignitez où ils peuvent jamais prétendre. Jugez par là, Monsieur, lesquels d'eux ou de nous, sont dans une prochaine disposition de déloger, et si nous ne devons pas nous résoudre à mourir

icy, ainsi qu'a fait nostre pauvre baron de Surviliers.

Vous concevrez facilement combien la perte de ce gentilhomme a augmenté nostre mélancholie, vous qui l'avez veu maintes fois en faction pour divertir la compagnie. Vous ne sçauriez croire combien nous le trouvons à redire dans nostre famille, et quel regret il a laissé non seulement chez nous, mais chez les étrangers.

J'en ay témoigné mon sentiment dans une élégie de cent cinquante vers que j'ay faite à sa mémoire, que vous pourrez voir entre les mains de mon frère. Je luy ay fait encore un épitaphe latin pour graver sur la pierre de son tombeau, qui est au milieu du chœur des Cordeliers. Monsieur d'Avaux ne veut laisser en arrière aucun devoir, qu'il puisse rendre aux cendres de son pauvre amy. Vous me ferez grand plaisir, Monsieur, de m'en dire votre advis ; et je pourray le recevoir devant qu'il soit en estat d'estre gravé, puis qu'il y a beaucoup d'autre travail que le sculpteur doit faire auparavant. L'inscription est donc telle : *Piæ memoriæ Antonij de Meaux antiquiss. et nobiliss. familiâ Meldensium comitum oriundi, Baronis de Surviliers in agro Sylvanectensi, Turmæ Equitum ex Alâ Regia Præfecti, qui postquam supra quadriennium Claudio de Mesmes comiti de Avaux, Regis Christianiss. ad pacem Legato, individuus adhæsisset comes, hic mortalitem explevit annos natus LXVII. Illustriss. Legatus amico jucundiss. misericordia Dei in veram patriam reduci, veram pacem consecuto, mærens simul et invidens M. P. anno exeunte* M. DC. XLVII. Au dessous seront ses armes, qui sont cinq couronnes d'épines données par saint Louys à l'un de ses pères, pour avoir apporté la couronne de nostre Seigneur de

Constantinople en France; puis en suite cet épigramme,

Hæc decora, hæc nostræ fulgent insignia gentis,
Francorum jussit quæ Lodoicus honos.
Spinea cum primum Gallis conspecta Corona est,
Hanc tulerat Thracum littore noster Avus
Sed frustrà vetus illustrant pia stemmata nomen
Ni tua mî cingat laurea, Christe, caput.

Les Chartreux sont assez riches pour permettre que je leur dérobe trois ou quatre mots d'un pentametre gravé sur leur porte; et sont assez de mes amis pour ne s'en pas plaindre. Pleût à Dieu qu'il ne se fist point d'autres larcins au monde; sans parler de celuy de M. la Rivière. Bon jour et bon an. Je suis...

VI

Munster, ce 9 mars 1648.

MONSIEUR,

Si j'avois envie de sçavoir des nouvelles de ce dernier, mais inutile effort qui s'est fait à Munster pour la paix, j'irois jusqu'à Paris pour vous en demander. Un seul entretien que vous aurez avec Monsieur de Longueville, vous en apprendra de plus particulières et de plus assurées, que tout ce que je vous sçaurois dire. Il vous aura dit sans doute les bonnes et justes causes, qui l'ont obligé de résilier des bons desseins et des généreux conseils qu'il avoit pris, et où il eust esté secondé avec tant de constance par Monsieur d'Avaux.

Il faut croire qu'il sçait parfaitement en quoy consiste l'honneur et le service du Roy, et ce que doit un homme de sa naissance à sa propre réputation et à l'avantage de sa patrie. De sorte qu'il ne se peut faire qu'il ne soit reçeu avec un applaudissement général, sinon de la lie du peuple et de quelques robes longues, pour le moins de tous les braves et martiaux François, qui sont jaloux de l'honneur de leur Roy, et de l'étendue de son Empire. Pour moy qui avois esté jusques à présent dans l'erreur, je commence à me détromper, et de croire qu'il n'y a point d'éloge au monde qui vaille ce distique de l'épitafe de Charles VIII.

Parthenope illustrem tribuit captiva triumphum
Claraque Fornovio pugna peracta solo.

En vérité ces deux vers me consolent de la mort de Gaston de Foix et de la prison de François I[er]. Nous ne valons rien si nous ne poursuivons ceste pointe, et si nous ne faisons tomber pour la troisième fois le Royaume de Naples dans la maison d'Anjou. Aussi bien nous allons faire la paix en Allemagne; et ainsi nous repandrons facilement une armée de Goths en Italie, qui sera capable de l'engloutir en un instant. Cela fait, qui nous empeschera de passer en Sicile, et de sonner Matines pour ceux qui nous ont chanté autrefois des vespres si funestes. *Sicelides Musæ paulo majora canamus.* Il me semble que jusqu'à présent nous n'avons veu que des combats de rats et de grenoüilles. Heureux les historiens à la rencontre d'une si belle matière : à peine que je ne quitte mes sermons de Caresme, et que je ne commence à tailler mes plumes pour un si bel employ. J'apprends toutefois que les

pensions d'Historiografe sont fort mal payées, et j'ay un pauvre frère qui a perdu la moitié de ses yeux en Suède et en Pologne pour le service du roy, qui ne sçaurait tirer un sou de la sienne. Je croy que je feray donc mieux de réprimer cette ardeur militaire et historique qui m'emporte, et de réserver le reste de ma vüe qui est fort affoiblie, pour lire mon Bréviaire, et pour éviter les charettes que je trouveray en chemin. La méditation et un lecteur feront doresnavant toutes mes études. C'est pourquoy j'attends avec plus d'impatience la fin de cette station, où je fais un métier qui ne se peut guères bien exécuter par les yeux d'autruy. Je me plains volontiers de cette disgrâce avec vous qui n'estes pas des plus Lincées de ce monde. Vous aurez bien tost, Monsieur le Trésorier et le reste de la bande. Monsieur de Préfontaine aussi frère de Monsieur Le Roy vostre collègue, nous quitte à mon grand regret; j'y perds une compagnie très spirituelle et très agréable. Le seul Monsieur Boulanger nous reste, dont l'amitié m'est un trésor inépuisable; mais je crain qu'on ne nous l'oste bientost. Dieu nous fasse la grâce pour le moins de le suivre. Monsieur de Saint-Maurice vous baise les mains, et je suis...

V

NOTES COMPLÉMENTAIRES.

N'ayant pu trouver que pendant le cours de l'impression du Journal des renseignements sur certains personnages dont parle Ogier, nous les donnons ici, en renvoyant aux pages où leurs noms sont cités :

LE MARQUIS DESEAUX (p. 15). — Le gouverneur de Charlemont serait, d'après la brochure de l'abbé Rolland, sur la seigneurie d'Agimont Givet, Charles de Gavre, marquis d'Aiseau. Mais l'archiviste des Ardennes, M. Laurent, a bien voulu nous faire savoir que dans les archives de la ville de Sedan (série AA) sont classées deux lettres du gouverneur de Charlemont datées des 17 juin et 8 juillet 1644, adressées aux membres du conseil souverain de Sedan. Elles sont signées Rasse de Gauce, M. d'Ayseau.

MAURY, PRÉDICATEUR PROTESTANT A LA HAYE (p. 38). Voici la note que M. de Vries, de Leyde, a bien voulu nous communiquer à son sujet : « Abraham de Mory, de Metz, étudiant à Sedan, appelé par les officiers des troupes françaises (M. de Courtomer), pour être leur pasteur, examiné et admis à prêcher jusqu'au prochain synode par une classe assemblée à la Haye le 30 juin 1626, reçu au saint ministère par le synode du 17 septembre, qui charge l'église de la Haye de le confirmer dans sa charge. Mort, avant avril 1646. Voy. F. H. GA-

GNEBIN, *Liste des églises wallonnes des Pays-Bas; Ministres du camp ou des troupes*, dans : *Bulletin de la commission pour l'histoire des églises wallonnes*, t. III, p. 343. La Haye, 1888. »

DES CHAMPS (p. 42). — Écuyer des princes d'Orange, Frédéric, Henri et Guillaume II, devint ensuite écuyer de Louis XIV, sous Henri van Beringhen. (*Œuvres de Christian Huygens*, t. III, p. 587. La Haye, 1890.)

M. DE NEUBOURG (p. 42). — De la maison d'Egmont; est probablement Thomas van Egmond van der Nyenburg, membre des États généraux, né en 1599, mort en 1672.

M. DE RANSAY (p. 184). — Sans doute le mari de cette dame de Rançai que, d'après l'abbé de Marolles, la princesse Marie avait emmenée en Pologne pour être gouvernante de ses filles. (MAROLLES, *Mémoires*, t. I, p. 311.)

INDEX ALPHABÉTIQUE

F

H

N

O

P

S

T

PARIS. — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.


D 269 .O34
Journal du Congres de Munster,
Stanford University Libraries
3 6105 041 351 276

